

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE



TABLE DES MATIERES

LISTE DES ILLUSTRATIONS	5
Avant-propos	7
Centre d'excellence pour le développement durable	8
1. Conduite et gestion de la Fondation	10
1.1 Conseil de fondation	10
1.2 Direction	11
1.3 Ressources humaines	12
1.4 Communication en 2025	17
1.5 Clientèle	21
1.5.1 Abonnés	21
2. Formation professionnelle	22
2.1.2 Formation professionnelle et continue en hôtellerie et intendance	22
2.1.2 Formation professionnelle et continue agricole	23
2.2 Activités du département : vue d'ensemble	24
2.3 Formation professionnelle initiale en hôtellerie- intendance	26
2.4 Formation professionnelle initiale agricole	28
2.5 Formation professionnelle supérieure agricole	30
2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles	30
2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne	33
2.6 Formation continue agricole et en économie familiale	36
2.6.1 Un programme riche et varié ouvert à un large public	36
2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale	37
2.6.3 Production végétale et environnement	38
2.6.4 Production animale	39
2.6.5 Terroir Jurarégion	40
2.6.6 Economie familiale et intendance	40
2.7 Formation en agriculture biologique	41
2.8 Formation dans les domaines connexes à l'hôtellerie- l'intendance et à l'agriculture	42
2.9 Alimentation et services hôteliers	43
2.10 Commission de la formation professionnelle	44
3 Département Conseils, expertises & développements	46
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	46
3.2 Département végétale & environnement	50
3.2.1 Données météorologiques	52
3.2.2 Essais culturaux	53
3.2.3 Dossier PER, plans de fumure, recensement	54
3.2.4 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	54
3.2.5 Divers mandats d'expertises	54
3.2.6 Protection des ressources naturelles	55
3.2.7 Station phytosanitaire cantonale	56
3.2.8 Suivi des populations de campagnol	58
3.2.9 Développement arboricole	58

3.2.10	Réseaux écologiques	59
3.2.11	Projets liés à la qualité du paysage	60
3.2.12	Etudes d'impact	60
3.3	Production animale domaine en constante évolution	61
3.3.1	Prestations en production animale	62
3.3.2	Projets particuliers en production animale	63
3.3.3	Relation externes et collaborations	64
3.4	Gestion d'entreprise et économie rurale	66
3.4.1	Les prestations du domaine Gestion en 2025...	67
3.6	Terroir Jurarégion	69
3.6.1	Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois	70
3.6.2	Les projets	71
3.6.3	Les projets en discussions	Erreur ! Signet non défini.
3.6.4	Concours Suisse des produits du terroir	85
3.6.5	Communication	89
3.6.6	Jury / Concours	89
3.6.7	Organisation	89
3.6.8	Remise des médailles 2025 Delémont-Cinémont	90
3.6.9	Statistiques	90
3.6.10	Conférence internationale	91
3.6.11	La Ronde des Producteurs et Ateliers du goût	91
3.6.12	Marché des Terroirs suisses / Hôte d'honneur Canton de Vaud	91
4	Fiduciaire FRI	96
4.1	Mission	97
4.2	Opérations de la fiduciaire et mandats	97
4.3	Satisfaction clients	99
4.4	Statistiques	100
4.5	Outils informatiques	101
4.6	Informations RH sur le département fiduciaire	103
5	Secteur de production et gestion des sites	105
5.1	Exploitation de formation en cultures spéciales	105
5.2	Secteur hôtelier	105
5.2.1	Restaurant de Courtemelon	105
5.2.2	Restaurant DIVCOM et DIVART	106
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	106
5.3.1	Courtemelon	Erreur ! Signet non défini.
5.3.2	Loveresse	106
5.4	Agriviva	107
5.5	Médiathèque – Centre de documentation	108
6	Finances	109
6.1	Etats financiers (en CHF)	109
7	Annexes	111
8	Remerciements à nos fidèles partenaires	123

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices	9
Figure 2 :	Effectif du personnel en 2025	12
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2025	16
Figure 4 :	Temps de travail effectué sur des mandats au sein du Dpt Conseil	47
Figure 5 :	Temps de travail effectués sur des projets collectifs et innovants au sein du Dpt Conseil	47
Figure 6 :	Nombre de mandats actifs en 2025, dans le Dpt Conseils & par domaine d'activité.	47
Figure 7 :	Temps de travail en 2025 sur les principaux projets collectifs et innovants du Dpt Conseils	48
Figure 8 :	Diagrammes des précipitations (colonnes) et des températures (lignes brisées) à Courtemelon en 2025	52
Figure 9 :	Evolution du nombre de mandats et d'EPT à la Fiduciaire	103
Figure 10 :	Analyse des activités de la FRI en 2025 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail	117

Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2025 (civilistes, stagiaires et apprentis non compris)	12
Tableau 2 :	Mutation de personnel en 2025	13
Tableau 4 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	21
Tableau 5 :	Activités déployées en 2025 dans les prestations de formation au sein de la FRI	24
Tableau 6 :	Activités déployées et ressources mobilisées de 2021 – 2025 dans les prestations de formation au sein de la FRI.	25
Tableau 7 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance	27
Tableau 8 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	27
Tableau 9 :	Effectifs dans la filière agricole	29
Tableau 10 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	29
Tableau 11 :	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	29
Tableau 12 :	Offre modulaire proposée en 2024-25 et 2025-26 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés	31
Tableau 13 :	Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles	32
Tableau 14 :	Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles.	32
Tableau 15 :	Offre modulaire proposée en 2024-25 et 2025-26 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés	34
Tableau 16 :	Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne	34
Tableau 17 :	Résultats obtenus dans le cadre du brevet fédéral et du diplôme de paysanne	35
Tableau 18 :	Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2024-2025	36

Tableau 19 :	Participation aux prestations de formation continue 2025	37
Tableau 20 :	Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'hôtellerie-intendance au profit de différents partenaires de formation	43
Tableau 21 :	Mise en valeur des 186 formulaires retournés en 2025 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement	48
Tableau 22 :	Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2025 avec les valeurs moyennes des périodes 1981-2010 et 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.	53
Tableau 23 :	Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2025	59
Tableau 24 :	Etat de certification au 31.12. 2025	71
Tableau 25 :	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements, trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1'800 h de travail)	111
Tableau 26 :	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	114
Tableau 27 :	Conseil de Fondation au 31 décembre 2025	118
Tableau 28 :	Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2025	118
Tableau 29 :	Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2025	119
Tableau 30 :	Lauréats AFP Agropraticien 2025	119
Tableau 31 :	Lauréats diplôme de paysanne 2025	119
Tableau 32 :	Lauréats CFC Agriculteur 2025	119
Tableau 33 :	Lauréat maîtrise fédérale agricole 2025	121
Tableau 34 :	Lauréats brevet fédéral agricole 2025	121
Tableau 35 :	Lauréats brevet fédéral de paysanne 2025	121

Les missions de la FRI en 2025 se sont concentrées sur la formation, le conseil, les projets et l'innovation liée à ceux-ci, dans les principaux domaines du développement rural. Avec ses 94 employé-e-s (dont 51% de femmes), la FRI est dirigée par une équipe de direction complémentaire (12) à un conseil de fondation actif dans la redéfinition de la stratégie (12). Ce dernier est directement connecté à la base paysanne (519 exploitations Jura bernois, dont 18,5% BIO et 886 exploitations Jura, dont 22,6 % BIO), ainsi qu'à la population des cantons. Parmi les 102 projets 2025, nous relevons notamment ces faits marquants, signe d'une agilité et d'une détermination coordonnée et forte :

FAITS MARQUANTS SUIVANTS :

- CFC et AFP en agriculture : 113 élèves ;
- CFC et AFP Hôtellerie – Intendance : 44 élèves ;
- Brevet agriculteur-trices : 54 participants ;
- Brevet paysanne : 28 participantes ;
- 64 cours de **formation continue** dispensés ;
- **climAgriculture** : L'objectif principal du projet consiste à adapter les pratiques agricoles pour optimiser la production de denrées alimentaires dans le Jura et le Jura bernois, dans un contexte de raréfaction de l'eau en été et de perturbation du régime des précipitations. C'est une des réalisations concrètes du **CEDD-Agro-Eco-Clim**, et fruit du partenariat entre la FRI et l'Université de Neuchâtel.
- **Festival Terroir suisse 2025** : 1'277 produits en compétition, 367 médailles et un investissement de 5378 heures de travail.
- **2 Projets de développement régional (PDR)** en cours : Créalait dans le Jura et Produire et manger local dans la région du Grand Chasseral.
- 9'185 heures de conseil en **Gestion d'entreprise**.
- 18'665 heures de travail pour cuisiner et servir dans **5 restaurants FRI**.
- 9'035 heures de travail pour les **comptabilités** des entreprises agricoles.
- 2'160 heures de travail autour des sols pour finaliser le projet **Terres vivantes**.
- 2'138 heures de travail pour réaliser la **cartographie des sols** pour des projets de remaniements parcellaire.
- 1'890 heures de travail pour réaliser les **bilans carbone** des exploitations agricoles engagées dans le projet **Agroimpact**.
- **Journal Terrien interjurassien** qui joue le trait d'union au travers des régions, des projets FRI, des chambres d'agriculture et associations dynamiques du territoire interjurassien. Les articles thématiques sont envoyés automatiquement par mail aux personnes qui se sont abonnées gratuitement au rythme d'une publication par semaine ou selon l'actualité.
- **Parasitisme des chevaux et bovins** : découvertes majeures par FRI et FIBL pour lutter naturellement et mutuellement contre ces fléaux.

L'intégralité des 102 projets est à découvrir dans le présent rapport de synthèse, ou de manière plus détaillée dans le rapport d'activité complet (disponible en ligne). Ils sont cofinancés par nos clients, partenaires ou encore par les cantons du Jura et de Berne pour ce qui relève directement des tâches publiques. Le financement public des cantons en 2025 a représenté 40% du total, ce qui démontre l'agilité du personnel, de la direction et du conseil de fondation à s'engager et à nouer de

nombreux partenariats pour offrir une large palette de prestations à nos clients et au bénéfice du monde rural interjurassien.



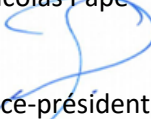
Nous apprenons à nourrir les gens, du champ à l'assiette (élève en Hôtellerie-Intendance)

La remise des diplômes, un instant d'émotions et de transmission (Olivier Girardin, Directeur FRI)

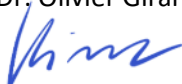
Des métiers, des passions (AGR3, en fin de formation)

Avant-propos

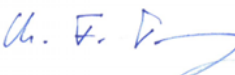


Nicolas Pape

Vice-président



Dr. Olivier Girardin

Directeur



Christian Tschanz

Président

Centre d'excellence pour le développement durable

Le Centre d'excellence et de compétences pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien dans un contexte de changement climatique (CEDD-Agro-Eco-Clim) passe en vitesse de croisière.

La troisième année d'existence du CEDD a vu la réalisation de plusieurs objectifs importants. Le partenariat entre l'UniNE et la FRI porte ses fruits !

HIGHLIGHTS DES IMPLICATIONS DU CEDD EN 2025 :

Projet climAgriculture : Le projet climAgriculture, préparé dans le cadre du CEDD, a été validé par l'OFAG. Basé sur des propositions d'agriculteurs, il accompagnera une adaptation intelligente de l'agriculture du Jura et JuBe aux changements climatiques pour les 8 années à venir.

Projet Résulterre : Mobiliser l'expertise jurassienne pour accompagner un projet « sol » dans le canton de Genève.

Journées du CEDD « La dimension familiale en agriculture » : L'agriculture régionale se conjugue au mode familial. Quelles implications, quels défis pour les agriculteurs et agricultrices ? Quels enjeux pour le conseil et l'accompagnement ?

Contributions aux débats sur l'avenir de l'agriculture : durabilité de la viande et circuits



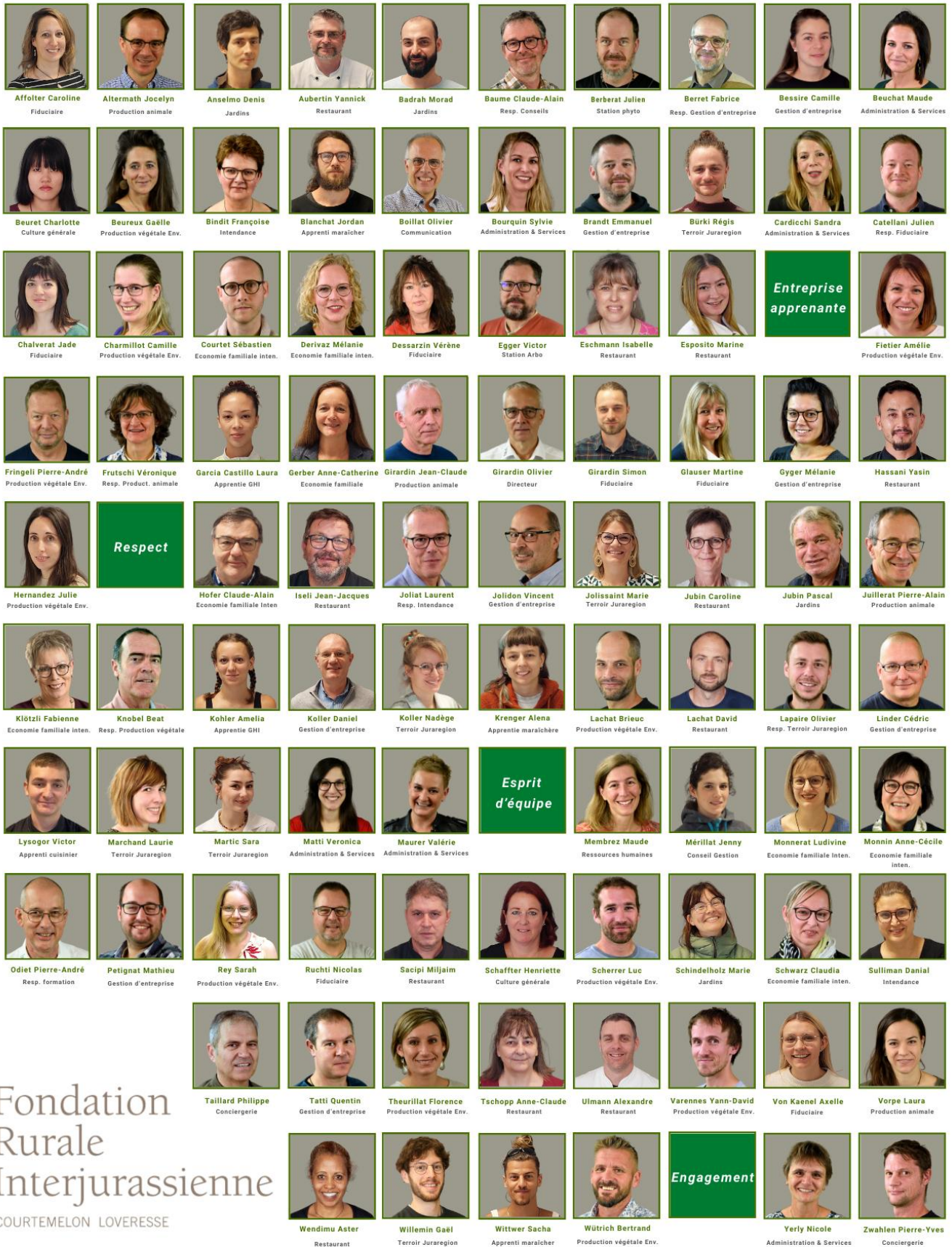
courts (#AvenirAlimentaire) ; agriculture et biodiversité

(Forum Biodiversité-SCNAT) ; transdisciplinarité pour une agriculture durable (Conférence annuelle ITD-CH) ; changements climatiques et gestion de l'eau dans l'agriculture (Forum pour la gestion durable de l'eau dans l'agriculture) ; politique agricole (Forum suisse de la politique agricole 2025-BFH HAFL) ; réseaux européens EVECSA et EUROPEA sur la thématique Climate Smart Agriculture (Cultivating Change: Education for Climate-Smart Agriculture - Danemark).



Figure 1

L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse



1 CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION /

1.1 Conseil de fondation

« Façonner l'avenir pour accompagner les mutations de demain ! »

Le Conseil de fondation est composé de 12 membres représentant à parts égales le Canton de Berne, la République et Canton du Jura, la Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) et la Chambre jurassienne d'agriculture (AgriJura). Il veille à ce que la fondation remplisse son rôle de moteur dans le développement rural à travers la formation, le conseil, l'innovation et la mise en valeur des filières agroalimentaires.

Le Conseil a pour mission de prendre connaissance de différents dossiers avec des prises de décisions ou simplement à titre d'information, lors des 6 rencontres prévues durant l'année.

En début d'année 2025, un retour a été donné au Conseil sur les résultats et expériences de la partie mise en œuvre du projet « **Terres Vivantes** ». Pour rappel, le projet a duré 6 ans, avec la participation de 85 exploitations du Jura et du Jura bernois.

Il a également été discuté de **redynamiser le site de Loveresse**, par l'implantation d'un cabanon en lien avec le projet PDR Produire et manger local. Une livraison de pains, tous les mercredis matin, par une boulangerie de la région, a été mise en place pour les élèves et locataires du site. La location de la halle de gym du site est possible pour divers événements avec possibilité de location d'un espace cuisine. Lors des différentes rencontres, un point suivi sur les projets en cours est communiqué dans le but de tenir informé les membres. Les divers grands projets concernés sont : **AgroImpact, Climagriculture.**

Il a notamment été discuté du processus de renouvellement de la **convention de prestations** avec les cantons du Jura et de Berne.

LES PROJETS SUIVANTS ONT ETE ACCEPTES ET VALIDES PAR LE CONSEIL :

- Le projet ressources « ClimAgriculture » projet d'envergure, co-financé par l'OFAG, sur 8 ans, dont l'objectif principal consiste à adapter les pratiques agricoles pour optimiser la production de denrées alimentaires dans le Jura et le Jura bernois, dans un contexte de raréfaction de l'eau en été et de perturbation du régime des précipitations.
- Mandat pour l'organisation de la partie dégustation des produits du concours International Alpine Food Contest «ALP'26» qui aura lieu du 6-8 novembre 2026 à Stans.

DIFFERENTS POINTS INTERNES VALIDES PAR LE CONSEIL :

- Les comptes 2024 et le rapport d'audit.
- Le renouvellement de Fidag comme organe de contrôle.

- Le profil de poste pour l'engagement d'un-e conseiller-ère supplémentaire en production animale.
- Le rapport d'activités 2024.
- Le programme de formation continue 2025-2026.
- La convention de collaboration avec la Fédération d'apiculture pour la formation des agriculteurs.
- Demande de soutien auprès de MoVo pour une restauration jurassienne durable.
- Le nouveau règlement de la Commission interjurassienne pour la gestion des marques.
- Le budget 2026.

La dernière séance, s'est terminée par la photo ci-dessous et par la présentation des collaborateurs-trices engagé-e-s durant l'année 2025.



Bas en haut : Daniela Allemann-Gerber (Secrétaire générale CAJB), Christian Tschanz (Président), Nicolas Pape (Vice-président), Olivier Girardin (Directeur FRI), François Monin (Directeur AgriJura), Thierry Blaser (AgriJura), Michael Schlappach (Canton BE), Sylvie Bourquin (secrétaire FRI), Jean-Paul Lachat (Chef ECR JU), Didier Erard (canton JU), Walter Habegger (canton BE), Valérie Soguel-Gerber (Canton JU), Alexandre Geiser (CAJB), Claude Schlüchter (canton JU),

Absents sur la photo : Michael Gysi (Directeur OAN) et Daniel Balmer (Canton BE)

1.2 Direction

Chaque dernier lundi du mois, l'équipe direction se réunit sur le site de Courtemelon. En 2025, elle s'est retrouvée à 11 reprises. En juillet, aucune séance n'est fixée en raison des vacances estivales.

12 membres, 3 femmes et 9 hommes constituent notre Equipe. La force de l'équipe est notamment axée sur la diversification des compétences de chacun-e qui enrichissent les connaissances et favorise l'ouverture d'esprit.

Nos valeurs sont :

RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE.

Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

Pour cette années 2025, l'Equipe de direction a travaillé à l'élaboration du budget 2026, sur la promotion de la santé au travail en collaboration avec la FondationO2, au Festival Terroir Suisse, à définir diverses participations de la FRI à différentes manifestations, à la mise en place de différents développements informatiques ainsi que de sécurité informatique.

L'équipe a également redéfini le cadre pour le nouveau site Interne de la FRI www.frij.ch ainsi que ses différents contenus. En parallèle, elle a discuté d'un concept de communication en lien avec le nouveau site pour les abonnés avec notamment l'envoi d'Infolettres.

En parallèle, lors des séances direction, l'équipe prend connaissance des différents projets qu'ils soient nouveaux ou de leur état d'avancement. Il est notamment discuté de différents points RH, des budgets et des comptes, de l'analyse des risques et bien d'autres points qui font partie de la vie d'une Fondation.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2025.



Equipe de direction composée de 12 membres.

De gauche à droite

Olivier Boillat, Olivier Lapairel, Claude-Alain Baume, Maude Membrez, Olivier Girardin, Pierre-André Odiet, Véronique Frutschi, Fabrice Berret, Sylvie Bourquin, Laurent Joliat, Julien Catellani, Beat Knobel

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2025 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateur est de 94 personnes au total, dont 6 apprentis et 2 stagiaires.

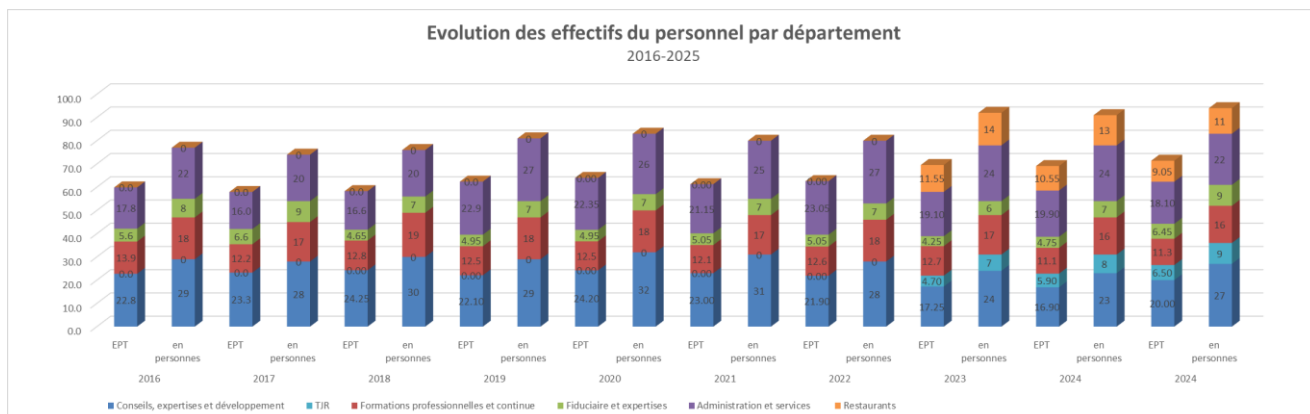
Tableau 1

Effectif du personnel au 31.12.2025 (civilistes, stagiaires et apprenti-e-s non compris).

	Effectif du personnel en 2025					
	en personnes			en équivalence à plein temps (EPT)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	9	13	22	7.5	10.6	18.10
Restaurants	7	4	11	6.65	2.4	9.06
Conseils	16	11	27	12.05	7.95	20.00
TJR	3	6	9	2.9	3.6	6.50
Fiduciaire	4	5	9	3.3	3.15	6.45
Formation	7	9	16	5.6	5.7	11.30
Total	46	48		38	33.4	
			94			71.40

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2025 sont de 71.4. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 2.

Figure 2



Durant l'année 2025, on distingue les engagements suivants :

- 2 collaboratrices ;
- 3 collaborateurs ;
- 4 apprentis (3 femmes et 1 homme) ;
- 2 stagiaires CDD d'une année (2 femmes).

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances en veillant à promouvoir la diversité des profils.

Turnover - Source : *Swissalary*

Le taux de rotation du personnel pour 2025 s'élève à 14.73%, en diminution par rapport à 2024 (17.37%) et en nette amélioration comparée à 2023 (24.41%).

Ce taux se situe légèrement en dessous de la moyenne suisse (16.1% en 2024), traduisant une évolution favorable et une stabilisation progressive des effectifs.

La FRI se situe dans la moyenne et suit la tendance actuelle. Cette baisse du turnover reflète une amélioration de la fidélisation du personnel, enjeu majeur des politiques RH actuelles. Les organisations tendent aujourd'hui à renforcer l'engagement des collaborateurs à travers des leviers tels que la qualité de vie au travail, les perspectives d'évolution et la reconnaissance.

Dans le courant de l'année 2025, 9 personnes ont quitté la Fondation : 7 départs volontaires, 1 arrêt pour problème de santé et 1 départ à la retraite.

2 apprentis ont terminé leur formation, alors que 2 jeunes ont mis un terme à leur apprentissage, ainsi qu'une fin prévue de stage (CDD).

**Source : Office fédéral de la statistique, mobilité du personnel*

Le tableau 2 présente les mutations de personnel en 2025 (CDI et CDD) et la figure 3, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2025.

Tableau 2

Mutations de personnel en 2025 (CDI et CDD).

ENTREES					
Monnerat	Ludivine	Dpt Formation	Enseignante NAL / TCL	80%	01/01/25
Koller	Daniel	Dpt Conseils	Conseiller en gestion	75%	01/01/25
Bürki	Régis	Da TJR	Gestionnaire de projet	100%	01/04/25
Aubertin	Yannick	Da Alimentation et services hôteliers	Cuisinier	100%	01/04/25
Lysogor	Victor	Da Alimentation et services hôteliers	Apprenti cuisinier	100%	01/08/25
Garcia	Castillo	Da Alimentation et services hôteliers	Apprentie GHI	100%	01/08/25
Krenger	Alena	Dpt Administration & Services	Apprentie maraîchère	100%	01/08/25
Blanchat	Jordan	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	01/08/25
Poupon	Mathilde	Dpt Conseils	Conseillère en PA et enseignante	80%	01/08/25
Panier	Stéphanie	Da TJR	Stagiaire TJR	60%	01/11/25

Apprentis-stagiaires

Ressources humaines

SORTIES					
Broquet	Céline	Dpt Formation	Enseignante NAL / TCL	40%	31/01/25
Couvé	Nicolas	Da TJR	Gestionnaire de projets	80%	28/02/25
Géлинаud	Thierry	Da Alimentation et services hôteliers	Cuisinier	100%	31/03/25
Guenot	Julie	Da Alimentation et services hôteliers	Apprentie cuisinière	100%	31/03/25
Wüthrich	Sabrina	Da Alimentation et services hôteliers	GEI	60%	30/04/25
Christian	Mary	Da Alimentation et services hôteliers	Apprentie cuisinière	100%	30/04/25
Liechti	Elise	Dpt Administration & Services	Apprentie maraîchère	100%	31/07/25
Morange	Swen	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	31/07/25
Koller	Stéphanie	Dpt Fiduciaire	Comptable	70%	31/08/25
Allaz	Karine	Da Alimentation et services hôteliers	Aide de cuisine	20%	31/08/25
Receveur	Lucien	Da TJR	Collaborateur administratif	100%	31/10/25
Jubin	Pascal	Dpt Administration & Services	Aide jardinier	30%	31/12/25
Willemin	Gaël	Da TJR	Gestionnaire de projet	100%	31/12/25
Jolissaint	Marie	Da TJR	Gestionnaire de projet	80%	31/12/25
Martice	Sara	Da TJR	Stagiaire TJR	80%	31/12/25

Apprentis-stagiaires

Taux d'absentéisme - Source : *Timelead, rapport et vue, vue annuelle, absences, graphique*

En 2025, le taux d'absentéisme lié à la maladie s'établit à 1.83% (contre 1.47% en 2024 et 2.24% en 2023).

Le taux lié aux accidents est de 0.15% (contre 0.59% en 2024 et 0.41% en 2023).

Le taux d'absentéisme global, incluant les autres absences (conгés maternité/paternité, conгés non payés, obligations familiales, etc.), atteint 3.03% (2.93% en 2024 et 3.67% en 2023).

Ce niveau demeure inférieur à la moyenne suisse estimée à environ 3.8% du temps de travail, soit environ 8.3 jours d'absence par collaborateur.

Ces résultats témoignent :

- D'un bon niveau d'engagement du personnel,
- D'une gestion efficace des absences,

La FRI est consciente de l'importance du bien-être au travail, thématique devenue centrale dans les politiques RH modernes. A ce titre, un effort particulier est porté à la prévention des risques psychosociaux avec la mise sur pied d'une formation en collaboration avec la Fondation O2 sur la gestion du stress.

Ancienneté - Source *Swissalary, liste jubilaires, années de service*

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 16.12 années pour les hommes contre 7.79 ans pour les femmes. Les chiffres sont stables par rapport à l'année précédente et démontrent bien un réel engagement du personnel dans son activité professionnelle.

Ces valeurs sont globalement stables par rapport à l'année précédente et traduisent un attachement durable à l'institution, en particulier parmi les collaborateurs masculins.

On observe toutefois une tendance générale à la réduction de l'ancienneté au fil des générations, phénomène largement constaté sur le marché du travail. Les nouvelles générations privilégient davantage la mobilité professionnelle, la diversité des expériences et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Formation continue - Source : *Timelead, approbations, approuver les entrées TL, projet 7020 pour l'année 2025*

La FRI encourage activement le développement des compétences et soutient les démarches de formation de son personnel.

Actuellement, 3 collaborateurs suivent une formation supérieure (brevet fédéral ou CAS).

En 2025, 1'540 heures de formation continue ont été réalisées, soit une moyenne de 16.5 heures par collaborateur.

Malgré ces résultats, un potentiel d'amélioration subsiste afin d'inciter davantage les collaborateurs à bénéficier des 5 jours de formation annuels mis à disposition.

Dans un environnement en constante évolution, marqué notamment par la digitalisation, le rythme de travail et l'émergence de nouvelles compétences, la formation continue constitue un levier stratégique essentiel pour maintenir l'employabilité et la performance organisationnelle.

Ressources humaines

Figure 3

Organigramme de la FRI au 31.12.2025.

95 collab.		Conseil de fondation / Président : Christian Tschanz, Vice-président : Nicolas Pape		
		Directeur: Olivier Girardin		
Départements		Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement	Administration et services
Domaines d'activités		Pierre-André Odiet	Claude-Alain Baume	*Olivier Girardin
Agroécosystèmes	Production animale	Jean-Claude Girardin Camille Charmillot	Véronique Frutschi Jocelyn Altermath Pierre-Alain Juillerat	Olivier Boillat Maude Membrez Sylvie Bourquin Maude Beuchat Sandra Cardicchi Valérie Maurer Nicole Yerly
	Production végétale et environnement	Florence Theurillat	Beat Knobel Julien Berberat Gaëlle Beureux Emmanuel Brandt Victor Egger Amélie Fietier P.-André Fringeli	Julie Hernandez Brieuc Lachat Sarah Rey Luc Scherrer Y.-David Varennes Laura Vorpe Bertrand Wüthrich
Economie rurale	Gestion d'entreprise et économie rurale	Pierre-André Odiet Mathieu Petignat	Fabrice Berret Claude-Alain Baume Camille Bessire Mélanie Gyger Vincent Jolidon Cédric Linder Daniel Koller Jenny Mérillat Quentin Tatti	Dpt Fiduciaire Julien Catellani Caroline Affolter Jade Chalverat Vérène Dessarzin Simon Girardin Martine Glauser, (domicile) Nicolas Ruchti Pierre Schaller Axelle von Kaenel
	Terroir Jurarégion		*Olivier Lapaire Régis Bürki Marie Jolissaint Nadège Koller Laurie Marchand Sara Martic Veronica Matti Stéphanie Panier Gaël Willemin	
	Alimentation et services hôteliers	Charlotte Beuret Sébastien Courtet Mélanie Derivaz Anne-Catherine Gerber Claude-Alain Hofer Fabienne Klötzli Anne-Cécile Monnin Ludivine Monnerat Henriette Schaffter Claudia Cochard Schwartz	*Laurent Joliat Intendance Laura Garcia Castillo (appr. 1 ^è année) Amelia Kohler (appr. 2 ^è année) Philippe Taillard, Courtemelon Françoise Bindit Pierre-Yves Zwahlen, Loveresse Restaurant FRI Alexandre Ulmann (chef) Yannick Bertin Marine Esposito	Restaurant Divcom Jean-Jacques Iseli (chef) Yasin Hassani Caroline Jubin Miljaim Sacipi Anne-Claude Tschopp Lysogor Victor (appr. cuisinier 1 ^{ère}) Restaurant Divart David Lachat (chef) Isabelle Eschmann Aster Wendimu
Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie				
Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois				
* Domaine Terroir Jurarégion: O. Girardin fonctionne en tant que responsable de département				(Apprenti-e-s)
° Alimentation et services hôteliers.: L. Joliat fonctionne en tant que responsable de département pour les secteurs intendance et restaurants				

En 2025, la FRI a communiqué comme suit :

- **2'300 lecteurs du Terrien interjurassien**, version papier et x versions sur le site internet www.frij.ch ;
- **76'900 auditeurs** touchés chaque semaine par « Minute des terroirs » sur les radios RFJ (audience 44'670) et RJB (audience 32'230) ;
- **50'000 repas** servis par les 5 restaurants FRI avec produits régionaux (50% et Bio (25%) ;
- **10'000 visiteurs** au 11^e Concours Suisse des produits du terroir, qui devient Festival Terroir Suisse ;
- **12'000 visiteurs** à la ferme pour la Maison du père Noël, Mormont ;
- **1'185 abonnés FRI en Agriculture et 418 abonnés en Economie familiale FRI** globalement très satisfaits des prestations FRI (enquête HAFL 2024 auprès des membres) ;
- **1'000 visiteurs** au 27^e Marché paysan de Loveresse ;
- **900 élèves** des écoles secondaires JU informés des métiers et formations à la FRI ; ainsi que **600 élèves** des écoles secondaires du Jura bernois ;
- **70 cours** de formation continue proposés ;

Les communiqués publiés par FRI en 2025 sont :

- Lancement du Prix agricole 2025 ;
- L'APPR – Association des producteurs régionaux fête ses 10 ans ;
- La Suisse remporte le 1^{er} prix aux Agrochallenges aux Pays-Bas ;
- Lauréats de l'arc jurassien pour brevets et maîtrise ;
- Remise des diplômes à Courtemelon ;
- Vœux FRI pour 2026.

Le **nouveau site internet www.frij.ch** a été développé sur un système indépendant géré par FRI (WordPress). Il s'adresse aux publics suivants :

- Au monde de L'HOTELLERIE & INTENDANCE ;
- Au monde AGRICOLE ET PRODUCTEURS ;
- Aux élèves en formation AGRICULTURE ;
- Aux élèves en formation HOTELLERIE & INTENDANCE.

Communication en 2025

Les nouvelles « **Infolettres thématiques** » sont envoyées à toutes les personnes intéressées, chaque samedi matin à 7h00. Il est possible en tout temps de 's'inscrire / désinscrire. Nous espérons ainsi avec notre nouvel outil (WordPress – AcyMailing) apporter l'information uniquement aux personnes concernées :

- Terrien interjurassien (version infolettre par mail = idem papier) ;
- Infolettre - Production animale ;
- Infolettre - Production végétale ;
- Infolettre - Gestion d'entreprise ;
- Infolettre - Terroir Jura Région ;
- Infolettre – Intendance ;
- Infolettre - Informations générales FRI ;
- Infolettre - Alimentation & développement personnel ;
- Lettre d'information à l'agriculture du Jura bernois.

S'abonner

Les groupes Whats'APP suivant sont gérés :

- Céréales et maïs – Vallée de Delémont ;
- Céréales et maïs – Franches-Montagnes ;
- Céréales et maïs – Ajoie ;
- Céréales et maïs – Jura bernois ;
- Colza ;
- Betteraves ;
- Herbages – montagne ;
- Herbages – plaine.



L'**agenda interjurassien** www.frij.ch/agenda-partage/ permet à chaque organisation de déposer des événements / consulter ceux des autres organisations du territoire concerné. Ils sont tirés par :

- JB - Assemblées, événements, conférences, marchés de bétail ;
- JB - Echéances administratives ;
- JU - Assemblées, événements, conférences ;
- JU - Echéances administratives ;
- JU-JB Marchés publics de bétail ;
- Agenda-FRI.

Monde numérique à la FRI : pour chaque projet, ainsi que pour chaque collaboration dans d'autres institutions, le FRI utilise les nouveaux outils Office 365, dont l'application de groupe **Microsoft Teams** permet des vidéoconférences et échanges de données. Cette forte connectivité permet des gains de temps, de transports et apporte une **puissante réactivité dans les projets FRI**. Il n'y a plus aucun appareil téléphonique à la FRI : le personnel répond depuis le nouveau système Teams, sur ordinateur ou téléphone portable simultanément.

Pour atteindre les agriculteurs, la FRI utilise des **SMS et des groupes Whats'App fermés et par thème**. De plus, chaque collaborateur est équipé d'un ordinateur nomade avec système de transmission sécurisé VPN, lui permettant en tout temps et tout lieu du globe, de travailler avec les données et échanger avec ses collègues et autres institutions partenaires.

Le bulletin **Terrien interjurassien** est publié 11 fois par an à 2'300 exemplaires, envoyé en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes. Les pages 1, 2 et 3 sont réservées à l'éditorial FRI, suivi de prises de positions des Chambres d'agriculture, en alternant entre Jura bernois et Jura. La FRI en rédige les éditoriaux, qui se veulent techniques, apolitiques, innovants et reliant les 100 projets en cours à la base paysanne.



11 numéros du « Terrien Interjurassien » publiés en 2025.

Les principaux réseaux sociaux Facebook sont « FRI Agriculture » et « FRI Intendance » ; ils connaissent une augmentation de l'affluence. Ils sont complétés au niveau des domaines par des pages spécifiques selon leurs besoins de communication.

- FRI Intendance : **655 abonnés** (646 en 2024, 633 en 2023, 581 en 2022, 558 en 2021, 518 en 2020, 314 en 2019, 352 en 2018, 262 en 2017) ;
- FRI Agriculture : **1'727 abonnés** (1'657 en 2024, 1'540 en 2023, 1'346 en 2022, 1'076 en 2021, 748 en 2020, 562 en 2019, 346 en 2018, 169 en 2017) ;

Communication en 2025

- Terroir-Juraregion : **5'660 abonnés** (5'478 en 2024, 5'267 en 2023, 4'919 en 2022, 4'654 en 2021, 4'146 en 2020, 3'644 en 2019, 2'902 en 2018, 2'500 en 2017) ;
- Concours suisse des produits du terroir : **27 abonnés** (3'356 en 2024, 3'379 en 2023, 3'104 en 2022, 3'105 en 2021, 2'505 en 2020, 2'497 en 2019, 1'958 en 2018, 1'900 en 2017) ;
- Viande Chevaline suisse l'Originale : **215 abonnés** (213 en 2024, 208 en 2023, 208 en 2022, 209 en 2021, 206 en 2020, 195 en 2019, 169 en 2018, 160 en 2017) ;
- Restaurant de Courtemelon : **316 abonnés** (104 en 2024) ;
- FRI Alimentation & Développement personnel : **23 abonnés** (23 en 2024) ;
- Les Jardins de Courtemelon : **1'209 abonnés** (1'174 en 2024).

La chaîne YOUTUBE « Fondation Rurale Interjurassienne comprend 12 films, classés selon les Playlists suivantes. Ces vidéos sont accessibles depuis n'importe quel téléviseur domestique numérique, téléphone ou ordinateur :

- | | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| • FRI GENERAL | • Créalait | • Gestionnaire en intendance |
| • Formations FRI | • Apiculture | • Filières alimentaires FRI |
| • Production végétale & Environnement | • Station d'arboriculture | • Concours Suisse terroir |
| • Production animale FRI | • Gestion & Economie rurale | • Concours internationaux. |

1.5 CLIENTÈLE

1.5.1 ABONNÉS

On constate une diminution de 2 abonnements agricoles au niveau du Jura bernois ; et une diminution de 5 exploitations agricoles dans la région. Pour le Jura, une augmentation de 4 abonnements agricoles avec une augmentation de 2 exploitations sur le territoire. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en diminution de 10. Le produit des abonnements agricoles en 2025 est de CHF 292'800.- (CHF 289'856.- en 2024) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 20'550.- (CHF 21'300.- en 2024).

Tableau 3

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
	<u>2024</u>	<u>2024</u>	<u>31.12.24</u>	<u>2024</u>	<u>31.12.24</u>	<u>2024</u>	<u>2024</u>
Jura	789/287	884	789	89.25%	287	99.70 %	98.95 %
Jura bernois	396/125	515	396	76,9%	125	96.97 %	93,98 %
Totaux	1185 / 412	1409	1204	83.7%	417	98.33 %	96.46 %
	<u>2025</u>	<u>2025</u>	<u>31.12.25</u>	<u>2025</u>	<u>31.12.25</u>	<u>2025</u>	<u>2025</u>
Jura	793/281	886	793	89.50%	281	99.72 %	97.90%
Jura bernois	394/121	510	394	77.25%	121	99.45 %	96.80%
Totaux	1187 / 402	1396	1187	83.37%	402	99.58%	97.35%

2 FORMATION PROFESSIONNELLE

2.1.1 ET CONTINUE EN HÔTELLERIE & INTENDANCE

« Professionnel-le-s polyvalent-e-s recherché-e-s sur le marché du travail. Une formation avec de réelles perspectives »

Le marché du travail recherche actuellement des professionnel-le-s bien formé-e-s dans le domaine de l'hôtellerie-intendance, mais les candidat-e-s sont peu nombreux-ses. Les gestionnaires et employé-e-s en hôtellerie-intendance assurent l'accueil, le service et l'entretien dans divers établissements tels que les hôtels, foyers, crèches, homes et hôpitaux. Elles et ils disposent d'une large palette de compétences dans les domaines de l'accueil et du conseil aux clients, l'entretien et l'aménagement des locaux, le circuit du linge, le service des boissons et des mets ou encore des tâches administratives. Un travail important reste à réaliser pour revaloriser l'image et le positionnement de ces professions dynamiques aux multiples facettes.

LES FAITS MARQUANTS

Le tableau ci-dessous illustre en quelques chiffres l'année 2025 dans les formations **d'employé-e en hôtellerie-intendance** (EHI) et en intendance (EEI) AFP et de **gestionnaire en hôtellerie-intendance** (GHI) et en intendance (GEI) CFC.

Formation	AFP EEI EHI	CFC GEI GHI
Effectifs 2024-25	13	41
Effectifs 2025-26	12	32
Nbre de diplômé-e-s 2025	4	9

L'introduction des **nouvelles formations d'employé-e et de gestionnaire en hôtellerie-intendance** ainsi que d'importants efforts de

communication ont permis une progression des effectifs à la rentrée d'août 2024 à l'Ecole des Métiers de l'Intendance (EMI). Les effectifs ont par contre quelque peu fléchi à la rentrée 2025. L'année 2025 a été essentiellement marquée par la poursuite de la mise en œuvre des nouvelles ordonnances de formation et de leur plan de formation. Durant cette année des efforts conséquents de communication pour promouvoir les professions en hôtellerie-intendance ont également été déployés.



LES DEFIS

Dans les institutions médico-sociales ou le secteur hôtelier en particulier, la maîtrise des activités d'intendance est un élément essentiel pour la satisfaction des clients et le bon fonctionnement de l'entreprise. Le marché du travail recherche actuellement des professionnel-le-s bien formé-e-s dans ce domaine, mais les candidat-e-s se font rares. Le premier défi consiste à améliorer l'image de ces professions auprès des jeunes et de renforcer les effectifs en formation.

Suite au rattachement du secteur hôtelier à celui de l'intendance, l'ouverture de **nouvelles places d'apprentissage** dans ce secteur constitue un second défi. Une collaboration avec GastroJura et Gastro Grand Chasseral s'avère opportune dans ce cadre.

Dans ce contexte, en collaboration avec l'OrTra Intendance Interjurassienne, un important travail de communication doit encore être réalisé auprès des futur-e-s apprenti-e-s, des maîtres d'apprentissage et des employeurs pour promouvoir l'image de la profession et renforcer le positionnement des professionnel-le-s de l'hôtellerie-intendance au sein des institutions et entreprises qui les emploient.

Enfin, au-delà de la formation professionnelle initiale, l'offre de formation continue dans le domaine de l'hôtellerie-intendance mérite d'être encore développée.

« Une formation essentielle pour répondre à de nombreux défis qui séduit toujours la jeune génération »

2.1.2 FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE AGRICOLE

Les aléas climatiques de plus en plus fréquents nécessitent la recherche de systèmes de production et de modes d'organisation des exploitations résilients. L'agriculture doit également veiller à la préservation des ressources naturelles, limiter l'usage des intrants et soutenir ses efforts pour garantir une production durable tout en maintenant son rôle producteur et nourricier. Dans la conduite de son entreprise, le chef d'exploitation doit s'adapter en permanence à l'évolution des marchés et aux modifications des conditions cadres. Une solide formation professionnelle et une formation continue renouvelée en permanence s'avèrent essentielles pour assurer la durabilité des exploitations et de la filière agroalimentaire.

LES FAITS MARQUANTS

En 2025, l'école d'agriculture a à nouveau enregistré des effectifs réjouissants. La formation professionnelle agricole séduit toujours la jeune génération.

Formation	Effectifs 2024-25	Effectifs 2025-26	Nbre diplômés 2025
AFP agro-praticien-ne	10	10	5
CFC agriculteur/trice	109	103	44
Brevet paysanne	25	28	5
Brevet agriculteur/trice	45	54	9
Maîtrise agricole	10	-	7

En formation continue, 64 cours ont été dispensés, sur 67 proposés. Plus de 1'000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'753 participations.

La nouvelle Ordonnance de formation professionnelle initiale des professions avec CFC du champ professionnel « agriculture » et son plan de formation ont été adoptés par le SEFRI le 23 mai 2025. Durant l'année 2025, le corps enseignant de l'école d'agriculture s'est approprié les documents de mise en œuvre de cette nouvelle formation, notamment le nouveau plan d'étude école en vue de sa mise en œuvre dès la rentrée 2026. Du 24 au 7 juin 2025, deux jeunes agricultrices et agriculteurs du Jura et du Jura bernois,



Agriculteurs-trices: une solide formation pour faire face à de nombreux enjeux

accompagné-e-s de deux collègues valaisans ont représenté les couleurs de la Suisse à l'Europea Agrochallenge à Drenthe, aux Pays-Bas. Ils ont décroché le titre de **Champions d'Europe** d'agriculture, parmi 16 équipes en lice.

LES DEFIS

La mise en œuvre de la nouvelle formation professionnelle initiale agricole constitue le défi principal des trois prochaines années. A ce niveau, les apprenti-e-s doivent acquérir un solide bagage technique, une bonne compréhension de l'agroécosystème dans lequel s'insère l'exploitation et quelques bases de gestion, notamment au niveau des branches de production. Une attention particulière devra être portée à l'intérêt des apprenti-e-s à suivre une **4^e année de formation** et une seconde orientation facultative, pour répondre aux besoins diversifiés des exploitations agricoles de la région.

Le développement des compétences entrepreneuriales est un élément essentiel de la formation professionnelle supérieure. A ce niveau, l'attractivité et l'accessibilité de la formation pour un maximum de titulaires du CFC constitue un enjeu important. Ces éléments sont à prendre en compte dans la révision de la formation supérieure en cours.

La **formation continue** complète le dispositif. Elle a pour défi de répondre tant par le contenu que par la forme aux besoins des professionnel-le-s pour les aider à adapter en permanence leurs connaissances et leurs compétences à un contexte en constante évolution

2.2 Activités du département : vue d'ensemble

Les prestations de formation professionnelle initiale, supérieure et continue agricole, en hôtellerie-intendance et en économie familiale dispensées par la FRI s'articulent sur six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en hôtellerie-intendance : AFP d'employé-e en intendance et en hôtellerie-intendance, CFC de gestionnaire en intendance et en hôtellerie-intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropraticien-ne, CFC agricole ;
- Brevet et diplôme supérieur de paysanne ;
- Brevet et maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 5

Activités déployées en 2025 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail ⁽¹⁾	EPT ⁽²⁾	Apprentis	Apprentis
			Participations 24-25	Participations 25-26
AFP Employée en intendance	2'900	1.6	13	12
CFC Gestionnaire en intendance	7'696	4.2	41	32
AFP Agropraticien	596	0.3	10	10
CFC Agricole	10'428	5.7	109	105
Brevet de paysanne et diplôme de paysanne	1'563	0.9	25	34
Brevet et maîtrise agricoles	1'827	1.0	55	67
Formation continue	3'287	1.8	1'753	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	132	0.1	12	13
- Brevet concierge	118	0.1	7	14
- Formation continue auxiliaires de santé	110	0.06		12
- Formation continue & appui pédagogiques ⁽³⁾	698	0.4		
Total	29'355	16.3		

(1) Sans mandataires externes

(2) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

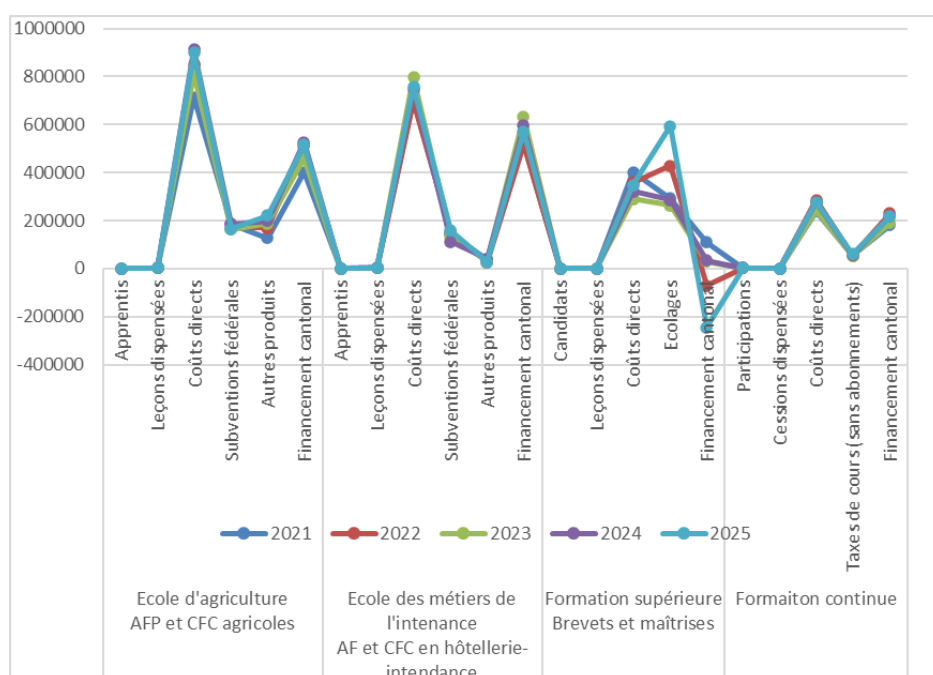
(3) Mandat IFFP, cours et appui internes

Le tableau 5 présente et quantifie les activités déployées par le département formation professionnelle et continue en 2025. Le regroupement de toutes les prestations de formation professionnelle et continue au sein d'un seul et même département permet certaines synergies et une utilisation efficiente des ressources. Outre les aspects quantitatifs, on relève un très haut niveau de satisfaction des personnes en formation face aux prestations offertes.

Tableau 6

Activités déployées et ressources mobilisées de 2021 – 2025 dans les prestations de formation au sein de la FRI

Filières	Rubriques	2021	2022	2023	2024	2025
Ecole d'agriculture AFP et CFC agricoles	Apprentis	106	95	103	113	117
	Leçons dispensées	3'220	3'400	3'436	3'516	3'660
	Coûts directs	713'225 CHF	850'221 CHF	812'190 CHF	912'257 CHF	901'996 CHF
	Subventions fédérales	184'585 CHF	169'641 CHF	162'690 CHF	185'250 CHF	165'627
	Autres produits	127'468 CHF	169'926 CHF	188'690 CHF	199'231 CHF	221'524 CHF
	Financement cantonal	401'172 CHF	510'654 CHF	460'810 CHF	527'776 CHF	514'845 CHF
Ecole des métiers de l'intendance AFP et CFC en hôtellerie-intendance	Apprentis	56	56	45	49	49
	Leçons dispensées	4'144	3'738	2'970	3'312	3'575
	Coûts directs	704'631 CHF	698'398 CHF	799'763 CHF	749'649 CHF	758'279 CHF
	Subventions fédérales	142'851 CHF	150'865 CHF	131'948 CHF	112'794 CHF	159'614 CHF
	Autres produits	38'584 CHF	28'149 CHF	33'041 CHF	40'392 CHF	26'282 CHF
	Financement cantonal	523'196 CHF	519'384 CHF	634'774 CHF	596'463 CHF	572'383 CHF
Formation supérieure Brevets et maîtrises	Candidats	111	121	93	82	91
	Leçons dispensées	1'309	1'217	992	1'168	1'282
	Coûts directs	402'362 CHF	359'082 CHF	291'293 CHF	320'992 CHF	347'652 CHF
	Ecolages	293'262 CHF	429'149 CHF	262'960 CHF	286'672 CHF	593'145 CHF
	Financement cantonal	109'100 CHF	-70'067 CHF	28'333 CHF	34'250 CHF	-245'493 CHF
Formation continue	Participations	1'784	1'587	1'591	2'029	1'753
	Cessions dispensées	169	175	151	154	163
	Coûts directs	238'753 CHF	285'177 CHF	242'568 CHF	276'923 CHF	277'177 CHF
	Taxe de cours (sans abonnements)	56'686 CHF	54'511 CHF	52'866 CHF	57'188 CHF	59'823 CHF
	Financement cantonal	182'067 CHF	230'666 CHF	189'702 CHF	219'735 CHF	217'354 CHF





Diplômé-e-s FRI 2025.

2.3 Formation professionnelle initiale en hôtellerie- intendance

L'école des métiers de l'intendance (EMI) dispense les cours professionnels pour les deux professions d'employé-e en hôtellerie-intendance (EHI) AFP et de gestionnaire en hôtellerie-intendance (GHI) CFC, ainsi que 50 % de la formation pratique pour les apprenti-e-s en école de métier dans ces deux filières.

Sur mandat de la profession, elle a organisé et dispensé 28 jours de cours interentreprises. Les journées d'examens blancs et intermédiaires ainsi que six journées de préparation pratique aux examens figuraient également au programme.

En 2025, nous avons poursuivi l'introduction des nouvelles formations d'employé-e en hôtellerie-intendance AFP et de gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC. Dès la rentrée 2025, seul la classe de 3^e année de gestionnaire en intendance (GEI) s'est encore ouverte sous l'égide de l'ancienne ordonnance de formation.

Dans la filière en école de métier, il importe d'assurer une formation pratique conforme à ce que l'on trouve en entreprise et répondant aux besoins du marché du travail. La FRI, avec ses secteurs hôteliers, restauration et conciergerie, offre de nombreuses possibilités de mettre les apprenti-e-s en situation de travail similaires à ce qu'ils et elles trouveront par la suite dans leur vie professionnelle. Ainsi, l'EMI collabore étroitement avec ces secteurs de production de la FRI. Dans le même but, les apprenti-e-s de l'EMI ont participé à diverses mises en situation pratiques au sein la FRI et à l'extérieur. Ils ont notamment assuré le service des invités à l'assemblée générale de la BCJ et au repas lors de la remise des diplômes à Courtemelon. Leur implication et leurs compétences ont été particulièrement appréciées dans le cadre du concours suisse des produits du terroir.

Sur le marché du travail, les professionnel-le-s bien formé-e-s dans le domaine de l'hôtellerie-intendance sont recherché-e-s. La polyvalence de ces professions est un de leurs nombreux atouts. Toutefois, un grand travail de communication doit encore être effectué auprès des jeunes en recherche d'une profession ou des employeurs potentiels. Dans ce but l'EMI a présenté les nouvelles professions en hôtellerie-intendance lors du Festival Apprentissage Jura le 23 septembre 2025. Elle a également présenté ces professions dans les classes de transition de l'école de culture générale, dans 7 forums auprès des classes 10H du Jura, lors de 6 soirées d'information et de 10H du Jura bernois,

qu'à 2 groupes TOPP (Transition Option Projet Professionnel).

Après des effectifs réjouissants à la rentrée 2024 dans les classes EHI et GHI, les effectifs à la rentrée 2025 sont quelque peu en retrait.

Tableau 7

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s					
	Total		JU		JB	
	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26
EHI* 1 EM	7	2	6	2	1	
EHI* 1 dual	2	4			2	4
EEl / EHI* 2 EM	3	4	3	3		1
EEl / EHI* 2 dual	1	2			1	2
GEI / GHI* 1 EM	7	1	5	1	2	
GEI / GHI* 1 dual	12	9	9	4	3	5
GEI / GHI* 2 EM	3	5	3	4		1
GEI / GHI* 2 dual	8	9	6	6	2	3
GEI 3	11	8	7	4	4	4
Totaux	54	44	39	24	15	20

*Dès la rentrée 2024, les professions EHI et GHI succèdent à EEl respectivement GEI

En juin 2025, quatre candidat-e-s se sont présenté-e-s aux procédures de qualification pour l'obtention de l'AFP d'employé-e en intendance et ont obtenu leur diplôme. 14 apprenti-e-s gestionnaires en intendance se sont présenté-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 13 obtiennent le CFC.

Tableau 8

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.

2025	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
AFP EEl	4.67	4	0	100%
CFC GEI	4.56	9	3	75%

Défis pour l'avenir

Dans les institutions médico-sociales ou le secteur hôtelier en particulier, la maîtrise des activités d'intendance est un élément essentiel pour la satisfaction des clients et le bon fonctionnement de l'entreprise. Le marché du travail recherche actuellement des professionnel-le-s bien formé-e-s dans ce domaine, mais les candidat-e-s sont peu nombreux-ses. La mise en place des nouvelles formations doit contribuer à améliorer la situation. Le premier défi consiste à améliorer l'image de ces professions auprès des jeunes et à renforcer les effectifs en formation. Si la rentrée 2024 a répondu à ces attentes, la rentrée 2025 montre que les efforts doivent être poursuivis. Il convient également d'élargir la formation au secteur hôtelier et de gagner de nouvelles places d'apprentissage dans ce secteur. Enfin, il importe de bien positionner les futur-e-s diplômé-e-s sur le marché du travail.



Mise en situation des apprentis GEI et EEI en école de métier.

2.4 Formation professionnelle initiale agricole

L'école d'agriculture (EA) accueille les apprenti-e-s agropraticien-ne-s AFP et agriculteurs et agricultrices CFC du Jura et du Jura bernois pour les cours professionnels. En 1^{ère} et 2^e année, les cours sont dispensés à Courtemelon ou Loveresse selon la provenance des apprenti-e-s. Les cours de 3^e année sont dispensés à Courtemelon. La FRI, sur mandat des organisations professionnelles, organise également les cours interentreprises, dont 15 jours ont été organisés en 2025.

Pour l'organisation de cours à option réunissant de faibles effectifs, la FRI collabore avec le centre de formation de Grangeneuve et le Pôle Terre et Nature du Centre de formation Professionnelle Neuchâtelois pour les cours de production porcine et d'élevage et garde du cheval et avec Aviform pour la production avicole. Ce mode de collaboration permet de réunir des effectifs suffisants dans des domaines spécifiques. Il favorise aussi l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

Lors des championnats d'Europe d'agriculture « Agrochallenges » 2025, qui se sont déroulés à Drenthe, Pays-Bas, les 25 et 26 juin 2025, la Suisse s'est classée au 1^{er} rang parmi 16 nations, après 2 jours de compétitions européennes en agriculture comptant 18 épreuves d'agilité, de réflexion et de travail d'équipe. L'équipe suisse était composée de Liam Juan (VS), de Marco Rossetti (VS), de Cynthia Zmoos (JU), de Kilian Laville (JU) et du coach Abraham Monnier (VS).

Ces joutes professionnelles sont organisées par le réseau européen des écoles d'agriculture EUROPEA, dont la Suisse est membre avec notamment l'école d'agriculture de Châteauneuf et la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI).

Dans le cadre des SwissSkills organisés à Berne du 17 au 20 septembre 2025, Kilian Laville a encore défendu les couleurs du Jura et du Jura bernois, démontrant également sa motivation à mettre en valeur les compétences acquises durant sa formation professionnelle agricole.

La nouvelle ordonnance de formation professionnelle initiale des professions avec CFC du champ professionnel « agriculture » et son plan de formation ont été adoptés par le SEFRI le 23 mai 2025. Leur mise en application sera effective dès la rentrée d'août 2026. Durant l'année 2025, le corps enseignant de l'école d'agriculture s'est approprié les documents de mise en œuvre de cette nouvelle formation, notamment le nouveau plan d'étude école. Trois enseignant-e-s se sont également engagé-e-s dans la rédaction des nouveaux moyens d'enseignement.

Les effectifs enregistrés à la rentrée 2024 à l'école d'agriculture ont atteint un nouveau record avec 119 apprenti-e-s. La rentrée 2025 s'est également fort bien déroulée avec 115 apprenti-e-s.

Tableau 9

Effectifs dans la filière agricole.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres ⁽¹⁾	
	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26
Agroprat 1	4	3	4	2				2
Agroprat 2	6	7	2	6	1		3	1
Agr 1	26	28	13	17	11	9	2	2
Agr 2	36	38	22	25	12	12	2	1
Agr 3	47	39	20	25	20	14	7	
Totaux	119	115	61	75	44	35	14	5

(1) Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

Au printemps 2025, 44 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 42 ont obtenu le CFC d'agriculteur et d'agricultrice. Au niveau de l'AFP d'agropatricien-ne, les 5 candidat-e-s ont obtenu leur diplôme.

Tableau 10

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.

2025	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropatricien-ne AFP	5.14	5	0	100%
Agriculteur-trice CFC	4.9	44*	2	96%

* dont 8 candidat-e-s avec domaine spécifique agriculture biologique

Tableau 11

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.

2025	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC / AFP	896	525	26	16	87,1%	91'4%

Défis pour l'avenir

La nouvelle ordonnance de formation professionnelle initiale des professions avec CFC du champ professionnel « agriculture » sera mise en œuvre dès la rentrée 2026. La FRI a participé très activement à cette révision, qui débouchera sur un CFC en 3 ans avec 6 orientations à choix en 3^e année. Les cours professionnels seront dispensés selon un système linéaire sur les trois ans de formation. Cela permettra aux apprenti-e-s d'acquérir une formation plus approfondie dans l'orientation choisie et la formation pratique sera renforcée. La formation professionnelle agricole doit notamment apporter de solides compétences dans les techniques de production et former à des pratiques agricoles résilientes dans un contexte de changement climatique, qui préservent les ressources naturelles, limitent le recours aux intrants et l'impact sur l'environnement. Au niveau de la formation initiale, les apprentis doivent acquérir un solide bagage technique, une bonne compréhension de l'agroécosystème dans lequel s'insère l'exploitation et quelques bases de gestion, notamment au niveau des branches de

production. Il importera de veiller à ces éléments lors de la mise-en-œuvre de la nouvelle formation. Afin d'assurer une **formation suffisamment large répondant aux besoins d'exploitations diversifiées**, **les apprenti-e-s** pourront acquérir durant une année de formation supplémentaire une deuxième orientation avec à la clé un deuxième CFC. Inciter un maximum d'apprenti-e-s à opter pour une deuxième orientation est un élément important du succès de la révision.

La mise en œuvre de cette nouvelle formation nécessitera des ressources supplémentaires importantes pour l'école d'agriculture. On verra une augmentation du nombre de leçons en 1^{ère} année et 2^e année, passant de 360 à 500 par classe et par année. D'autre part en 3^e année, si on passera de 880 périodes de cours à 500, le système des orientations et l'arrivée d'apprenti-e-s optant pour une deuxième orientation engendrera l'ouverture d'une, voire deux classes supplémentaires.



Champions d'Europe d'agriculture 2025.

2.5 Formation professionnelle supérieure agricole

2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles

La conduite performante et durable d'une exploitation agricole requière un haut niveau de compétences dans les domaines techniques, la gestion et la préservation des ressources, la gestion d'entreprise, la valorisation des productions et la maîtrise des marchés. La formation professionnelle supérieure agricole apporte les compétences requises dans ces différents domaines. A ce niveau de formation, l'expérience pratique dans la conduite d'une entreprise agricole s'avère particulièrement importante pour établir des liens entre la matière vue en cours et les problématiques à résoudre au quotidien par un chef d'exploitation et atteindre ainsi le niveau de compétence attendu.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec le pôle

Terre et Nature du Centre professionnel Neuchâtelois (CPNE-TN), propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Tableau 12

Offre modulaire proposée en 2024-25 et 2025-26 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés.

	Modules	Périodes totales	2024-2025		2025-2026	
			Dispensés	Participants	Dispensés	Participants
Brevet agricole Gestion	B01 Compétences personnelles et méthodiques du chef d'entreprise	48	X	15	X	23
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP1)	80	X	17	X	24
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP3&4)	40	X	29	X	27
	B03 Marketing	40	X	17	X	25
	B04 Gestion du personnel	40	X	20	X	28
Techniques de productions et prestations de services	LW01 Grandes cultures	64			X	15
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	80	X	6	X	18
	LW03 Grandes cultures bio*	60			X	13 ⁽⁷⁾
	LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio*	60	X	3 ⁽¹⁾		
	LW05 Bétail laitier	68	X	17		
	LW07 Engraissement de gros bétail	48	X	8		
	LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	48	X	8		
	LW10 Soins aux ongles des bovins	40			X	23 ⁽⁸⁾
	LW12 Insémination des bovins	40	X	12		
	LW20 Approfondissement santé des bovins – A Elevage*	20			X	3
	LW20 Approfondissement santé des bovins – B Santé*	20	X	5		
	BF03 Energies et matières premières renouvelables*	40			X	13 ⁽¹¹⁾
	BF06 Biodiversité*	40			X	1
	BF12 Production de volaille pour la viande*	40			X	1
	BF13 Production de volaille pour les œufs*	40	X	2		
	BF21 Verger haute tige	64			X	5 ⁽²⁾
	BF22 Transformation artisanale des fruits	40	X	6 ^{(2) (3)}		
	BF23 Distillation	32	X	3 ⁽⁴⁾		
	BF27 Apiculture	40	X	5 ^{(4) (5)}		
BF29 Constructions	32			X	18 ⁽¹²⁾	
BF30 Smartfarming	40	X	18 ⁽⁶⁾			
Maîtrise	M01 Planification économique et financière	48	X	8		
	M02 Economie politique et politique agricole	48	X	8		
	M03 Droit agricole et formes d'entreprises	40	X	8		
	M04 Assurances, prévoyance, fiscalité	40	X	8		
	M05 Gestion stratégique	48	X	10	X	2

*Modules dispensés en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation romandes (Agrilogie Grange-Verney, Institut agricole Grangeneuve, Ecole d'agriculture Châteauneuf) et Aviforum.

(1) module dispensé en classe commune avec LW02 et aspects spécifiques bio dispensés en commun dans une classe romande

(2) module intégré dans les cours pour arboriculteurs patentés

(3) dont 3 candidates au brevet fédéral de paysanne

(4) dont 5 candidates au brevet fédéral de paysanne

(5) module intégré dans le cours dispensés en collaboration avec les sociétés d'apiculture JUJB

(6) dont 13 candidats issus des autres écoles romandes

(7) dont 7 candidats issus des autres écoles romandes

(8) dont 1 personne en formation continue à la carte

(9) dont 6 candidates au brevet fédéral de paysanne et 5 candidats issus des autres écoles romandes

(10) dont 1 candidate au brevet fédéral de paysanne et 7 personnes en formation continue à la carte

(11) dont 9 candidats issus des autres écoles romandes

(12) dont 6 candidats issus des autres écoles romandes

FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

A la rentrée 2024, les modules LW09 Engraissement des veaux et BF28 Techniques agricoles ont également été proposés. Ils n'ont pas enregistré d'inscriptions, ou pas suffisamment pour être dispensés et ont été annulés.

Pour l'année scolaire 2025-2026, tous les modules proposés par l'ECE Arc jurassien ont enregistré suffisamment d'inscriptions et ont pu être ouverts.

Après une rentrée 2024 en progression, une augmentation des inscriptions en 2025 a été enregistrée. L'année scolaire 2024-2025 comptait 45 candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur et d'agricultrice, dont 17 en 1^{ère} année et 10 candidat-e-s fréquentaient les cours préparatoires à la maîtrise, dont 8 en début de formation. A la rentrée 2025, on a enregistré 64 candidat-e-s au brevet, dont 23 en première année, et trois candidats à la maîtrise terminent la préparation aux examens finaux ou les modules requis. Parmi les candidat-e-s au brevet, deux se préparent au brevet de maraîcher et maraîchère et une titulaire du brevet de paysanne suit les modules requis pour rejoindre les cours préparatoires au diplôme supérieur de paysanne.

Tableau 13

Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26
Brevet	45	64	18	26	15	14	11	23	1	1
Maîtrise	10	3	7	2	1		2	1		
Totaux	55	67	25	28	16	14	13	24	1	1

(1) Candidat venant du TI

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finaux de brevet et maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 14 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires et finaux du brevet et de la maîtrise agricoles.

14 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens finaux du brevet, 9 lauréat-e-s décrochent leur diplôme. Les huit candidat-e-s à la maîtrise ont toutes et tous réussi les examens finaux. Un candidat doit encore acquérir un module technique pour obtenir son titre.

Tableau 14

Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles.

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Brevet					
Compétence personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	15		15	0	100%
Marketing	19		19	0	100%
Gestion du personnel	18	4.81	15	3	83%
Production fourragère et conservation des fourrages	5	4.50	4	1	80%
Production fourragère et conservation des fourrages bio	5	5.50	5	0	100%
Bétail laitier	17	4.94	15	2	88%
Engraissement de gros bétail	7	4.93	7	0	100%
Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	7	4.86	7	0	100%

Fabrication fromagère	3	4.83	3	0	100%
Transformation artisanale des fruits	6	5.15	6	0	100%
Distillation	3	4.87	3	0	100%
Apiculture	5	5.20	5	0	100%
Smartfarming	17	4.76	15	2	88%
Maîtrise					
Economie politique et politique agricole	8	4.69	8	0	100%
Droit agricole et formes d'entreprises	8	4.63	7	1	88%
Assurances prévoyances fiscalité	8	5.31	8	0	100%
Examens finaux brevet agricole	14	4.20	9	5	64%
Examens finaux maîtrise	8	4.50	8	0	100%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 14 sont globalement bons.

Pour l'obtention du brevet, le travail à consacrer à l'étude d'exploitation est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le ou la candidat-e d'analyser son entreprise, son organisation et ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration. Il convient cependant de ne pas sous-estimer le travail à fournir et le niveau attendu dans ces travaux. Les résultats obtenus en 2025, sont en deçà des objectifs. Une planification rigoureuse du travail des candidat-e-s et un suivi très fin de ces derniers devraient permettre d'améliorer la situation. Une attention particulière doit également être portée à la préparation technique des candidat-e-s pour l'entretien professionnel sur l'exploitation.

Il convient cependant de saluer les efforts consentis par les lauréat-e-s et la qualité du travail fourni pour atteindre le niveau de compétences attendu tant au niveau du brevet que de la maîtrise.

Défis pour l'avenir

Au niveau de la formation professionnelle supérieure agricole, le défi principal consiste à renforcer l'attractivité de la formation et à motiver les titulaires du CFC à entrer en formation supérieure et les lauréat-e-s du brevet à poursuivre avec l'obtention de la maîtrise. Ces aspects seront à prendre en considération dans la révision de la formation professionnelle supérieure agricole actuellement en cours et à laquelle la FRI participe activement. La formation supérieure doit en outre permettre d'approfondir et d'élargir les compétences techniques et surtout de développer les compétences entrepreneuriales essentielles pour s'adapter en permanence à l'évolution du contexte et assurer la durabilité de l'entreprise.

2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec le CPNE-TN, dans le cadre de l'ECE Arc jurassien permet d'accéder au brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Après l'obtention du brevet fédéral de paysanne, les candidates intéressées peuvent poursuivre leur formation en vue de l'obtention du diplôme supérieur de paysanne (maîtrise).

Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

Tableau 15

Offre modulaire proposée en 2024-25 et 2025-26 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés.

Modules	Périodes totales	2024-2025		2025-2026	
		Dispensé	Participant-e-s	Dispensé	Participant-e-s
BP01 Entretien du linge et de l'habitat	64	X	14		
BP02 Gestion de l'habitat	40	X	17 ⁽¹⁾		
BP03 Famille et société	40			X	16
BP04 Jardinage	60			X	14
BP05 Alimentation et préparation des repas	80	X	16		
BP06 Transformation et mise en valeur des produits	60			X	13
BP07 Droit rural	48	X	16 ⁽²⁾		
BP08 Comptabilité agricole	40			X	17 ⁽²⁾
BP09 Economie Rurale	48			X	22 ⁽⁵⁾
BP11 Introduction à l'élevage bovin	40			X	6 ⁽¹⁾
BP13 Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	40	X	10 ⁽³⁾		
BP16 Transformation du lait	40			X	8 ⁽⁶⁾
BF04 Accueil à la ferme (base)	32	X	7 ⁽⁴⁾	X	8 ⁽⁷⁾
BF04D Accueil à la ferme (vente directe)	24	X	8 ⁽⁴⁾	X	10 ⁽⁸⁾
BF07 Office de formation à la ferme	24			X	8 ⁽⁹⁾

⁽¹⁾ dont 1 candidate issue d'une autre école

⁽²⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles

⁽³⁾ dont 1 candidate issue d'une autre école et 3 personnes en formation continue à la carte

⁽⁴⁾ dont 1 candidate issue d'une autre école et 3 candidat-e-s au brevet d'agriculteur-trice

⁽⁵⁾ dont 4 candidates issues d'autres écoles

⁽⁶⁾ dont 3 personnes en formation continue à la carte

⁽⁷⁾ dont 1 candidate issue d'une autre école et 3 candidat-e-s au brevet d'agriculteur-trice

⁽⁸⁾ dont 3 candidates issues d'autres écoles et 3 candidats au brevet d'agriculteur-trice

⁽⁹⁾ dont 3 candidat-e-s au brevet d'agriculteur-trice et 1 candidate au brevet maraîchère

L'année scolaire 2023-2024 a enregistré 25 inscriptions aux cours préparatoires du brevet fédéral de paysanne, avec une fréquentation élevée des sept modules proposés. A la rentrée 2025, 34 candidates se sont inscrites aux 10 modules proposés, qui ont ainsi tous été ouverts.

Tableau 16

Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26
Brevet	25	34	10	12	4	5	4	5	7	12
Diplôme										
Totaux	25	34	10	12	4	5	4	5	7	12

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finaux et l'attribution du brevet ou du diplôme sont assumées par cette dernière.

Tableau 17

Résultats obtenus dans le cadre du brevet fédéral et du diplôme de paysanne.

Module	Candidates	Moyenne	Lauréates	Echecs	%Réussite
Entretien du linge et habitat	14	5.21	13	1	93%
Gestion de l'habitat	17	5.35	16	1	94%
Alimentation et préparation des repas	16	4.91	15	1	94%
Droit rural	16	4.81	14	2	88%
Garde des ovins caprins lapins et de la volaille	9	4.89	8	1	89%
Vente directe	7	5.07	7	0	100%
Examens finaux Brevet	7	4.23	5	2	71%

Selon le tableau 17, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 7 candidates se sont présentées aux examens finaux, 5 obtiennent le brevet fédéral de paysanne. Les résultats sont ici en-deçà des objectifs. Le niveau attendu dans le travail de projet à réaliser pour les examens finaux, ainsi qu'à l'entretien professionnel ont été quelque peu sous-évalués. Ce point mérite une attention particulière dans les cours préparatoires aux examens finaux. Il convient encore de relever que concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable.

Défis pour l'avenir

Maintenir l'attractivité de la formation professionnelle supérieure de la paysanne et l'adapter aux besoins des participantes issues d'horizons très divers constitue un enjeu important dans la formation professionnelle supérieure de la paysanne. Il conviendra également à l'avenir de tendre vers une plus grande perméabilité et transversalité entre les deux brevets d'agricultrice et de paysanne. Ces éléments constitueront des enjeux importants de la révision de la formation professionnelle supérieure agricole en cours.



Brevet fédéral d'agriculteur/trice, brevet fédéral de paysanne, maîtrise fédérale agricole : diplômé-e-s 2025.

2.6 Formation continue agricole et en économie familiale

2.6.1 Un programme riche et varié ouvert à un large public

Elaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, le programme de formation continue de la FRI vise à accompagner les agricultrices et les agriculteurs, ainsi que les acteurs du développement rural dans un contexte en constante évolution. Au-delà de la mise à jour des connaissances et de l'acquisition de nouvelles compétences, la formation continue offre également aux participant-e-s un espace de rencontre, de partage et d'échange.

S'il répond d'abord aux besoins des agricultrices et des agriculteurs, le programme de formation continue de la FRI est également ouvert à toute personne non issue du monde agricole intéressée par les thématiques abordées. Les cours proposés sous la rubrique « Alimentation et développement personnel » s'adressent ainsi à un large public.

Tableau 18

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2024-2025.

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés	Cours non dispensés
Gestion d'entreprise et économie rurale	6	6	100%	
Agriculture biologique	2	2	100%	
Production végétale (sans bio)	5	5	100%	
Environnement	1	1	100%	
Cultures spéciales	3	3	100%	
Production animale (sans bio)	9	8	89%	Santé et élevage des bovins laitiers - Approfondissement
Equipement rural et constructions	3	3	100%	
Produits du terroir espace rural	6	6	100%	
Cuisine alimentation	20	19	95%	Cuisine sans lactose : remplacez sans vous priver
Santé, bien-être, développement personnel	6	5	83%	Sac roll top
Activités créatives	6	6	100%	
Total	67	64	96%	

64 des 67 cours proposés ont été dispensés. Plus de 1'000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'753 participations.

Tableau 19
Participation aux prestations de formation continue 2025.

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
Economie familiale	Activités créatrices	68	6	11	6.2	11.3
	Cuisine alimentation	761	19	83	9.2	40.1
	Santé développement personnel	81	5	9	9.0	16.2
	Total / Moyenne Economie fami	910	30	103	8.8	30.3
TJR	Produits du terroir Espace Rural	266	6	8	33.3	44.3
Gestion	Agriculture biologique	9	1	1	9.0	9.0
	Gestion	131	6	7	18.7	21.8
	Equipement rural	50	3	7	7.1	16.7
	Total / Moyenne Gestion	190	10	15	12.7	19.0
Production animale	Production animale	36	3	3	12.0	12.0
	Production laitière	9	1	2	4.5	9.0
	Production de viande	52	2	2	26.0	26.0
	Production ovine	25	1	1	25.0	25.0
	Apiculture	34	1	2	17.0	34.0
	Total / Moyenne Prod. animale	156	8	5	31.2	19.5
Environ.	Environnement	11	1	1	11.0	11.0
Production végétale	Cultures spéciales	38	3	4	9.5	12.7
	Agriculture biologique	20	1	1	20.0	20.0
	Grandes cultures	162	5	26	6.2	32.4
	Total / moyenne Production végétale	220	9	31	7.1	24.4
	Total / moyenne FRI	1'753	64	163	10.8	27.4

Défis pour l'avenir

La formation continue complète le dispositif de formation proposée par la FRI. Elle doit répondre tant par le contenu que par la forme aux besoins des professionnel-le-s pour les aider à adapter en permanence leurs connaissances et leurs compétences à un contexte en constante évolution. Le contenu doit être adapté en permanence à l'actualité et il convient de pouvoir répondre rapidement à de nouveaux besoins en fonction de l'évolution du contexte. La collaboration avec différents partenaires dans l'organisation et la dispense des cours doit permettre de maintenir un haut niveau d'approfondissement des sujets traités. Il convient également de diversifier les formes de formation proposées, notamment par l'usage accru des technologies de l'information et de la communication. Les cours de formation continues proposés par la FRI sont fréquentés par un public fidèle, représentant environ 25 % des exploitations agricoles du Jura et du Jura bernois. Pouvoir toucher par des canaux et moyens divers une part importante du public restant constitue un défi important.

Enfin, si les agriculteurs et les agricultrices constituent actuellement le public cible de base de nos offres de formation continue, celles-ci s'adressent également à un public plus large, notamment dans les domaines de l'alimentation, la mise en valeur des produits, les cultures spéciales et le jardinage, ou encore le développement personnel. Une offre de formation continue destinée aux professionnel-le-s de l'intendance mérite également d'être développée.

2.6.2 GESTION D'ENTREPRISE ET ÉCONOMIE RURALE

Tous les cours de formation continue proposés en lien avec le domaine gestion ont été dispensés et ont rencontré un vif succès ! Ce constat réjouissant contraste avec les bilans précédents et confirme la pertinence des réflexions et décisions prises ces dernières années.

Concrètement, sept cours en rapport avec la gestion ont été dispensés durant l'année civile 2025, auxquels il convient d'ajouter un cours mené en collaboration avec le domaine d'activité production animale (Construire, mais par où commencer ?).

Parmi les particularités à relever, on peut citer la collaboration avec le CEDD pour l'organisation d'un cours sur la thématique de la dimension familiale des exploitations, entre forces et vulnérabilités. Ce thème délicat à aborder a su trouver son public. L'évaluation effectuée au terme du cours a montré que les questionnements relatifs aux relations au sein de la famille agricole (intra- ou intergénérationnelles) étaient bien présents et qu'il y avait une réelle attente et un besoin de les aborder, malgré la pudeur des exploitant-e-s. L'évaluation a également fait ressortir le fait qu'un approfondissement était souhaité. Cette réflexion sera reprise dans l'élaboration du programme 2026-2027.

Un des points forts de cette campagne de formation réside dans la mise sur pied d'un groupe d'intérêts destiné aux exploitant-e-s ayant récemment débuté leur activité ou qui la débiteront prochainement. Deux premiers cours ont été proposés dans le cadre de ce groupe d'intérêts en 2025. D'autres cours le seront en 2026. Les sujets de cours sont adaptés à ce public spécifique, avec des thématiques clairement orientées pour des personnes accomplissant certaines tâches pour la première fois. Outre l'apport d'informations, ce format permet aux participant-e-s de bénéficier des questions, des expériences et du vécu de leurs pairs. Il leur permet également de créer un réseau avec d'autres professionnel-le-s confronté-e-s aux mêmes difficultés et aux mêmes interrogations. Ce format a rencontré un bel intérêt, ce qui confirme que des attentes sont présentes. Un bilan sera tiré après cette campagne pour étudier l'opportunité de renouveler l'expérience et, le cas échéant, à quel rythme.

2.6.3 PRODUCTION VÉGÉTALE ET ENVIRONNEMENT

Le domaine production végétale et environnement (PVE) propose chaque année un programme de formation continue varié, élaboré afin de répondre aux besoins de formation et d'information des agriculteurs et des agricultrices. Les offres en production végétale s'adressent principalement aux professionnel-le-s dans les domaines des grandes cultures, des cultures spéciales, des herbages ainsi que de l'environnement. Sur la période considérée, l'ensemble des actions de formation du domaine PVE totalise 220 participations, illustrant l'ampleur et la diversité de l'offre proposée.

Dans ce contexte, il est essentiel que les conseillers et conseillères assurent un transfert de compétences efficace auprès des agriculteurs et agricultrices en formation, afin de leur permettre d'appliquer concrètement les connaissances acquises dans la gestion quotidienne de leurs exploitations. Les grandes cultures constituent le principal axe d'intervention du domaine, avec 162 participations, reflétant l'importance stratégique de ce secteur pour les exploitations agricoles.

Les visites de cultures et d'herbages constituent des temps forts de ces dispositifs. Elles permettent d'actualiser les connaissances techniques, de favoriser les échanges d'expériences entre praticien-ne-s et conseillers-ères et de replacer les pratiques culturelles dans un contexte agricole en constante évolution. Avec 94 participations, ces visites confirment leur rôle central dans la dynamique de formation du domaine. Elles sont fréquemment complétées par des actions plus spécifiques, voire individualisées, en fonction des besoins identifiés.

En complément, des formations plus ciblées sont proposées sur des thématiques spécifiques telles que la gestion des vergers et des jardins, la protection des plantes, les techniques innovantes, ou encore l'agroforesterie. À ce titre, la Patente arboricole – verger traditionnel offre un parcours de formation approfondi combinant apports théoriques et pratiques sur le terrain, réunissant 12 participant-e-s, tandis qu'une formation dédiée à l'agroforesterie a rassemblé 11 participant-e-s, en lien avec les enjeux environnementaux actuels.

Afin de renforcer les échanges avec les agriculteurs et les agricultrices, le domaine PVE poursuit l'utilisation des groupes WhatsApp, qui touchent aujourd'hui environ 600 professionnel-le-s. Cet outil permet de diffuser des informations techniques pertinentes et ciblées, adaptées à la localisation des exploitations et aux périodes clés de l'année, contribuant ainsi à un accompagnement réactif et proche du terrain.



Visite de cultures.

2.6.4 PRODUCTION ANIMALE

Le domaine production animale élabore chaque année un programme formation continue de base en se référant aux thématiques qui préoccupent le monde agricole sur le moment. Une place est laissée pour introduire et traiter des thématiques d'actualité ou des demandes qui viendraient s'ajouter en cours de campagne.

La thématique « santé » a suscité un grand intérêt chez les éleveuses et éleveurs en 2025. Cet intérêt peut être relié aux maladies émergentes comme la Maladie de la langue bleue (FCO) et la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) qui touchent notre pays et notre région en particulier pour la FCO. Les conséquences de ces maladies sont importantes sur la santé et la fertilité, donc la productivité des animaux.

Un cours portant sur la fabrication de remèdes efficaces de premier recours a rencontré un grand succès. Deux séances visant à mettre sur pieds un groupe d'intérêt liant productivité et santé du troupeau bovin ont également été mises sur pieds. Dans le contexte actuel de forte pression sur le prix du lait, une maîtrise technico-économique du troupeau laitier, visant à agir sur les coûts de production tout en maintenant la productivité s'avère particulièrement importante.

Alliant lui aussi aspects techniques, économiques et situation des marchés, le cours Actualisation en élevage allaitant suscite de son côté toujours beaucoup d'intérêt.

Enfin, le cours consacré aux ovins a également rencontré un joli succès avec quatre thèmes très actuels « parasitisme, campagne d'éradication du piéтин, langue bleue et protection des troupeaux contre les grands prédateurs ».

2.6.5 TERROIR JURARÉGION

Le domaine terroir jurarégion reste à l'écoute des besoins et prêt à collaborer pour accompagner et soutenir les producteurs et productrices dans leur démarche de mise en valeur des produits régionaux.

Placée sous le signe de la coopération, l'année 2025 a illustré la capacité de la FRI à répondre avec agilité aux besoins du terrain. À la demande des associations de paysannes du Jura et du Jura bernois, des formations ciblées ont été déployées, mettant l'accent sur la communication digitale et la professionnalisation de la vente directe. Ce dernier domaine, par sa complexité croissante, nécessite aujourd'hui une expertise transverse touchant tant à l'aménagement du territoire, à la sécurité alimentaire qu'au marketing stratégique.

Preuve de l'attractivité de notre site, le réseau national Swiss Food Research a choisi Courtemelon pour dispenser son programme d'innovation. Cette initiative, à laquelle la FRI s'est étroitement associée, a permis d'aborder la valorisation des produits sous un angle global : de la gestion d'un self-service à la ferme jusqu'aux exigences logistiques et promotionnelles des distributeurs nationaux.

Fidèle à la tradition des années impaires, 2025 a été marquée par l'effervescence du concours suisse des produits du terroir. Le 26 septembre, dans le cadre du Festival Terroir Suisse, la conférence « Comment accompagner la restauration vers plus de durabilité et de régionalité ? » a réuni 122 participants. Ce moment fort a favorisé un dialogue constructif entre producteurs, fournisseurs, restaurateurs et pouvoirs publics, permettant de mieux appréhender les défis de chaque maillon de la chaîne face aux attentes de la clientèle.

Parallèlement à ces événements, la FRI poursuit sa mission de transmission. Les modules préparatoires aux brevets fédéraux d'agriculteur-trice ou de paysanne restent ouverts aux inscriptions en formation continue à la carte, offrant aux chefs et cheffes d'exploitation des outils concrets pour approfondir leurs compétences en marketing et en accueil à la ferme. Le domaine terroir jurarégion réaffirme son engagement aux côtés des producteurs et productrices. Nous restons à l'écoute de leurs besoins pour les accompagner avec expertise dans la valorisation de l'excellence régionale.

2.6.6 ECONOMIE FAMILIALE ET INTENDANCE

L'année 2025 marque une évolution très positive dans la dynamique des groupes d'animation rurale (GAR) en économie familiale. Les abonné-e-s s'y sentent davantage impliqué-e-s et responsables de leur participation. Elles et ils maintiennent plus volontiers leur engagement, même face aux contraintes du quotidien. Ce constat reflète le travail mené depuis plusieurs années avec les responsables de groupes, centré sur le renforcement du sentiment d'appartenance et de la cohésion. Ces résultats confirment la pertinence des orientations prises. La stabilité des groupes, la qualité des échanges et l'implication des participant-e-s contribuent directement à la pérennité du programme. Dans cette continuité, la formation continue « Alimentation et développement personnel » poursuit ses efforts afin de consolider ces acquis et d'adapter son offre aux besoins évolutifs de son public.

La diversité des cours proposés a également permis de toucher un public plus large, tant parmi nos abonné-e-s qu'auprès d'un public externe. Les thématiques variées, telles que l'osier, le métal, le chant, la couture ou encore la cuisine orientée vers la santé, le plaisir, la découverte et les techniques, répondent aux attentes d'un public aux intérêts multiples. D'autre part, les ateliers destinés aux enfants et aux duos adultes-enfants, programmés autour des périodes festives, représentent une belle opportunité de conjuguer transmission, plaisir et créativité. Proposés sous forme de « pochettes cadeaux », ils valorisent l'apprentissage tout en offrant une expérience conviviale et porteuse de sens.

Enfin, l'évolution des habitudes d'inscription a conduit à adapter progressivement nos modes de communication et d'organisation. Le renforcement des supports visuels, l'utilisation accrue des canaux digitaux et une plus grande flexibilité des équipes permettent aujourd'hui de répondre à un public de plus en plus enclin à s'inscrire tardivement, tout en maintenant un haut niveau de qualité.

Quoiqu'il en soit, notre mission demeure la transmission de compétences et de savoir-faire liés à l'économie familiale et la valorisation des produits sous diverses formes, dans une approche à la fois accessible et qualitative.



Belle fréquentation et un public assidu dans les cours du secteur Alimentation et développement personnel.

2.7 Formation en agriculture biologique

La FRI veille à promouvoir une production agricole durable dans le cadre de ses formations, ceci indépendamment du mode production. Il importe en outre de ne pas opposer les modes de production, bio ou PER par exemple, qui peuvent tout à fait être complémentaires et gagnent souvent à être combinés les uns avec les autres. Les formations en agriculture biologique visent donc un large public. L'intégration de l'agriculture biologique à tous les niveaux de formation s'inscrit dans cette démarche.

Pour les 120 périodes de cours dispensées en classe séparée en 3^e année d'apprentissage aux apprentis qui suivent le domaine spécifique agriculture biologique, la FRI collabore avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande. Tou-te-s les apprenti-e-s romand-e-s optant pour ces cours bio sont réuni-e-s au sein d'une classe itinérante et les cours sont dispensés durant trois semaines de cours blocs. La FRI en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier assume la semaine introductive. Ce mode de faire favorise l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

En 2024-25, les semaines blocs ont été organisées de la manière suivante :

- 23-27.09.2024, Courtemelon et Cernier : historique, réglementation fédérale et labels, productions végétale (oléagineux, sol) et animale (élevage bovin et porcin).
- 10-14.03.2025, Grangeneuve : production animale, stratégie herbagère globale et vente directe.
- 07-11.04.2025, Grange-Verney : production végétale - biodiversité, lutte mécanique, couverts végétaux, céréales, sarclées, légumineuses, agriculture bio de conservation.

Dans ce cadre, huit apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours du domaine spécifique en agriculture biologique, avec 16 collègues issus des autres cantons romands. A la rentrée 2025, l'intérêt des apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois pour le domaine spécifique agriculture biologique perdure, puisqu'ils sont sept inscrit-e-s dans la classe romande, qui compte au total 25 apprenti-e-s.

Aux procédures de qualification 2025, 8 candidat-e-s au CFC, sur 46, ont opté pour le domaine spécifique agriculture biologique et tou-te-s ont obtenu ce titre.

Le programme des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur et d'agricultrice propose notamment les modules LW03 Grandes cultures bio et LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio. En 2024-2025, trois candidat-e-s de l'Arc jurassien ont suivi les cours du module LW04. Durant l'année scolaire 2025-2026, les cours du module LW03 réunissent 13 candidat-e-s issu-e-s des trois écoles de chefs d'exploitation romandes, dont six de l'Arc jurassien.

Afin de proposer un programme de cours attractif, la FRI collabore étroitement avec les autres institutions de vulgarisation et de conseil romandes pour la formation continue en agriculture biologique, ainsi qu'avec les organisations membres de Bio Suisse. Les cours sont aussi ouverts aux agriculteurs et agricultrices PER intéressé-e-s par les pratiques de l'agriculture biologique ou qui s'interrogent sur l'opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n'ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. Dans ce cadre, les échanges d'expériences entre les participant-e-s sur les différentes pratiques apportent un net plus à la formation. Les cours suivants figuraient au programme en 2025 :

- Introduction à l'agriculture biologique (cours de base reconversion) ;
- Journée Actualisation grandes cultures bio, en collaboration avec le FiBL ;
- Visites de cultures biologiques, en collaboration avec BioJura.

Tous ces cours ont pu être dispensés et ont réuni au total une cinquantaine de participant-e-s.

En collaboration avec Bio-Suisse, la FRI anime un groupe ProBio maraîchage. L'objectif de ce groupe d'échange est d'approfondir les techniques de cultures maraîchères liées aux spécificités pédoclimatiques de notre canton et de s'organiser pour répondre à la demande du marché. Sur ce point, les restaurants scolaires de Courtemelon et des Divisions Artisanale et Santé-Social-Art du Centre Jurassien d'Enseignement et Formation (CEJEF) désirent augmenter la part de produits régionaux et bio dans la composition des menus proposés à leur clientèle. Cela crée de nouvelles opportunités auxquelles les producteurs bio sont appelés à répondre.

Enfin, la production maraîchère bio et la permaculture intéressent un large public. Des cours ouverts à tout public sont organisés sur cette thématique et dispensés sur l'exploitation de formation en cultures spéciales.

2.8 Formation dans les domaines connexes à l'hôtellerie-intendance et à l'agriculture

La FRI met ses compétences au service de différents partenaires de formation dans les domaines connexes à l'agriculture et à l'hôtellerie-intendance.

Ainsi, l'EMI dispense les cours professionnels dans le domaine de l'intendance (65 périodes) aux apprenti-e-s Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issu-e-s de la Division Santé Social Arts du CEJEF. Pour les auxiliaires de santé actifs au sein du Service de soins à domicile ESPAS à Moutier, l'EMI a conçu et dispensé deux jours de cours sur les activités d'intendance et l'aménagement du lieu de vie. Deux journées de cours complémentaires sont prévues en mars 2026.

Dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense le module « Environnement et jardinage » (74 périodes).

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose des cours d'apiculture pour débutants. Les cours se déroulent sur deux ans : 17 séances en première année permettent d'acquérir les bases et neuf séances en deuxième année approfondissent les aspects pratiques et techniques.

Tableau 20

Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'hôtellerie-intendance au profit de différents partenaires de formation

Partenaire	Formation	Nombre participant-e-s	
		2024	2025
CEJEF Div. Santé Social Arts	Aide en Soins et Accompagnement AFP Cours professionnels domaine intendance	10	12
Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile	Formation continue Auxiliaire de santé Perfectionnement en intendance		12
CEFF Artisanat	Brevet fédéral de concierge Environnement et jardinage,	7	14
Société d'apiculture du Jura et du Jura bernois	Cours d'apiculture pour débutants	32	34

2.9 Alimentation et services hôteliers

Les activités du domaine alimentation et services hôteliers s'articulent principalement autour de la formation professionnelle initiale et supérieure, ainsi que de la formation continue.

L'année écoulée a permis de dérouler la seconde année pour les nouvelles formations d'employée en hôtellerie-intendance AFP et de gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC. Quelques ajustements ont également pu être effectués dans le cadre des cours de première année. En parallèle, 28 journées de cours interentreprises ont été dispensées pour les différentes volées. L'outil numérique WIGL a connu des améliorations techniques et les contenus ont été étoffés, ce qui a grandement amélioré son utilisation.

Un effort particulier a été consenti au niveau de la promotion des formations en hôtellerie-intendance et de la communication. En effet, pas moins de 22 journées ou demi-journées y ont été consacrées dans le Jura et la partie francophone du canton de Berne, notamment dans les écoles secondaires et les classes de transition. La communication a été renforcée, avec une présence sur les réseaux sociaux, la création d'un film promotionnel et diverses annonces dans la presse.

Les apprenties de l'EMI collaborent régulièrement avec les services hôteliers de la FRI et plus particulièrement avec celui de la conciergerie. Cela permet de mettre à profit les notions vues en école de métier dans un contexte professionnel, tout en confrontant les apprenties aux aléas liés aux usagers. Elles prennent part à différentes mises en situation pratiques, à l'image des activités en lien avec le Festival Terroir Suisse.

L'école des métiers de l'intendance maintien des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec les organisations professionnelles. La FRI est représentée au sein du comité de l'OrTra intendance interjurassienne et s'occupe des finances de l'association. Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec GastroJura, dans le cadre de la promotion des métiers de l'hôtellerie-restauration et de l'organisation des cours interentreprises.

La collaboration instaurée depuis plusieurs années du côté de la DIVSSA du CEJEF a été reconduite, dans le cadre de la formation ASA de première année. Un mandat de conseil et de formation confié par ESPAS à Moutier a d'autre part complété les diverses activités menées au sein de l'Ecole des métiers de l'intendance.



Courtemelon, diplômés 2025.

2.10 Commission de la formation professionnelle

La commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et en intendance assume la reconnaissance et la surveillance des places d'apprentissage, la validation et le suivi des contrats d'apprentissage pour les professions de l'agriculture, de l'intendance et du cheval dans le Jura et le Jura bernois. Elle organise également les procédures de qualification pour les filières CFC et AFP de l'hôtellerie-intendance et l'agriculture et valide les résultats.

En 2025, la commission a siégé à quatre reprises : le 28 janvier, le 1^{er} avril, le 27 juin et le 8 septembre. Elle a en outre rendu deux décisions en ligne, afin de traiter rapidement des cas survenus entre deux séances.

Durant cette année, la commission a suivi la mise en œuvre des nouvelles ordonnances de formation de Gestionnaire (CFC) et d'Employé-e (AFP) en hôtellerie-intendance, conduite à ce stade essentiellement par l'Ecole des métiers de l'intendance. Les supports de cours, le dossier de formation, ainsi que tous les documents de mise en œuvre pour les trois lieux de formation (entreprises formatrices, école, cours interentreprises) sont disponibles en ligne sur la plateforme WIGL. La prise en mains de cette plateforme par les différents partenaires nécessite un travail d'information et de formation important, mené essentiellement par l'EMI, avec le soutien de la commission. Les procédures de qualification selon la nouvelle ordonnance EHI AFP se dérouleront en 2026. Ainsi, un cours spécifique pour expert-e-s a été préparé en 2025 et dispensé à l'ensemble des expert-e-s début janvier 2026. Enfin, un travail de communication et de démarchage auprès des futures apprenti-e-s et des nouvelles entreprises formatrices est en cours et doit se poursuivre pour profiter des perspectives offertes par ces nouvelles professions sur le marché du travail, notamment dans le secteur hôtelier.

La nouvelle ordonnance de formation professionnelle initiale des professions avec CFC du champ professionnel « agriculture » et son plan de formation ont été adoptés par le SEFRI le 23 mai 2025 et seront mis en application dès la rentrée d'août 2026.

Le 3 mars 2025 une séance a été organisée avec les maîtres d'apprentissage afin de discuter avec eux du modèle de formation à appliquer pour répartir sur l'année scolaire les 500 périodes de cours professionnels prévus pour chaque année de formation. Un modèle à un jour de cours par semaine durant toute l'année, plus un second jour durant les mois d'hiver de novembre à mars a été retenu. Il s'appliquera en principe pour les trois années de formation. Des aménagements seront peut-être envisagés en 3^e année selon les spécificités des orientations. Le choix des orientations proposées dans le Jura et le Jura bernois a également été thématiqué durant l'année. Les orientations Grandes cultures, Production végétale biologique et Production bovine semblent d'emblée assez évidentes. La question se pose pour l'orientation Economie alpestre et agriculture de montagne. Durant l'été, le processus de reconnaissance des entreprises formatrices selon les nouvelles exigences et surtout en vue de la reconnaissance des orientations dans lesquelles les entreprises pourront former en 3^e année a été lancé. La démarche se déroule en ligne et sera finalisée courant 2026. La séance annuelle des maîtres d'apprentissage du 27 octobre 2025 a été consacrée à la présentation des documents de mise en œuvre destinés aux entreprises formatrices. Les maîtres d'apprentissage ont pu s'approprier le nouveau programme de formation et le nouveau dossier de formation. Enfin, une attention particulière devra être portée sur l'attractivité de l'année de formation supplémentaire et la fréquentation par les apprenti-e-s d'une deuxième orientation. Ce dernier point constitue un élément essentiel pour le succès de la révision dans l'Arc jurassien, car de nombreuses exploitations comptent plusieurs branches de production. La fréquentation de deux orientations permettra aux futur-e-s agriculteurs et agricultrices de disposer de toutes les compétences requises pour conduire leurs exploitations et maîtriser les diverses branches de production présentes.

Les traditionnelles séances annuelles des maîtres d'apprentissage se sont déroulées le 26 août 2025 pour l'intendance et le 27 octobre 2025 pour l'agriculture. Ces séances permettent d'assurer le lien et une bonne collaboration entre la commission, les maîtres d'apprentissage et l'école professionnelle. Elles sont aussi l'occasion d'échanger et de diffuser diverses informations entre les partenaires à la formation professionnelle agricole et en intendance. Comme mentionné plus haut la séance des maîtres d'apprentissage agricoles a porté essentiellement sur l'introduction de la nouvelle formation.

De fin octobre à début janvier, tou-te-s les apprenti-e-s de 1^{ère} et 2^e année en formation agricole, ainsi que les apprenti-e-s de 1^{ère} année et les stagiaires de 3^e année en intendance ont été visité-e-s sur leurs places d'apprentissage. On a également visité les apprenti-e-s professionnel-le-s du cheval de 1^{ère} année. 102 visites ont ainsi été réalisées par les membres de la commission (78 agriculture, 18 intendance, 6 professionnels-les du cheval). Ces visites sont appréciées par les apprenti-e-s et les maîtres d'apprentissage. Elles permettent d'avoir un contact avec la commission et un regard sur le déroulement des apprentissages. Dans la grande majorité des cas, aucun problème majeur n'est signalé. Lorsque des éléments doivent être améliorés, les mesures adéquates sont prises.

Les procédures de qualification 2025 ont pu se dérouler conformément aux ordonnances de formation et aux directives y relatives. Outre l'organisation des examens, la commission s'est rendue sur les lieux d'examen et a pu constater la qualité du travail et le professionnalisme des expert-e-s.

Enfin, la commission a procédé en 2025 aux visites de reconnaissance et accordé le droit de former à 12 entreprises formatrices :

- 9 exploitations agricoles ;
- 2 institutions en hôtellerie-intendance ;
- 1 centre équestre.

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

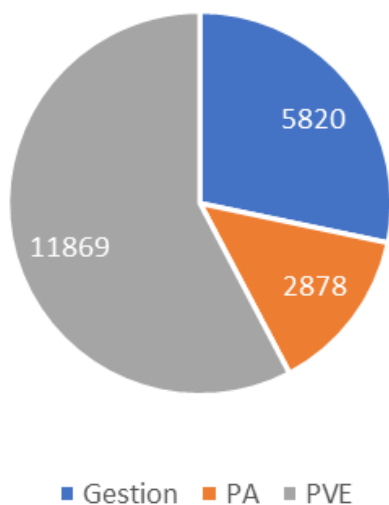
Le Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région. En 2025, des prestations ont été délivrées en gestion d'entreprise, en productions animale et végétale sur près de 1'000 mandats. En complément, près de 9'000 heures ont été affectées à des projets collectifs & innovants où sont coconstruites et testés des mesures permettant de répondre aux défis actuels et futurs de l'agriculture de la région.

LES FAITS MARQUANTS

Les collaboratrices et collaborateurs du Dpt Conseils, expertises et développement de la FRI délivrent des prestations de conseils (mandats) et accompagnent des projets collectifs. En 2025, ce sont quelque 20'500 heures qui ont été prestées (Figure 1).

Avec plus de 58%, c'est en production végétale que l'activité a été la plus soutenue, suivie par les thématiques de gestion d'entreprise (28%) et de production animale (14%).

En 2025, 186 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire de satisfaction complété. Avec une note moyenne de l'ensemble des critères de 3.89/4. La satisfaction des clients peut être considérée comme très bonne.



LES DEFIS

Bien que les conditions pour la production végétale aient été excellentes en 2025, les déséquilibres sur plusieurs marchés agricoles dès la fin de l'année ainsi que les risques d'inflation et d'augmentation des coûts des intrants désécurisent les exploitants.

La situation est très inconfortable pour beaucoup. Certains se sentent menacés.

Dans ce contexte, les collaborateurs du Dpt Conseils de la FRI doivent, compte tenu de la dureté de certaines situations vécues, être capables d'empathie. En parallèle, ils doivent avoir une posture qui mobilise les exploitants plutôt qu'elle ne les rend passifs.

En 2026, il s'agira en particulier de :

- Collaborer aux initiatives de divers acteurs de la région pour identifier et accompagner les exploitants agricoles en situation de détresse.
- Finaliser et diffuser l'outil StrataFRI, un outil qui doit permettre une prise de distance et contribuer à alléger la charge mentale au quotidien.
- Mettre en place un système de benchmarking en production laitière afin de permettre aux producteurs et productrices d'identifier leurs marges de progrès.



Figure 1 : Temps de travail presté au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité

Les activités du Dpt Conseils, expertises & développement sur des mandats et projets

Les collaboratrices et collaborateurs du Dpt Conseils, expertises et développement de la FRI délivrent des prestations de conseils (mandats) et accompagnent des projets collectifs et innovants. En 2025, ce sont quelque 20'500 heures qui ont été prestées.

- 56% sont liées à des mandats (Figure 4) ;
- 44% à des projets collectifs et innovants (Figure 5).

La part du temps de travail sur les mandats en production végétale (48%) et en gestion d'entreprise (47%) est très proche. Cette part se situe à 5% en production animale. La situation est différente sur les projets collectifs et innovants. Les prestations délivrées en production végétale représentent 70% du total, très au-dessus de la production animale (26%) et de la gestion d'entreprise (4%).

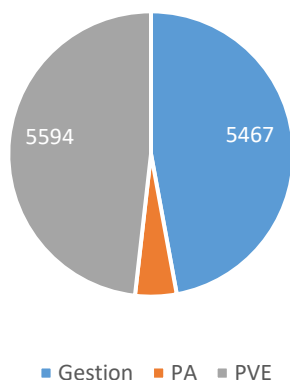


Figure 4 : Temps de travail effectué sur des mandats au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité

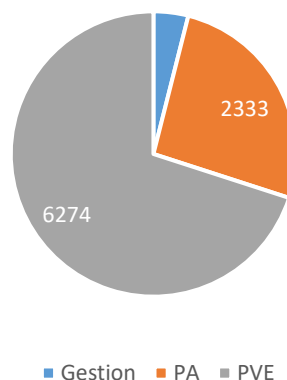


Figure 5 : Temps de travail effectué sur des projets collectifs et innovants au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité

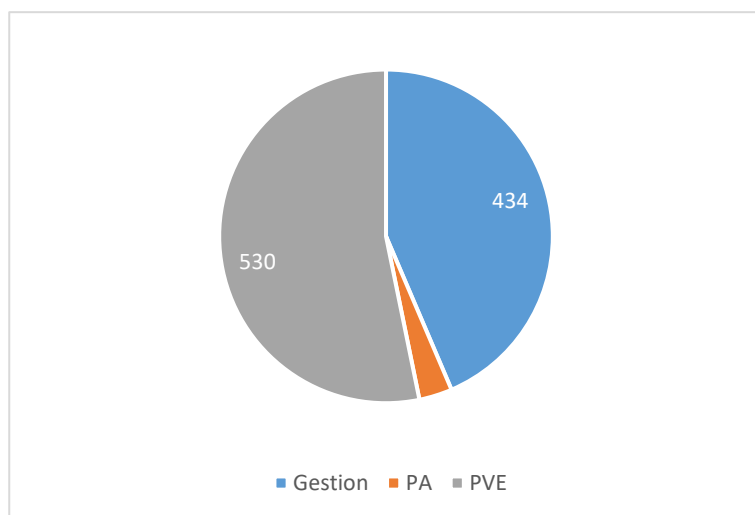


Figure 6 : Nombre de mandats actifs en 2025, dans le Dpt Conseils & par domaine d'activité.

En 2025, les collaborateurs-trices de la FRI ont été actifs sur 990 mandats différents, dont 500 en production végétale (majoritairement liés à des dossiers de recensement et dossiers PER). 464 en gestion d'entreprise et 26 en production animale (Figure 6).

La figure 7 met en évidence le temps de travail consacré dans les différents projets collectifs et innovants du Dpt Conseils. Les projets Terres Vivantes, Station phytosanitaire, Frelon asiatique, Agriculture et pollinisateurs, ClimAgriculture mobilisent le 70% des ressources humaines affectées à ces activités. Si l'on exclut les projets Station phytosanitaire, station arboricole et Protection des troupeaux, les autres projets sont globalement autofinancés et contribuent en conséquence au financement de la FRI en plus de servir à coconstruire et tester des mesures permettant de répondre aux défis actuels et futurs de l'agriculture de la région.

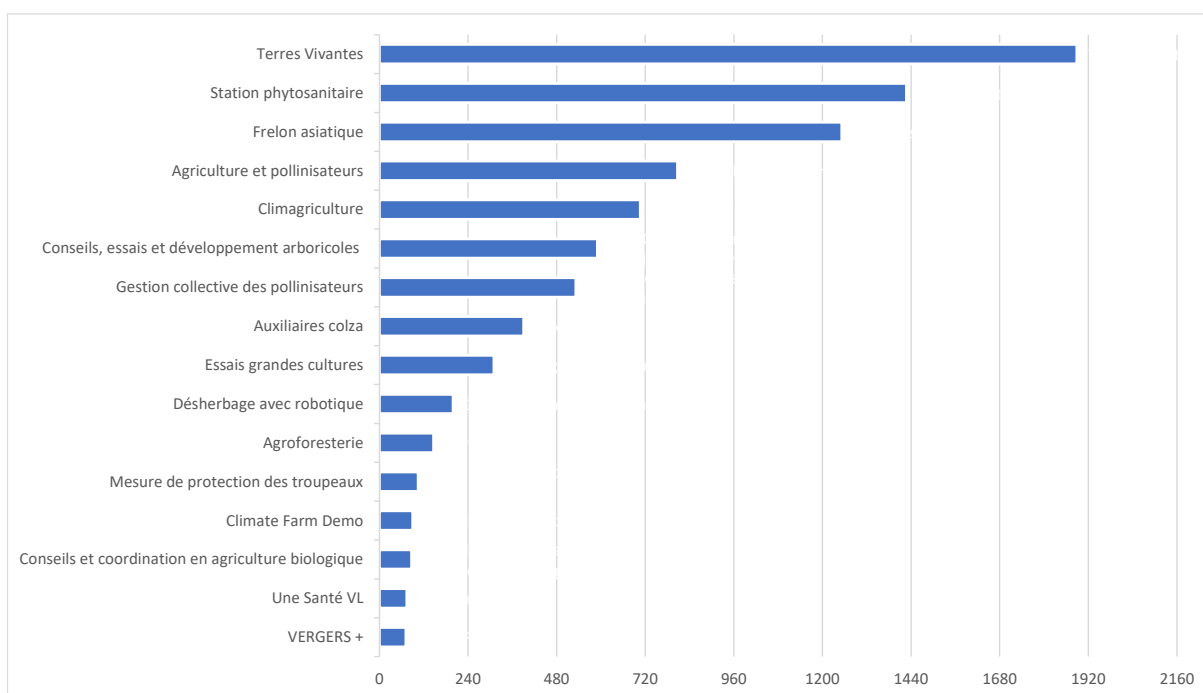


Figure 7 : Temps de travail en 2025 sur les principaux projets collectifs et innovants du Dpt Conseils.

Une institution reconnue pour la qualité des prestations de conseil & d'expertise délivrées

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients dont le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmation en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord = 1 ». En 2025, 186 clients ont pris la peine de retourner le formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.89 pour les réponses rentrées, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Tableau 21).

Tableau 21 : Mise en valeur des 186 formulaires retournés en 2025 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement.

Critères	Note
La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.89
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.82
Le rapport qualité/prix est correct	3.57
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.94
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.90
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.92
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.93
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.62
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.89

Le défi principal – écouter avec bienveillance, favoriser la réflexion systémique, stimuler les prises de décision, accompagner l'action

Bien que les conditions pour la production végétale aient été excellentes en 2025, le contexte s'est alourdi dès la fin de l'année : déséquilibre sur les marchés du lait et de la production porcine, menaces de la DNC, situation géopolitique au Moyen-Orient générant des incertitudes concernant ses effets sur l'économie et les coûts des intrants. Si on ajoute à cela les initiatives populaires qui ciblent la politique et les pratiques agricoles, ce contexte général a pour conséquence que de nombreux exploitants vivent des situations très inconfortables. Certains se sentent menacés.

Cette situation présente deux risques pour l'agriculture de la région :

- Risque d'une sinistrose généralisée débouchant sur une perte de motivation, respectivement une augmentation du sentiment de non-reconnaissance du métier d'agriculteur.
- Risque que les exploitants agricoles deviennent passifs et comptent uniquement sur des réponses externes à leurs attentes légitimes d'amélioration de leurs situations financières et/ou de leur qualité de vie.

Les exploitants agricoles sont des entrepreneurs. En tant que tel leurs rôles consistent à définir pour leurs exploitations des stratégies porteuses d'avenir. Pour cela, ils doivent mettre sur le marché les biens et prestations qui sont demandés, respectivement en maîtriser les coûts de production.

Dans ce contexte, les collaborateurs du Dpt Conseils de la FRI doivent, compte tenu de la dureté de certaines situations vécues, être capables d'empathie. En parallèle, ils doivent avoir une posture qui mobilise les exploitants plutôt qu'elle ne les rend passifs.

En 2026, il s'agira en particulier de :

- Collaborer aux initiatives de divers acteurs de la région pour identifier et accompagner les exploitants agricoles en situation de détresse.
- Finaliser et diffuser l'outil StrataFRI, un outil qui doit permettre une prise de distance et contribuer à alléger la charge mentale au quotidien.
- Mettre en place un système de benchmarking en production laitière afin de permettre aux producteurs d'identifier leurs marges de progrès.

3.2 DÉPARTEMENT VÉGÉTALE & ENVIRONNEMENT

« Dans l'Arc jurassien, innover pour demain, cultiver durablement aujourd'hui »

Le **Domaine production végétale et Environnement (dPVE)** gère et anime toutes les problématiques liées aux grandes cultures, aux cultures spéciales, le sol, les herbages, les aspects liés à la promotion de la biodiversité. Dix-sept collaborateurs y sont actifs et abordent les différents thèmes sur demande des clients en conseils individuels ou collectif, par la gestion de projets, ainsi que par le biais de la formation de base ou continue.

Les tâches du domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation et se déploient dans les thématiques suivantes :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- Cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- Réseaux écologiques, projets paysagers et autres projets en lien avec la promotion de la biodiversité ;
- Gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Pour encourager la collaboration et l'échange d'idées, le domaine organise une rencontre mensuelle appelée « café végétal ». Lors de cette réunion, les 17 collaborateurs qui travaillent dans ce domaine, discutent des affaires courantes, régulent les activités et identifient les synergies entre les projets en cours dans un environnement en constante évolution. De plus, une autre rencontre technique, intitulée « les échanges culturels », permet aux membres de l'équipe d'échanger sur leurs observations de terrain, de les relier aux actualités et d'établir un conseil et une communication coordonnés entre les conseillers et les agriculteurs.

LES FAITS MARQUANTS

Mise sur pied d'un nouveau projet ressource appelé **ClimAgriculture**. Le but est de repenser les pratiques agricoles dans le contexte de la vulnérabilité climatique des exploitations du Jura et du Jura bernois.

Poursuite du **remaniement parcellaire en Haute-Ajoie** sur une surface de 2'300 ha, 140 fosses et 9'200 sondages. Conduite du projet à l'interne et collaboration avec d'autres bureaux.

Conduite en parallèle du **remaniement parcellaire de « La Baroche »** : le périmètre de 1'300 ha a fait l'objet de 87 descriptions de fosses pédologiques et 5'200 sondages à la tarière à main sont planifiés. La conduite du projet est réalisée avec des ressources

internes et des collaborations avec d'autres bureaux.

Le projet **Micro-hyménoptères** entame sa dernière année de mise en œuvre. La troisième et dernière campagne de culture de colza a été semée par les deux producteurs partenaires. Les collectes d'insectes auxiliaires se poursuivent. Les scientifiques en charge de l'identification des espèces ont terminé deux séries d'identifications d'insectes. L'année 2026 sera dévolue à l'interprétation des résultats, et leur rédaction.

Le projet **Terres vivantes** est arrivé au terme des activités dans le terrain ce qui permet de finaliser le monitoring scientifique. Le projet entre dans une phase de capitalisation et communication, voire émulation, des résultats auprès des partenaires et du public agricole.

Le projet **Agriculture & pollinisateurs** est arrivé à son terme et le rapport final sera remis aux financeurs à l'automne 2025. Les mesures agroécologiques mises en œuvre dans les prairies temporaires ont démontré des effets positifs et significatifs sur le développement des colonies d'abeilles domestiques. Les compétences acquises et appliquées sur le terrain pourraient ouvrir la voie à un nouveau projet, axé sur une gestion territoriale des ressources florales et de la pollinisation.

Le projet romand d'**Agroforesterie** est dans sa dernière année avec la mise en place des mesures agricoles chez 19 agriculteurs dont 2 dans le Jura bernois et 17 dans le Jura.

LES DEFIS

Conduite en parallèle de deux projets de remaniement parcellaire en Ajoie.

Le **projet Terres vivantes** est arrivé au terme des travaux de terrain. Il s'agit dès lors d'en divulguer les résultats et les enseignements. Un des défis sera d'organiser en novembre 2026 un séminaire sur les sols d'une envergure nationale, voire internationale.

Le projet apicole **Agriculture et Pollinisateurs** a permis d'acquérir une multitude de connaissances et de compétences sur les interactions entre



l'apiculture et l'agriculture. Une mise en valeur de celles-ci va voir le jour à travers la mise sur pied d'un nouveau projet Ressources 77a intitulé : « **Approches intersectorielles pour une gestion collective des ressources florales pour les pollinisateurs** ». Le but en est d'étudier la mise en place de la gestion collective des ressources florales pour les pollinisateurs et de faire collaborer des institutions partenaires responsables de la gestion des zones agricoles, forestières et urbaines. La mise en place de ruchers sentinelles permettra d'évaluer les effets de cette gestion coordonnée

Collaborer aux projets **d'Agroscope sur le colza et le tournesol** par la mise en place d'essais avec les agriculteurs sur leurs parcelles. Ceci poursuit deux buts très clairs : garder un lien fort avec la recherche suisse en grandes cultures et obtenir des

informations régionales de techniques culturales sur les grandes cultures, afin de les mettre à disposition des agriculteurs de l'Arc jurassien.

Préparer les dispositions sur les menaces de l'arrivée prochaine du scarabée japonais avec les instances jurassiennes et à l'interne avec les collaborateurs FRI.

Encadrer et accompagner les agriculteurs dans la mise en place des nouvelles directives liées au **permis de traiter**.

Structurer et accompagner le projet **ClimAgriculture** de manière qu'il soit ancré dans le tissu agricole du Jura et du Jura bernois.

3.2.1 DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES

Les données récoltées par la station de Courtemelon, faisant partie du réseau Agrométéo, sont présentées dans les graphiques et tableau figurant ci-dessous.

En 2025 la température moyenne s'élevait à 10.6°C à Courtemelon, soit 1°C de plus que la référence (moyenne des températures mesurées à Delémont entre 1991 et 2020). La moyenne de 2024 avait été supérieure avec 11°C. 2025 était une année très pluvieuse avec un total de 1126 mm mesuré à Courtemelon, soit 180 mm de plus que la référence et 55 mm de plus que l'année précédente. Il s'agit de la deuxième année la plus pluvieuse depuis 2013. Cependant, il n'y a eu que 125 jours de pluie (> 1 mm) ; ce qui est inférieur à la moyenne et montre que les épisodes pluvieux étaient généralement plus forts. Les précipitations ont été assez bien réparties sur l'année, mais deux épisodes de sécheresse sont à relever, d'abord entre mi-juin et début juillet (20 jours) puis lors de la première quinzaine d'août.

L'hiver 2024/25 a commencé avec un mois de décembre plutôt froid, légèrement en-dessous de la référence, avec 7 jours en température moyenne négative. Ensuite, les mois de janvier (+2.2°C), février (+1.2°C) et mars (+1.2°C) ont été plutôt doux par rapport à la référence. La saison froide a compté 25 jours à température moyenne négative entre le 22 novembre 2024 et le 16 février 2025, dont un minimum à -8°C le 14 janvier. Le mois d'avril a été plutôt doux alors que mai a montré des températures moyennes correspondant à la référence. Le mois de juin était bien plus chaud que la moyenne mais il a tout de même eu de bons épisodes pluvieux en première quinzaine pour être finalement plus arrosé que la moyenne. Le printemps a été plutôt favorable aux travaux des champs car les séries de pluie ont alterné avec les séries ensoleillées.

Entre le 20 mai et le 9 juin, les conditions pluvieuses ont donné un bon coup de frein aux fenaisons. L'épisode sec qui a suivi a permis de terminer ces travaux et de récolter les orges en plaine.

Entre juillet et novembre, les précipitations ont été nettement supérieures à la référence alors que les températures moyennes s'en écartaient peu. Les semis de céréales ont pu se dérouler dans de bonnes conditions entre fin septembre et le 20 octobre à l'exception de certains blés à semer derrière betterave. Les derniers semis ont pu être faits au mois de décembre qui, par chance, était assez sec.

Figure 8

Diagrammes des précipitations (colonnes) et des températures (lignes brisées) à Courtemelon en 2025.

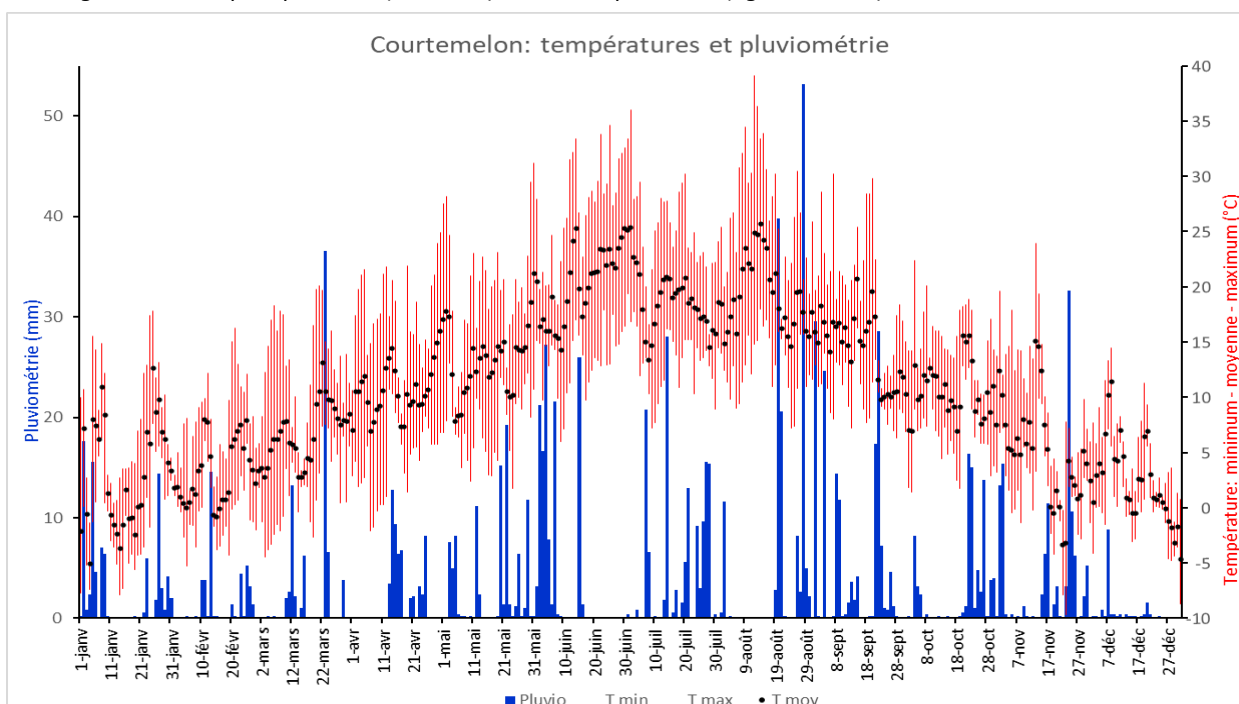


Tableau 22

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2025 avec les valeurs moyennes des périodes 1981-2010 et 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations Moyenne 1981-2010 [mm] à Delémont	Somme précipitations Moyenne 1991-2020 [mm] à Delémont	Somme précipitations Année 2025 [mm] à Courtemelon	Température de l'air Moyenne 1981-2010 [°C] à Delémont	Température de l'air Moyenne 1991-2020 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2025 [°C] à Courtemelon	
Janvier	56	53	88	Janvier	0.4	0.9	3.1
Février	55	50	39	Février	1.6	1.9	3.1
Mars	66	52	75	Mars	5.3	5.4	6.6
Avril	70	65	57	Avril	8.8	9.1	10.6
Mai	105	93	94	Mai	13.2	13.2	13.4
Juin	96	91	127	Juin	16.5	16.9	20.2
Juillet	98	94	135	Juillet	18.8	18.7	18.8
Août	99	96	147	Août	18.2	18.2	19.3
Septembre	84	72	154	Septembre	14.3	14.1	14.6
Octobre	77	73	79	Octobre	10.2	10.0	10.4
Novembre	70	69	116	Novembre	4.5	4.8	5.1
Décembre	73	68	15	Décembre	1.5	1.7	2.4
Somme	947	876	1126	Somme	9.4	9.6	10.6

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1981-2010 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1991-2020 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2025 à Courtemelon
130.5	123.4	125

3.2.2 ESSAIS CULTURAUX

Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place, avec la collaboration de Agroscope, Swissgranum, FiBL et des partenaires régionaux, ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER et biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) et biologique ;
- Lin lentille associé en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- Etudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- Identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- Comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- Acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils ;
- Partager ces informations avec les acteurs de la filière.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ils sont conduits permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 340 heures de travaux réalisés au sein du domaine.

Une année caractérisée par de bons rendements pour les cultures et de bons poids hectolitre pour les céréales.

Ces résultats ont été présentés lors d'une séance de formation continue le 26 août en présence de différents partenaires de la filière et les collaborateurs de la FRI.

Les différents rapports de ces essais sont disponibles sur notre site Internet www.frij.ch.

3.2.3 DOSSIER PER, PLANS DE FUMURE, RECENSEMENT

En 2025, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 340 dossiers PER. Ces documents sont calculés à l'aide des programmes : Barto, fichier Excel Agridea et Agroplus. Le choix du programme se fait selon les besoins et les attentes des exploitants.

Les recensements géoréférencés (sur le territoire jurassien) et les différents saisies à réaliser pour les mesures de Couverture Appropriée du Sol (CAS) et Techniques Culturelles Préservant le Sol (CTPS) ont à nouveau engendré un volume important de travail au printemps 2025.

3.2.4 MANDAT DE PROTECTION DES SOLS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE L'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivis de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse, sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

A ce jour, toutes les emprises temporaires liées au chantier A16 ont été restituées à l'agriculture. Quelques interventions sporadiques de la FRI ont été réalisées en 2025 sur les parcelles encore en observation durant la période de convalescence. Nos activités ont principalement porté sur le conseil aux agriculteurs/au maître d'ouvrage et le suivi pédologique des travaux correctifs réalisés sur certaines parcelles (drainages, décompactages, ...).

Le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.5 DIVERS MANDATS D'EXPERTISES

Expertises pertes de récoltes

En 2025, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertises de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Viabilisations et constructions privées et publiques ;
- Pose de conduites et de chambres ;
- Remodelage de terrains agricoles ;
- Mesures de compensation de surfaces d'assolement ;
- Réaménagements de berges dans le cadre de projets de lutte contre les crues ;
- Cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont également dispensé des conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

Concepts de protection des sols

Quelques concepts de protection des sols ont été réalisés, principalement en lien avec des chantiers linéaires (conduites d'eau potable, eaux usées, électricité) et de revitalisation de cours d'eau.

Remaniements parcellaires

A la fin juillet 2025, la FRI et les bureaux partenaires ont finalisé la cartographie des sols dans le cadre du remaniement parcellaire de Haute-Ajoie. Dès l'été l'amélioration foncière de La Baroche a débuté. Pas moins de 90 fosses pédologiques ont été décrites et près de 800 sondages à la tarière à main ont été réalisés soit environ 15% du périmètre ont été cartographiés.

3.2.6 PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES

Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1^{er} janvier 2017 régie par l'Ordonnance sur les paiements directs.

La FRI peut être mandatée par des agriculteurs pour l'élaboration de plan de lutte contre l'érosion. Des conseils ont été ponctuellement donnés auprès de divers exploitants agricoles.

Terres Vivantes

Ce projet est un programme de protection des ressources (L'Agr Art 77 a & b).

Terres Vivantes ambitionnait de limiter la vulnérabilité de la structure des sols en s'appuyant sur des observations de sols, la mise en œuvre de bonnes pratiques adaptées aux situations et le dialogue entre les différents partenaires, à savoir les agriculteurs, les scientifiques et les conseillers agricoles.

Le contrat a été signé entre l'OFAG, le canton du Jura, le canton de Berne et la FRI au début de l'année 2019. La durée est de 6 ans pour les mesures agricoles, suivies de 2 années supplémentaires pour le suivi scientifique assuré par Hepia, Agroscope, UniNE et HAFL.

Terres Vivantes étant limité à 3'000 ha de terres assolées, ce sont finalement 85 agriculteurs du Jura et du Jura bernois qui participent pour 6 années de mesures agricoles (2019-2024).

Avec la fin de la mise en œuvre officielle du projet, il tenait à la FRI de faire perdurer les connaissances et les compétences et de les diffuser à plus large échelle. De nombreux rendez-vous de terrain intitulés « visite de sols » ont été proposés. En parallèle, du contenu internet a été rédigé et finalement un groupe d'intérêt « Sol » a été mis sur pied. De leur côté, les partenaires scientifiques s'appliquent à traiter l'ensemble des données récoltés durant les 6 ans de mise en œuvre.

Année 2025 – Clôture du projet Agriculture et pollinisateurs

L'année 2025 a marqué la clôture du projet *Agriculture et pollinisateurs*, mené dans les cantons de Vaud, du Jura et du Jura bernois. Cette phase finale a été consacrée à la valorisation et à la diffusion des résultats. Un article de synthèse intitulé « *Projet Agriculture et pollinisateurs : bilan d'un projet interdisciplinaire* » a été publié dans la revue de la SAR, mettant en évidence les principaux enseignements scientifiques, techniques et socio-économiques du projet. Un séminaire scientifique organisé à Courtemelon en novembre, a réuni chercheurs, apiculteurs et acteurs du terrain, favorisant le partage des résultats, le dialogue interdisciplinaire et la réflexion sur les perspectives futures en matière de pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs.

Micro-hyménoptères parasitoïdes liés au colza

En décembre 2022, un contrat d'aide financière a été signé avec l'OFAG pour la mise en place du projet cité en titre. D'autres organismes financeurs ont aussi donné leur soutien dans le courant de l'année : Fondation Sur La Croix, Loterie Romande et Fédération Suisse des Producteurs de Céréales.

Le but du projet est de savoir si des micro-hyménoptères parasitoïdes des ravageurs du colza sont présents dans notre région, et si oui, trouver des manières simples de la favoriser. Il s'agit aussi de tester quelques mesures pour favoriser ces espèces, sur la base de ce qui est connu dans la littérature.

L'année 2025 a été la dernière année de semis d'essais, qui seront récoltés à l'été 2026. Aucun changement n'a été apporté au protocole. Les cultures ont globalement un bon état sanitaire, des colza vigoureux. Les rendements ont été différents entre les modalités à la récoltes 2024, mais similaires à la récolte 2025. Des questions techniques se posent sur la gestion de l'interculture après colza, et sur la composition des couverts associés.

Du côté des insectes auxiliaires, les collectes se poursuivent. L'abondance des captures avec 5 tentes par modalités nous a fait modifier le protocole, en réduisant le nombre de tentes par modalités (2 tentes). Le tri des insectes collectés est réalisé par la FRI. L'identification morphologique et moléculaire sont réalisées par un biologiste indépendant et par un laboratoire de l'Université de Neuchâtel. Deux lots d'insectes ont été identifiés, issus de captures dans les cuvettes (2021-2022), de captures par tentes à émergence (2023-2024) et de captures au filet fauchoir (2024). Les résultats bruts ont été livrés à l'automne 2025. Une interprétation des résultats est en cours.

Quelques premiers pressentiments s'esquissent : des espèces utiles sont bien présentes, et la façon de gérer l'interculture après le colza pourrait avoir un rôle important sur la survie et l'action de biocontrôle exercé par ces espèces. Ces intuitions doivent être approfondies afin de les transformer en apprentissages.

3.2.7 STATION PHYTOSANITAIRE CANTONALE

En 2025, la Station phytosanitaire a été impliquée dans des tâches diverses et variées.

Information sur les changements et nouveautés

En février, les séances d'informations phytosanitaires ont permis d'apporter aux agriculteurs tous les éléments de changement en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires (PPh) ; les nouveautés, modifications et retraits de produits, les nouvelles prescriptions légales d'utilisation des PPh et des informations techniques concernant les cultures principales et les problèmes actuels.

Observations

Les collaborateurs de la station phytosanitaire effectuent des observations régulières dans le terrain, souvent dans le cadre des réseaux d'observation romands pour les cultures comme le colza, le blé, l'orge et la betterave mais également pour le compte de la Station afin d'alimenter les vecteurs de conseil. Les observations sont réalisées dans tout le Jura ; elles permettent de suivre les stades phénologiques des cultures et des adventices et de détecter les maladies et ravageurs en temps utile. Grâce à des échantillonnages réalisés cet automne dans plusieurs cultures de betteraves sucrières, le syndrome des basses richesses a été découvert pour la première fois dans le canton du Jura.

Bulletin phytosanitaire, conseils et communication

Le bulletin phytosanitaire est envoyé sous forme papier à plus de 160 agriculteurs, par courriel et par WhatsApp à beaucoup d'autres. Il est également publié sur le site internet de la FRI. Cet outil d'information important permet d'apporter les conseils culturels aux agriculteurs en temps utile sur la base des nombreuses observations effectuées. Il permet également de rappeler les prescriptions légales, les seuils d'intervention et les produits à disposition. Les conseils apportés visent à favoriser des cultures productives en tenant compte des conditions et des problèmes présents, par des interventions ciblées et utiles.

Afin que les agriculteurs puissent être au plus proche des besoins des cultures, des conseils supplémentaires sont apportés par le biais du site internet et des groupes WhatsApp.

Pendant la saison de végétation, la Station phyto participe à la conférence téléphonique hebdomadaire organisée par le journal L'Agri afin de contribuer à la rédaction du conseil de saison avec les autres services phytosanitaires romands. En 2025, nous avons également rédigé deux articles techniques pour l'Agri ; l'un portant sur la réglette azote colza et l'autre portant sur la situation campagnol à l'automne.

Surveillance du territoire

La Station participe à la surveillance des organismes de quarantaine dans le canton du Jura. En 2025, nous avons effectué 9 mandats de surveillance spécifiques concernant 18 organismes (maladies, ravageurs ou vecteurs) en collaboration avec le service phytosanitaire fédéral, le service phytosanitaire d'Agroscope et les services phytosanitaires des cantons suisses. C'était la dernière année de surveillance pour la chrysomèle des racines de maïs qui va perdre son statut d'organisme de quarantaine. Le feu bactérien continue à être surveillé attentivement. La Station phytosanitaire attend le scarabée japonais de pied ferme car il est désormais présent dans plusieurs cantons romands ainsi qu'à Bâle, en Alsace et en Allemagne proche ; un plan de lutte cantonal a été élaboré en collaboration avec les services concernés de la RCJU. Parmi les autres organismes de quarantaine surveillés, on peut également citer le chancre coloré du platane, plusieurs nématodes des pommes de terre et la flavescence dorée de la vigne.

Suivi des plantes envahissantes

Le foyer de souchet comestible découvert en 2023 fait l'objet d'un suivi intensif. Cet adventice très problématique est très difficile à éliminer et peut très facilement être disséminé par les outils de travail du sol et par les machines de récolte des cultures racines. Il est essentiel que ce foyer reste cantonné dans cette seule parcelle. Dans ce but, nous apportons tous les conseils nécessaires à l'agriculteur concerné et sensibilisons les autres agriculteurs ainsi que les responsables de la récolte des betteraves.

Plusieurs autres plantes envahissantes sont suivies par la Station. Les agriculteurs doivent y être rendus attentifs au bon moment et recevoir des conseils techniques utiles pour la lutte.

Autorisations de traitement PER

La Station phytosanitaire est compétente pour octroyer certaines autorisations de traitement dans la SAU et dans les pâturages d'estivage. Les autorisations sont octroyées uniquement si toutes les conditions nécessaires au traitement sont remplies. Le seuil d'intervention doit être atteint, plus particulièrement pour un insecticide, le produit et la dose appliquée doivent correspondre à l'homologation, l'intervention doit être faite au bon moment (météo, stade de la culture et stade de l'organisme visé par le traitement). Un conseil technique visant à améliorer l'efficacité de l'intervention peut aussi être apporté. En cas de doute sur la pertinence du traitement, une visite est faite sur place avant d'octroyer l'autorisation.

Consultation

Grâce à ses compétences et ses connaissances de terrain, la Station phytosanitaire est consultée régulièrement par les services cantonaux (JU) ou fédéraux pour se prononcer sur les modifications de bases légales en lien avec la protection des cultures et la production végétale en général.

Autres activités

La Station phytosanitaire est à disposition pour apporter les conseils individuels nécessaires par téléphone ou dans le terrain. Elle peut apporter son expertise dans tout problème en lien avec la protection des cultures et la production végétale. Par ailleurs elle participe à différents projets en collaboration avec les services cantonaux. Toutes les activités de la station phytosanitaire sont compatibles avec l'application du plan d'action phytosanitaire.

Par ailleurs la Station phyto participe régulièrement aux séances de la conférence des services phytosanitaires afin d'être informée et partie prenante sur les nouvelles prescriptions et directives fédérales. Elle doit également se tenir informée sur les nouveautés techniques en lien avec la protection des cultures et sur les projets novateurs.

3.2.8 SUIVI DES POPULATIONS DE CAMPAGNOL

Depuis 1993, des transects d'observation des indices de surface laissés par les campagnols sont observés dans le cadre de la station phytosanitaire. Cette activité est poursuivie. Les densités de population sont passées très rapidement du creux de la vague en 2023 au pic de pullulation à l'automne 2024, et se sont maintenues à un niveau très élevé à l'automne 2025.

Des conseils pour la prévention des dégâts ont été formulés dans le bulletin phytosanitaire d'octobre 2025. Les médias (journal LQJ et journal l'Agri) ont repris les informations liées au suivi des populations de campagnols.

3.2.9 DÉVELOPPEMENT ARBORICOLE

VERGERS+

L'année 2023 a été consacrée à la poursuite du projet VERGERS+ et au dépôt d'une nouvelle demande de soutien. Le FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE a renouvelé sa confiance au projet et soutien la plantation de 2000 arbres pour la période 2023 à 2026.

Il y a eu 10 bénéficiaires pour un total de 223 arbres plantés.

Nous avons néanmoins pu bénéficier d'un soutien particulier pour les plantations d'arbres de la part de l'association Chevêche Ajoie. Grâce à leur soutien, nous avons pu planter 276 arbres supplémentaires chez 26 bénéficiaires en 2025.

AOP Damassine

La station participe activement au comité de l'interprofession. En 2025, Nous avons réalisé la dégustation certificative de 49 échantillons du millésime 2024, pour un total de 2375.01 litres à 100%vol, soit plus de 38'888 kg de fruits valorisés. 1 échantillons ont échoué à la dégustation certificative.

Jus de pomme

Dans le Jura et le Jura bernois, la saison de jus a été moyenne.

Projet 77a Agroforesterie

L'agroforesterie moderne est un système de production durable, adapté à la mécanisation, qui intègre des éléments ligneux pluriannuels cultivés sur la SAU ou dans la région d'estivage.

Le projet 77a Agro4esterie, dont les mesures agricoles (6 ans) sont arrivées à leur terme, s'adressait aux agriculteur-trice-s des cantons de Genève, du Jura, du Jura bernois, de Neuchâtel et de Vaud, en PER ou en bio. Dix-sept exploitations du Jura et deux du Jura bernois ont participé au projet.

Plus de 1'100 arbres en *alley cropping* ont été plantés, ce qui représente un linéaire de 11'000 m d'allées de cultures d'arbres (destinées à la production de fruits, de bois, de BRF, etc.). Dans le cadre du projet, plusieurs agriculteurs ont également planté des buissons fourragers à titre d'essai.

Ce type de projets inscrits dans le long terme, les effets restent encore peu perceptibles après six ans. Le suivi scientifique du présent projet se terminera fin 2027.

3.2.10 RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES

Année de transition au niveau des réseaux écologiques mis en œuvre par la Fondation Rurale Interjurassienne. La fusion entre les projets Qualité du paysage et Réseaux écologiques aura lieu dès le 1^{er} janvier 2028. D'ici-là les réseaux écologiques sont prolongés.

La FRI et le Collectif Chevêche Ajoie poursuivent leur collaboration autour de ce petit volatile emblématique des vergers. D'autres collaboration notamment avec Pro Natura et le WWF ont permis de réaliser des travaux ponctuels de grande valeur.

Tableau 23

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2025.

Légende : 921 : arbre fruitier haute-tige ; 922 : Noyer ; 923 Châtaignier ; 924 : arbre isolé ; 16 : diverses variantes selon réseau ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 717 : Surface viticole avec biodiversité ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée ; 858 : haie, bande herbeuse en pâturage extensif.

	Exploitations	921	924	922	923	717	16
Réseau Ajoie+	121	6'767	227	342	0	669	2'055
Réseau Baroche+	80	13'483	520	469	5	0	418
Réseau Haute-Ajoie	62	2'342	238	99	0	0	1'882
Réseau Vallée de la Sorne	74	2'611	409	72	0	100	0
Réseau F.-Montagnes	203	1'131	139	4	0	0	0
Réseau Haute-Plateau	61	3'396	825	55	0	0	0
Réseau Vendline-Coeuvatte	72	3'942	371	267	2	0	4'210
Total	673	33'672	2'729	1'308	7	769	8'565

	555	556	557	559	572	611	612
Réseau Ajoie+	1'416	2'917	2'201	125	0	54'833	5'011
Réseau Baroche+	1'612	1'337	0	23	0	25'497	1'620
Réseau Haute-Ajoie	1'041	4'357	1'801	120	0	21'005	2'761
Réseau Vallée de la Sorne	810	992	240	150	0	16'700	3'467
Réseau F.-Montagnes	705	0	0	0	0	20'334	21'434
Réseau Haut Plateau	0	0	0	10	0	10'714	2'541
Réseau Vendline-Coeuvatte	2'136	1'264	499	586	0	21'703	1'252
Total	7'720	10'867	4'741	1'014	0	170'786	38'086

	617	618	634	851	852
Réseau Ajoie+	13'014	57	254	80	4'776
Réseau Baroche+	24'574	0	43	262	2'349
Réseau Haute-Ajoie	11'362	264	47	0	2'755
Réseau Vallée de la Sorne	11'200	1'048	65	224	3'201
Réseau F.-Montagnes	16'044	36'048	0	1'501	4'056
Réseau Haute-Plateau	27'109	1'535	23	73	2'068
Réseau Vendline-Coeuvatte	5'090	51	73	355	2'280
Total	108'393	39'003	505	2'525	21'485

3.2.11 PROJETS LIÉS À LA QUALITÉ DU PAYSAGE

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2025 fut nulle, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.

3.2.12 ETUDES D'IMPACT

Les filières avicoles ont continué de chercher très activement de nouveaux producteurs en 2025. Dans le cadre d'un projet de poulailler pour poules pondeuses, un rapport d'impact sur l'environnement a été établi par nos soins.

D'autres projets sont actuellement en gestation et il est fort probable que la rédaction de tels rapports se multiplie dans les années à venir.

« Les élevages doivent s'adapter à un contexte de plus en plus instable et le Da PAN aussi ! »

3.3 PRODUCTION ANIMALE DOMAINE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le Domaine Production animale s'engage à rechercher des solutions, ou du moins des pistes, afin de pouvoir mieux accompagner les élevages dans les changements qu'ils doivent opérer pour s'adapter à un contexte de plus en plus instable. Cela nécessite de ne jamais se reposer sur quelques réussites, mais au contraire de sans cesse pouvoir remettre en question nos manières de travailler, de penser et de percevoir la production agricole et l'élevage.

LES FAITS MARQUANTS

AgroImpact, décarboner les productions agricoles : la FRI soutient les élevages de la région dans leurs efforts de réduction de leur empreinte carbone. Cette démarche, chapeautée par l'association AgroImpact, occupe six personnes pour réaliser les diagnostics d'émissions de gaz à effet de serre et élaborer des plans d'actions. Le stockage du carbone est déterminé grâce à des prélèvements de sol. Il est possible de l'augmenter, moyennant un certain nombre de connaissances. En 2025, 35 exploitations ont bénéficié d'un diagnostic et 28 plans d'actions ont été signés.

Suivis de troupeaux laitiers : dans le conseil en alimentation des vaches laitières, nous ne sommes qu'un prestataire parmi d'autres. Cependant, nous pensons avoir une place comme **prestataire indépendant** de la vente d'aliments complémentaires : c'est notre force ! L'offre actuelle est déjà très souple et s'adapte en fonction des besoins, allant d'une simple mise en valeur graphique du contrôle laitier, ou contrôle ponctuel de l'alimentation, à un suivi mois par mois avec plan d'alimentation et complémentation individuelle.

Les réflexions menées au sujet du renforcement des activités de conseil en

alimentation du troupeau laitier ont été poursuivies et ont débouché sur l'engagement d'une nouvelle collaboratrice. Une nouvelle offre comprenant la possibilité de comparer ses résultats technico-économiques de manière autonome va être proposée en 2026.

Parasitisme bovins & chevaux, vidéo : Des méthodes pratiques et des outils d'aide à la décision ont été élaborés dans le cadre de plusieurs projets réalisés en collaboration avec le FiBL (Institut de recherches en agriculture biologique). Ils permettent de mieux maîtriser les parasites internes des bovins et des chevaux. Cette grande quantité de savoirs et savoir-faire est présentée dans une vidéo qui devrait faciliter la diffusion et l'apprentissage de ces innovations. Ces méthodes sont très utiles dans un contexte d'augmentation des résistances des parasites et de baisse d'efficacité des produits de synthèse.

LES DEFIS

Les défis de la production animale sont très importants et ce n'est pas le moment de baisser les bras ! Nous devons sans cesse demander quels sont les besoins des familles paysannes et quel est notre rôle pour les accompagner au mieux !



3.3.1 PRESTATIONS EN PRODUCTION ANIMALE

Suivis de troupeaux vaches laitières et qualité des fourrages

En 2025, le domaine a effectué 16 suivis de troupeau, il compte mettre l'accent sur cette prestation et augmenter ce nombre ces prochaines années. Nous ne sommes en effet qu'un prestataire parmi d'autres dans ce type de conseil, mais pensons avoir une place en tant que prestataire totalement indépendant de la vente d'aliments complémentaires ou autres additifs. Ceci est notre force. De plus, l'offre de prestation est très souple et s'adapte en fonction des besoins des éleveurs et éleveuses. Elle va de l'offre basique avec une mise en valeur graphique du contrôle laitier, accompagné de quelques commentaires, au plan d'alimentation individuel (pour chaque vache). L'offre à la carte peut aussi inclure des contrôles et calculs ponctuels de plans d'alimentation, ainsi que des conseils en matière de santé (prévention et thérapies complémentaires).

L'année 2025 était nettement plus favorable comparée à 2024 concernant la pousse de l'herbe et la qualité des fourrages récoltés. Les analyses effectuées ont pourtant montré des résultats plutôt décevants concernant les teneurs en énergie et en protéine.

Les réflexions menées en 2024 au sujet du renforcement des activités de conseil liées aux suivis de troupeaux et à l'alimentation des bovins ont été poursuivies en 2025. Elles ont abouti sur l'engagement d'une nouvelle personne qui vient renforcer le domaine. Une nouvelle conseillère et enseignante a débuté ses activités dès la rentrée d'août dans l'enseignement, et début décembre pour les activités de conseil (engagement à 80% au total).

Expertises et prestations diverses

Quatre expertises ont été effectuées en 2025. Elles portaient sur l'estimation de la valeur des fourrages ou de la valeur d'animaux de rente (bovins, ovins ou équins).

Diverses autres prestations ont été fournies en 2025 par le domaine production animale. Il s'agissait de :

- La prestation **Lait'ficient** qui fournit une analyse précise de l'atelier lait au niveau technique et économique. Les forces et les faiblesses sont présentées dans quelques graphiques parlants et un plan de progrès est élaboré en partenariat avec le ou la demandeuse. Il permet de se focaliser sur les points d'amélioration prioritaires. Une évaluation des gains potentiels qui peuvent être obtenus en atteignant les objectifs fixés dans le plan de progrès est également fournie. C'est une prestation très appréciée des éleveuses et éleveurs et qui mériterait d'être plus souvent utilisée. Elle doit être promue. Cette prestation a été développée dans le cadre d'un projet transfrontalier, en collaboration avec des Chambres d'agriculture en France voisine.
- **13 projets** de construction/transformation de bâtiments ont été accompagnés par un conseiller du domaine, avec élaboration de croquis ou plan des volumes.

Puis le domaine a répondu à diverses questions qui concernaient des thématiques très diverses :

- L'alimentation des vaches laitières et du troupeau allaitant, la qualité des fourrages, la présence de mycotoxine et l'interprétation du résultat du contrôle laitier ;
- La contention des animaux au pâturage, la sécurité à la ferme et la gestion du parasitisme au pâturage ;
- La détention des chevaux et la protection des animaux ;
- Le marché et les débouchés en engraissement bovin ;
- Des questions de journalistes concernant la production d'œufs dans la région, ainsi que le comportement des vaches au pâturage.



Bovins à l'engrais avec une ration appétente.

3.3.2 PROJETS PARTICULIERS EN PRODUCTION ANIMALE

Association AgrolImpact : décarboner les productions agricoles

La FRI soutient les exploitations du Jura et du Jura bernois pour mettre en œuvre la réduction de leur empreinte carbone. Cette démarche est chapeautée par l'association AgrolImpact. Six personnes œuvrent dans la réalisation des diagnostics permettant de calculer les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à l'élaboration des plans d'actions permettant d'améliorer le bilan carbone. Le stockage du carbone est déterminé grâce à des prélèvements de sol. Parmi les mesures proposées dans le plan d'action, certaines peuvent aider à renforcer le stockage additionnel de carbone dans les sols. En 2025, le diagnostic a pu être réalisé sur 35 exploitations et 28 plans d'actions ont été signés.



Elaborer un plan d'action est une exigence pour toucher les primes.

Mandat de protection des troupeaux contre les grands prédateurs

Des informations ont été diffusées et publiées au sujet de la nouvelle ordonnance sur la chasse. Nous avons en particulier mis en évidence les conséquences que cette nouvelle ordonnance a sur les mesures à prendre en matière de protection des animaux de rente.

Le conseiller responsable du mandat rassemble les demandes d'aides fédérales et cantonales et participe au groupe de travail cantonal "Grands prédateurs".

Projet ressource Climagriculture

Le domaine PA participe au projet conduit par la FRI. Il est impliqué dans les parties qui concernent la production fourragère et les adaptations à réaliser dans un contexte de changement climatique, ainsi qu'à l'élaboration d'une innovation qui vise à améliorer le climat d'étable.

Organisation du Marché des Terroirs

Un conseiller du domaine a la responsabilité du Marché des Terroirs dans le cadre du Concours Suisse des produits du terroir, rebaptisé Festival Terroir Suisse depuis l'édition 2025. Une innovation a eu lieu cette année : la mise en place d'une nouvelle tente des éleveurs de vaches allaitantes en collaboration avec l'Association Vache mère Suisse (VMS).

Projet « Une seule santé - One Health »

Le travail de Master mené dans le cadre de ce projet a démarré en 2025. Il est réalisé par une étudiante et mené en collaboration avec la HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires) à Zollikofen. L'objectif est d'évaluer le bien-être et la santé des éleveuses et éleveurs, en lien avec la santé des animaux qu'ils détiennent, en s'appuyant sur des interviews. Les outils ont été élaborés et les interviews ont débuté. Le travail se terminera en 2026. Cette étude s'inscrit dans un contexte de pression socio-économique et climatique sur l'élevage bovin. Il permettra, nous l'espérons, de trouver des pistes pratiques et intéressantes pour améliorer le bien-être et la santé des familles paysannes.

Projet gestion durable du parasitisme des bovins et des chevaux : élaboration d'une vidéo

De nombreux suivis de troupeaux avec des analyses parasitologiques ont été conduits dans le cadre de plusieurs projets réalisés en collaboration avec le FiBL (Institut de recherches en agriculture biologique). Ainsi, des méthodes pratiques et des outils d'aide à la décision ont été élaborés, permettant de mieux maîtriser les parasites internes des bovins et des chevaux. Il était important, à présent, de pouvoir rassembler cette grande quantité de savoirs et savoir-faire accumulés dans une vidéo, afin de faciliter la diffusion et l'apprentissage de ces innovations. Ces méthodes promeuvent une agriculture durable et sont donc très utiles dans un contexte d'augmentation des résistances des parasites et de baisse d'efficacité des produits de synthèse.



La pâture mixte ou alternée bovins & chevaux pour diminuer la pression parasitaire.

3.3.3 RELATION EXTERNES ET COLLABORATIONS

Expositions de bétail laitier

Un conseiller du domaine assure la gérance de la manifestation Arc Jurassien Expo (AJE). En 2025, pour sa 26^e édition, elle s'est déroulée les 21 et 22 mars. Un appui pour les inscriptions a aussi été apporté aux manifestations suivantes avec une collaboration à la conception du catalogue :

- Le Marché-Concours bovin de Delémont du 7 juin dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire d'AgriJura
- Le Marché-Concours bovin des Franches-Montagnes qui a eu lieu le 23 août
- Le Marché-Concours bovin du Jura bernois qui a eu lieu le 10 octobre.



AJE, championne suprême race laitière : HOLLANDE ;
source : Arc Jurassien Expo.

AJE, championne suprême race mixte : ZORA ;
source : Arc Jurassien Expo.



Marché-concours bovin des Franches-Montagnes :
Championnes Red Holstein.

Participation aux plateformes romandes coordonnées par Agridea

- **Groupe inter cantonal production animale - Romandie et Tessin**
Deux rencontres ont eu lieu en 2025, à Zollikofen à la HAFL le 8 avril et le 11 novembre à Courtemelon. En novembre le groupe a pu visiter une ferme qui participe au projet « ClimateFarmDemo », une démarche similaire à AgrolImpact. Cette visite a permis des discussions animées sur le choix des pistes permettant de diminuer l'impact-carbone des élevages bovins. La plate-forme intercantonale est un lieu d'échange important entre les cantons romands. Il permet d'échanger du savoir-faire et de repérer les synergies possibles qui se présentent dans différents domaines tels que la formation continue, les projets de recherche « on farm » ou les prestations de conseil.
- **Groupe intercantonal Construction**
Une rencontre d'échange d'expériences a eu lieu au niveau romand. Elle portait sur les systèmes d'aération dans les étables, en lien avec la diminution du stress thermique des animaux de rente.
- **Plateforme productions ovines et caprines suisses avec Agridea et le SSPR à Niederhönz**
Une rencontre de cette plateforme nationale a eu lieu à Niederhönz. C'était l'occasion d'apporter des informations de première main sur l'épizootie de langue bleue.
- **Visite de pâturages boisés pour un groupe de recherche**
Une visite de pâturages boisés a été organisée aux Franches-Montagnes par le domaine, pour des personnes travaillant dans un projet de recherche Européen sur les pâturages. Ce projet veut considérer les pâturages globalement, dans leur contexte environnemental et socio-culturel. Il a pour but d'observer l'évolution des pâturages dans le passé et le présent, ainsi que de distinguer quelles sont les perspectives d'avenir (Projet GlobalPasture). Il était ainsi intéressant, pour le groupe, de mieux connaître l'organisation très particulière, datant de plus de 200 ans, de ces surfaces d'estivage utilisées traditionnellement de manière communautaire.

3.4 GESTION D'ENTREPRISE & ÉCONOMIE RURALE

« Une présence solide et stabilisée dans les prestations en conseil, avec des attentes ambitieuses à relever pour le futur »

L'analyse des heures effectuées (voir rapport détaillé) montre que l'année 2025 s'affiche dans une tendance de stabilité par rapport aux années précédentes et cela à un niveau globalement élevé. Cela illustre que les prestations de conseil en gestion répondent à un besoin et sont globalement reconnues et appréciées. Plusieurs défis attendent toutefois les collaborateurs·trices du domaine pour s'adapter aux attentes et anticiper au mieux les besoins à venir du monde agricole. Trois défis en particulier ont été identifiés, ils sont détaillés ci-dessous.

LES FAITS MARQUANTS

Avec environ 4'500 heures de prestations de conseil en gestion facturées, l'année 2025 s'affiche dans la moyenne des 5 années précédentes, avec une légère diminution de l'ordre de 1%. Cela illustre une certaine stabilité et des prestations établies, reconnues et appréciées. Cette situation nous permet de nous concentrer sur les défis futurs.

LES DEFIS

1^{er} défi : s'adapter aux évolutions technologiques et en tirer un profit perceptible. Deux aspects concrets se profilent :

- **Prestations d'expertise :** l'évolution des outils de cartographie permet d'envisager une automatisation de l'estimation de valeur de rendement des terrains agricoles. Cela permettrait non seulement de libérer du temps – et donc d'alléger la facture des client·es – mais en plus, cela apporterait une plus grande précision.
- **Mise en valeur des données comptables :** certains outils offrent de grands potentiels dans la présentation de résultats chiffrés et cela de manière dynamique. Il serait donc souhaitable de proposer une mise en valeur adaptable et constamment alimentée par les résultats des exploitations de la région. L'objectif serait d'une part de mieux personnaliser les résultats et de les rendre plus lisibles, et d'autre part de permettre une comparaison instantanée entre pairs.

2^e défi : rendre la démarche stratégique et les questionnements en lien avec les valeurs et les buts des exploitant·es plus accessibles. Bien qu'elle soit largement reconnue comme centrale et essentielle,

de nombreuses personnes rechignent à s'atteler à une démarche stratégique, et cela pour diverses raisons. La

complexité en est de toute évidence une ! Le fait de devoir demander un

accompagnement sur un sujet sensible

également ! Un outil permettant de rendre

l'approche plus simple et permettant de faire – ou du moins

de débiter – la démarche en toute autonomie augmenterait probablement le nombre de personnes questionnant leurs pratiques, ce qui contribuerait à leur épanouissement.

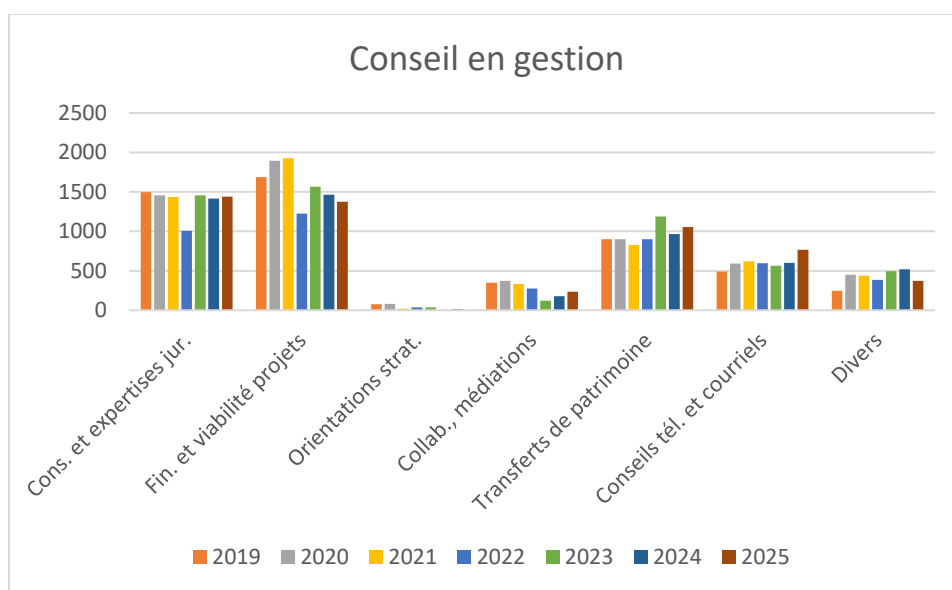
3^e défi : rester en contact permanent avec l'actualité et informer nos client·es de manière plus régulière. Le monde change, les attentes évoluent et tout·e chef·fe d'entreprise se doit de suivre ces évolutions pour s'adapter au mieux. Une communication des enjeux et des nouveautés est donc essentielle. C'est un défi reconnu, mais sa mise en œuvre nécessite une attention particulière et des ressources.



3.4.1 LES PRESTATIONS DU DOMAINE GESTION EN 2025...

Le domaine d'activité Gestion d'entreprise et économie rurale est actif dans les départements formation, conseil et fiduciaire. Les aspects liés à la formation et à la fiduciaire sont abordés dans les chapitres dédiés de ce rapport d'activité et ne sont pas repris ici. Soulignons toutefois la chance de pouvoir concilier les tâches de formation, de conseil et de fiduciaire au sein du même domaine d'activité. Les synergies qui en découlent représentent de toute évidence un point fort que la FRI se doit de préserver.

Au niveau des prestations de conseil, le nombre d'heures de prestations délivrées s'inscrit dans la moyenne des 5 dernières années. Concrètement, 5'270 h de conseil ont été dispensés en 2025 (dont 4'504 facturées) (moyenne 2020 – 2025 : 5'185 h). Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre d'heures de conseil dispensées, par rubrique, de 2019 à 2025.



Pour la première fois en 2025, ce sont les prestations liées aux aspects juridiques qui ont le plus occupé les conseiller-ères en gestion. Ce passage en "première place" n'est toutefois pas lié à une augmentation des demandes en rapport avec les aspects juridiques, mais plutôt à une légère diminution des prestations dédiées aux financements de projets. Dans les faits, un peu plus d'un quart du temps (27.3%) y est consacré. Concrètement, il s'agit d'estimations de valeurs de rendement agricoles, de fermages licites, de prix licites, d'accompagnements dans l'établissement de baux à ferme ou de droits de superficie, d'estimation des parts dans le cadre de liquidations de régimes matrimoniaux ou encore diverses expertises relatives à la loi sur le droit foncier rural et la loi sur le bail à ferme agricole. Si le total de cette rubrique affiche une stabilité, les demandes se rapportant au bail à ferme ont légèrement diminué en 2025. Cela a été compensé par une légère augmentation des demandes en lien avec des liquidations de régimes matrimoniaux ou d'accompagnements dans le cadre de constitutions de droits de superficie. Les proportions de ces variations ne sont cependant pas significatives.

Les prestations en rapport avec le financement, la recherche de fonds et le calcul de viabilité de projets gardent une place très importante, avec également un peu plus du quart du temps consacré (26.1%). Même si elle n'est pas très marquée, la légère diminution observée en 2025 fait pour la première fois passer cette activité après les prestations en lien avec les aspects juridiques en termes d'heures de prestations délivrées.

Dans les faits, les prestations fournies correspondent à des planifications techniques, économiques et financières permettant notamment de solliciter les aides de partenaires financiers, à des estimations

du potentiel de financement, à des rapports destinés à des recherches de financement ainsi qu'à des suivis de gestion faisant suite à des mesures imposées par certains bailleurs de fonds.

A l'instar des années précédentes, l'accompagnement dans les transferts de patrimoine représente la troisième activité en termes d'heures de prestations délivrées (20%). Il faut relever ici que l'année 2025 correspond à l'année de départ en retraite des personnes nées en 1960. Dans la mesure où la démographie de la Suisse montre une surreprésentation de la population née durant les années 60 (génération dite des Boomers), on peut s'attendre à une augmentation du nombre de transferts de domaines agricoles pour la décennie à venir. La légère augmentation observée en 2025 montre probablement les prémices de cette tendance. A relever également l'observation de deux tendances qui semblent se confirmer, même si aucune statistique précise n'est tenue : une part toujours plus importante de domaines agricoles sont repris en dehors du cadre familial et une part toujours plus importante des acquéreurs sont des dames, même s'il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre la parité.

Un peu moins de 15% (14.6%) des heures passées à délivrer des prestations ont été consacrées à donner des renseignements d'ordre général par téléphone ou par courriel. Cette part élevée – et en augmentation – montre que des attentes importantes sont présentes. Ces attentes ne proviennent pas exclusivement d'agriculteur-trices, mais aussi de collectivités publiques, de propriétaires fonciers ou de tout un chacun. Aussi, par ce biais, les collaborateur-trices remplissent un rôle important de service public et contribuent à faire connaître les spécificités agricoles et à créer des liens avec l'ensemble de la population

Même si le nombre d'heures est relativement bas (4.4% des prestations délivrées), le temps consacré à accompagner des projets de collaborations (associations et/ou communautés d'exploitations) revêt une importance particulière. Même si cela présente des risques et implique des efforts, le fait de s'associer offre également de très belles perspectives en termes d'optimisation du temps de travail, d'utilisation performante des ressources, de remises en question des pratiques et, in fine, de satisfaction dans la conduite de l'exploitation.

Deux rubriques restent encore à présenter. Tout d'abord la rubrique "Divers" qui regroupe des activités moins représentées en volumes d'heures, mais tout autant importantes que les autres prestations. Il s'agit concrètement d'élaborations d'esquisses ou de plans de bâtiments, d'accomplissements d'expertises afin de déterminer la valeur de parcs machines, d'expertises en lien avec la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ou diverses autres tâches spécifiques. Enfin, citée en dernière, mais pas des moindres, la prestation d'orientation stratégique reste très rarement, voire jamais, sollicitée en tant que telle. Pourtant, cette activité est centrale et touche à pratiquement tous les domaines. Elle est donc dispensée en trame de fonds dans la majorité des conseils. Cela dit, comme évoqué dans les défis, notre rôle sera de développer cette prestation et de la rendre la plus accessible possible au plus grand nombre.

Les 1'082 produits régionaux marqués et réalisés par près de 200 artisans et agriculteurs-trices du Jura et du Jura bernois sont un moteur de développement important pour la région. De nombreuses activités de promotion et de sensibilisation en découlent. Pour sa 11^e édition, le Concours Suisse des produits du terroir s'est mis en place avec une nouvelle appellation : Festival Terroir Suisse.

LES FAITS MARQUANTS

« Jura l'original - regio•garantie » et « Grand Chasseral - regio•garantie » ont continué d'attirer de nouveaux producteurs. Près de 200 artisans et producteurs abordent fièrement les couleurs de leur région sur leurs produits certifiés.

Le domaine, anciennement appelé « Filière alimentaire et espace rural – FAER » s'est renommé en « Terroir Juraregion ». L'objectif est d'éliminer un message afin de rendre la communication plus facile et d'incarner l'équipe derrière ce message.

Autour des marques régionales, une **ligne graphique « Terroir Juraregion »** permet de lier les différents projets au sein d'un univers cohérent et mettant en avant les atouts de la région.

Le 11^e Concours Suisse des produits du terroir, renommé « **Festival Terroir Suisse** » a eu lieu. 367 médailles ont récompensé les meilleurs produits suisses.

La notion de festival a été retenue pour **mettre pleinement en valeur les différentes facettes de l'évènement** : concours, conférence, marché, ateliers, remise des médailles, soirée de gala.

En parallèle à ces activités, de **nombreux projets** permettent le développement territorial du Jura et du Jura bernois. Citons pour 2025 :

- **PDR Créalait** : l'offre promotionnel et coordonnée au sein de différents points de vente a été maintenue avec succès. Les inaugurations de la Fromagerie de Develier (5-6 avril 2025), ainsi que de l'Agro Centre (6 septembre 2025) ont été les points forts.

- **PDR « Produire et Manger local »** : l'entrée en réalisation au 1^{er} janvier 2025 a permis les premières réalisations. Les aspects administratifs ont également été réglés et les financements clarifiés.
- **PDR « Chevaux & Bovins »** : l'étude préliminaire a été remise aux autorités. La décision a été reportée au printemps 2026 afin d'obtenir une adhésion la plus large possible dans un esprit de développement régional.
- Les démarches initiées au sein de la **restauration collective** vont se matérialiser sous la forme d'un projet. De bon augure et un marché potentiel important pour **Yocâ**, l'initiative de distribution de l'association des producteurs (APPR).

LES DEFIS

Mise en place de la démarche « **Cuisinons notre région** » pour la restauration collective et revoir la présence des produits régionaux sur les manifestations. Organiser **Alp'26** et préparer le **12^e Concours Suisse pour**



2027 !



3.6.1 GESTION DES MARQUES POUR LE JURA ET JURA BERNOIS

3.6.1.1 SÉANCES CIGM (COMMISSION INTERJURASSIENNE POUR LA GESTION DES MARQUES)

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) est composée de 16 membres représentant les interprofessions de la Tête de Moine AOP, Damassine AOP, Saucisse d'Ajoie IGP ainsi que des Paysannes du Jura et du Jura bernois, de la Fédération romande des consommateurs, des Chambres du Jura et du Jura bernois, des Producteurs du Jura et du Jura bernois, de l'Office de l'agriculture et de la nature, du Service de l'économie rural et des Parcs Chasseral et du Doubs.

La Commission s'est réunie à 4 reprises en présentiel.

- Dans le cadre de ces différentes séances, la CIGM est informée de l'avancée des différents projets, comme la restauration collective, Ecole à la Ferme, e-commerce, gaspillage alimentaire, 2^e Prix Innovation Terroir Juraregion, le projet de distribution, ainsi que les projets de développements régionaux (PDR Chevaux et Bovins, PDR Produire et manger local, PDR Créalait). Les projets RGR sont également passés en revue (Marché Concours, Concours suisse des produits du terroir, Marché paysan de Loveresse, Foire du Jura, Salon Goûts et Terroirs, Maison du Père-Noël, etc.) ;
- Elle prend également position sur des demandes de dérogations exceptionnelles et l'utilisation de certaines matières premières ou étapes de transformation hors région ;
- Elle soumet des propositions pour renforcer la visibilité de nos producteurs régionaux, des plans d'action, etc.

3.6.1.2 CERTIFICATION

La certification est une démarche qui met en lumière l'authenticité, le savoir-faire et l'ancrage régional des produits de nos 2 régions "Jura bernois" et du "Jura". Elle offre à chaque producteur et artisan de ces deux régions la possibilité de faire reconnaître et labelliser ses produits, qu'ils soient transformés ou non, selon des critères clairs et exigeants. Pour les produits non transformés, tels que la viande fraîche ou les œufs, l'exigence est simple et fondamentale : ils doivent provenir à 100 % de la région. Les produits transformés – comme les saucisses, le pain ou les fromages – doivent quant à eux être composés d'au minimum 80 % de matières premières régionales. Ces règles garantissent une véritable valeur ajoutée locale et assurent au consommateur une provenance transparente et fiable.

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) assure le secrétariat et la gestion administrative de ces marques. Elle est également mandatée pour la gestion de la certification de plusieurs labels et filières régionales, en collaboration avec le Parc naturel régional Chasseral, le Parc naturel régional du Doubs, ainsi que les interprofessions Damassine AOP et Saucisse d'Ajoie IGP. Le contrôle et la vérification sont confiés à un Organisme Intercantonal de Certification (OIC), indépendant et reconnu. Celui-ci a pour mission d'examiner rigoureusement la provenance et la qualité des matières premières utilisées par les artisans et agriculteurs souhaitant obtenir une labellisation. Cette étape essentielle assure la crédibilité du label et la confiance des consommateurs.

Lorsque toutes les exigences sont respectées et qu'aucune non-conformité n'est relevée, un certificat est délivré par l'OIC. Celui-ci atteste du respect des critères pour une durée de deux ans pour le label Parc et de quatre ans pour les marques Jura l'original - regio•garantie ou Grand Chasseral - regio•garantie. Ainsi, la certification s'inscrit comme un véritable engagement en faveur de la qualité, de la transparence et de la valorisation des produits régionaux, tout en soutenant durablement l'économie locale et les savoir-faire du territoire.

Logo des 2 marques régionales



Tableau 24

Etat de certification au 31.12. 2025.

Producteurs	Nombre Agriculteurs	Nombre Artisans	Total
Grand Chasseral - regio.garantie	15	30	45
Jura l'original - regio.garantie	36	94	130
Total général	51	124	175

Marque / produits	Produits Agriculteurs	Produits Artisans	Total
Grand Chasseral - regio.garantie	120	325	445
Jura l'original - regio.garantie	245	392	637
Total général	365	692	1082

Pour information : les différents millésimes pour la Damassine AOP ont chacun été comptabilisé comme un produit, ce qui a fait légèrement augmenter les chiffres par rapport aux années précédentes

3.6.2 LES PROJETS

3.6.2.1 E-COMMERCE

Le projet NPR, basé sur la plateforme E-direkt, visait à développer la vente en ligne des produits régionaux à destination des ménages, en s'appuyant sur le développement au niveau romand. Ce développement aurait dû se passer en plusieurs étapes, de la labellisation à la vente des produits. Après des débuts compliqués, la certification est fonctionnelle depuis 2024. L'année sous revue correspond également à la mise en ligne de la V3, sensée être plus simple et plus rapide.

Les difficultés avec E-direkt ont été thématiques au sein du comité de Regio.garantie Romandie et au sein de la conférence des chefs de services de l'agriculture (KOLAS). Ce point est suivi, mais empêche une vraie prise en main du projet « E-commerce ».

Toutefois, comme cela a déjà été relaté le rapport 2024, le déploiement du projet NPR E-commerce, tel que proposé initialement, n'est pas pertinent dans le contexte actuel. FRI propose ainsi de réorienter le projet pour mieux répondre aux défis actuels, en mettant l'accent sur la digitalisation pour le développement des produits régionaux. Le domaine TJR identifie la restauration collective et la distribution comme un défi et une opportunité de marché. Pour avancer sur ce projet dans cette optique, il est important de réussir à définir clairement les besoins des cuisiniers, des gérants de points de vente et d'impliquer l'APPR dans les discussions futures.

Dans l'attente de la constitution d'un nouveau dossier, puis des décisions, le tel que conventionné en février 2023, est mis en pause.

3.6.2.2 PDR JURA BERNOIS : « PRODUIRE & MANGER LOCAL »

26 décembre 2024, la vice-présidente Elodie Gerber et le Président Bernard Leuenberger, de l'association « Produire et manger local », ont pu ratifier la convention proposée par la Confédération et le Canton de Berne, en vue de débiter la phase de réalisation ! Cet acte symbolique permet ainsi l'utilisation du crédit cadre de subventions comprises dans le projet de développement régional (PDR). Son coût total est budgété à CHF 10'316'351.-. Le projet comporte 15 mesures, soit 4 mesures communes portées par l'association du PDR et 11 mesures individuelles portées par des privés, réparties sur les six prochaines années (2025-2030).

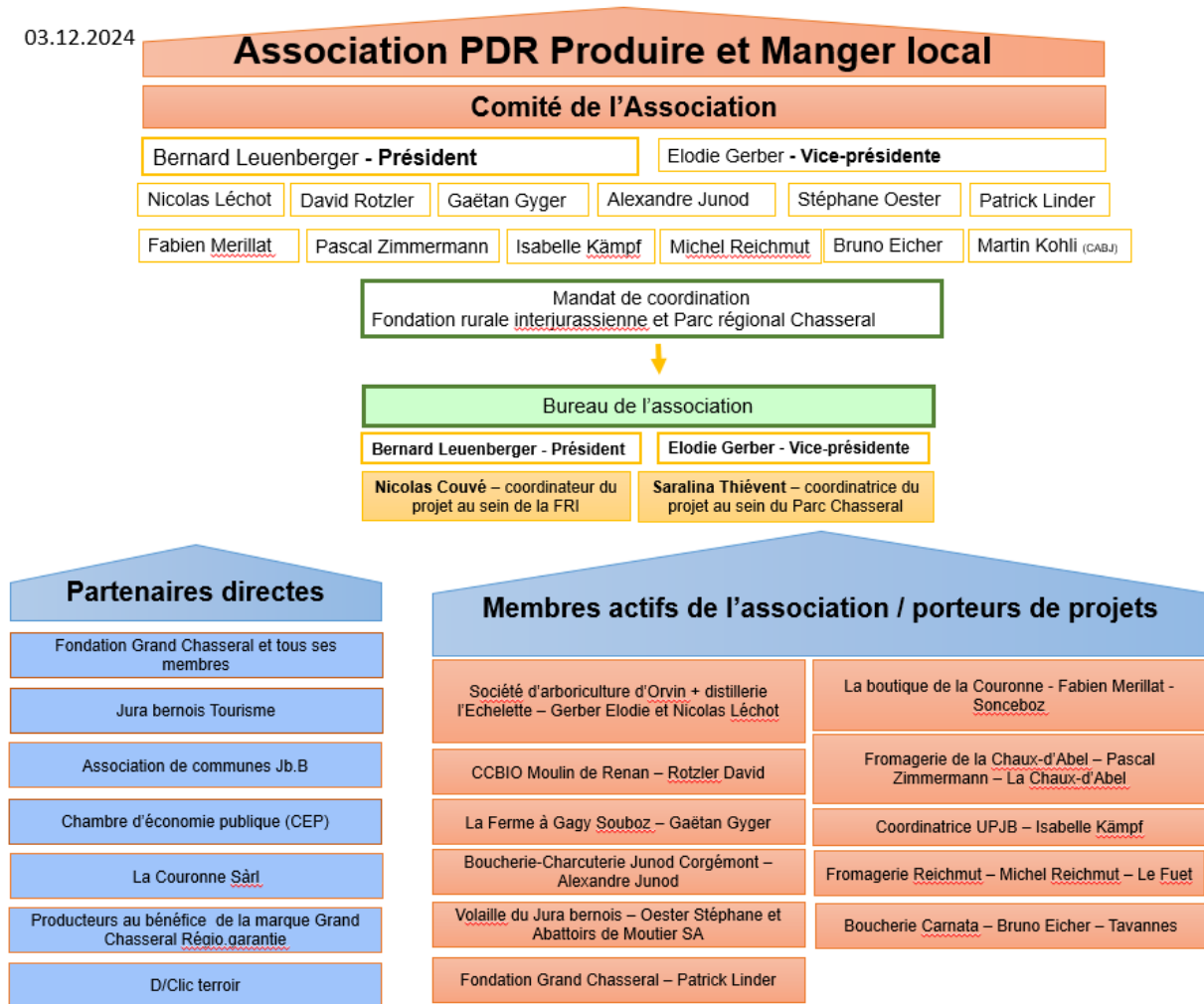
Le premier semestre a surtout été l'occasion de régler administrativement le fonctionnement du projet : explications pour l'élaboration des décomptes, validation des calendriers de réalisations et d'obtention des subventions, élaboration des premiers décomptes, mise en place d'un système de financements pour la part non-subventionnée.

Sur ce dernier point, il peut être relevé la bonne collaboration entre les différentes institutions régionales pour financer les mesures promotionnelles. En effet, la part non-subventionnée est complétée par des fonds de l'APPR, de la Chambre d'agriculture, de la Chambre d'économie publique, du Parc Chasseral, de Grand Chasseral Tourisme et de la Fondation Rurale Interjurassienne, en plus des différents membres de l'association « Produire et Manger local ». En plus du concept promotionnel, le projet PDR comporte les mesures collectives suivantes :

- **La coordination générale du projet** : coordination des mesures collectives, organisations des séances de travail, réalisation des rapports, monitoring et suivis financiers.
- **La Couronne à Sonceboz** : création d'une vitrine promotionnelle des produits emblématiques du Grand Chasseral à la Couronne à Sonceboz.
- **La phase 1-2 du projet de cabanons** : création d'un mobilier de vente de produits « made in » Jura bernois en bois de la région et installation d'un cabanon test à Loveresse.

L'imbrication des diverses mesures du PDR PML à la suite de la phase de documentation et aux compléments demandés par l'OFAG et l'OAN est présentée sur le schéma ci-dessous. A relever la sortie de la Fromagerie Chaux d'Abel, suite à l'arrêt de ses activités au 01.05.2025.

03.12.2024



3.6.2.3 REGIO.GARANTIE ROMANDIE (RGR)

Lors de l'assemblée des délégués de 2023, Pays romand – Pays Gourmand a changé d'appellation pour devenir Regio.garantie Romandie (RGR). Le projet est lui-même est un projet pérenne co-financé par l'Office fédéral de l'agriculture et mené à bien en collaboration avec les 5 autres marques régionales romandes des cantons de Neuchâtel, Valais, Vaud, Fribourg et Genève. Les activités reposent sur des actions de communication communes, des manifestations et tout autre outil permettant un soutien des producteurs locaux dans leurs activités quotidiennes.

Le comité de RGR s'est attelé à faire rayonner la dénomination « regio.garantie » en renforçant la campagne nationale. Le comité a également travaillé à la stratégie de l'association suisse des produits régionaux et a repris le dossier « Apcom / E-direkt » en vue d'obtenir une vision commune sur cet épineux dossier.

Au niveau régional, pour organiser la communication des marques cantonales « Jura l'original » et « Grand Chasseral », nous utilisons l'univers de communication « Terroir Juraregion ». Il ne s'agit pas d'une marque supplémentaire, mais un environnement, un esprit partagé entre le Jura et le Jura bernois pour illustrer les points forts de la région, dont les produits régionaux et les activités agritouristiques. La marque régionale continue son rôle de certification et de garantie d'une provenance régionale forte et vient amener ainsi du crédit à Terroir Juraregion qui fédère les deux marques du Jura et du Jura bernois. Cette stratégie est suivie depuis 2020 et évolue au fil du temps. A la demande de partenaires, les marques régionales et l'appellation « regio.garantie » prendront dorénavant plus de place sur les différents supports.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions, listées ci-dessous, ont été mise en œuvre.

3.6.2.4 ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE PRODUITS RÉGIONAUX (APPR)

L'Association des producteurs de produits régionaux labélisés, appelée communément APPR, compte actuellement 70 membres (comme en 2024, 72 en 2023, 70 en 2022, 65 en 2021, 62 en 2020, 53 en 2019). Elle a pour but de réunir les acteurs impliqués dans la production de produits labélisés, disposer d'une plateforme d'échanges, promouvoir et défendre les intérêts des producteurs, représenter les producteurs au niveau économique et politique, proposer des prix préférentiels lors de manifestations, encourager les échanges entre producteurs du Jura et Jura bernois, promouvoir les produits régionaux et mettre en place des publicités collectives.



Photos : extrait LQJ, série de fin novembre sur la « task-force » terroir

En plus du projet de soutien aux points de vente qui a été mis en avant par une série du Quotidien Jurassien, le comité de l'APPR a tablé sur un projet fédérateur visant à amener une solution concrète aux problèmes de distribution des produits régionaux. La FRI a accompagné cette démarche.

Nommé « Yocâ », soit local en patois jurassien, le projet devrait se concrétiser par la création d'une entité commerciale qui aura comme vision :

« Devenir le trait d'union de référence entre la terre et la table dans le Jura et le Grand Chasseral, en opérant une logistique éthique et souveraine qui garantit la pérennité des filières locales. »

Le plan d'affaires sera finalisé en début d'année 2026 afin de le présenter lors de l'Assemblée générale. Le plénum devrait décider de mobiliser les fonds de l'association pour constituer le capital-actions de cette éventuelle et future entreprise. Le projet se veut fédérateur, ambitieux et apporterait des contributions significatives à différents enjeux, allant de la commercialisation des produits aux détaillants ainsi qu'aux restaurants privés et collectifs. Il s'agirait ainsi d'un véritable outil structurant du développement régional.

Autre opération importante de la période sous-revue, l'APPR, avec le soutien du domaine, a également organisé le centième anniversaire de la fédération des banques Raiffeisen du Jura et du Jura bernois. La journée d'anniversaire s'est déroulée sous forme de marche-gourmande et s'est terminée par une soirée festive. Le bénéfice de l'organisation de cet événement permet à l'association de pouvoir investir dans ses activités, comme avec le projet « Yocâ ».

En parallèle à ces actions d'envergure, l'APPR continue de soutenir la promotion de ses membres. En 2025, un soutien a été apporté à la 3ème édition de la Maison du Père Noël, ainsi qu'une participation aux frais d'inscription à la fête de la Tête de Moine et au Marché de Noël de Delémont.

- Romain Bürki, Delémont, Président ;
- Daniela Sauser, Le Noirmont ;
- Philippe Domon, Alle ;
- Agnrès Spiehlhofer, St-Imier ;
-
-

- Nicolas Lovy, Courtételle ;
- Ignace Berret, Courtételle ;
- Hélène Ruch, Moutier, vice-présidente ;
- Marie Jolissaint (secrétaire et caissière, voix consultative, FRI).

3.6.2.5 SOUTIEN AUX POINTS DE VENTE

Durant les mois d'avril à juin et de septembre à décembre se sont tenues, 2 samedis par mois, des dégustations dans 4 points de vente de la région dans le but de promouvoir le produit du mois. C'est la 3^e année consécutive que cette mesure mise en place via l'association Créalait. Les étudiant-tes mandaté-es ont suivi une soirée d'information/formation en début d'année.

Un soutien particulier a également été fait « Au Local » à Courroux, en faisant l'acquisition de frigidaires ainsi qu'en finançant la réalisation de visuels pour l'enseigne et la vitrine.

Nous avons continué la collaboration avec RM Consult, par M. René Métrailler, pour le suivi de différents points de vente. C'est notamment grâce aux collaborations fructueuses avec René Métrailler, que de nouveaux commerces se sont affiliés à la Bonne Adresse Terroir Juraregion, dont certaines boutiques d'artisans affiliés aux marques régionales.

3.6.2.6 RESTAURATION

Pour la période sous-revue, différentes actions ont été menées afin de promouvoir les produits régionaux dans la restauration.

Du côté de la restauration collective, la FRI est active à deux niveaux. Au niveau romand, elle suit les démarches entreprises par les différents cantons sous l'appellation « Cuisinons notre région ». Cette démarche, en mains cantonales, devrait se concrétiser pour la région en 2026, suite à la ratification de la charte par le Canton du Jura. Cette démarche sera également étendue à la région Grand Chasseral à l'avenir.

3.6.2.7 MANIFESTATION

La 8^e édition de la Fête de la Tête de Moine a permis aux plus de 10'000 visiteurs de participer au marché des fromages et des produits régionaux organisé par la Fondation Rurale Interjurassienne les 2 et 4 mai 2025.

La FRI a également organisé une dégustation de fromages où le public a eu l'opportunité de juger les Tête de Moine AOP des différentes fromageries régionales. Les trois gagnants ont reçu une girofle d'Or. La remise des prix a eu lieu dans une ambiance festive le samedi soir lors de la soirée « Fondue géante » dans un chapiteau complet avec plus de 400 personnes.



Crédits photos : BNJ

La 28^e édition du Marché de paysan de Loveresse s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, le 18 octobre 2025, sur le site de la Fondation Rurale Interjurassienne. Cet évènement met à l'honneur les producteurs locaux et le savoir-faire artisanal de la région. Cette édition a été marquée par la présence de la Société d'apiculture du Jura bernois qui assurait la visite de leur rucher, ainsi qu'un atelier de décoration de courge, complétant le traditionnel marché de producteurs. La présence d'une ferme pédagogique et d'un four à pain en extérieur ont également suscité l'intérêt des petits et des grands.



D'autres manifestations ont permis de faire la promotion des produits du Jura et du Jura bernois, c'est notamment le cas des évènements suivants.

Le **120^e Marché-Concours de Saignelégier** s'est tenu les 8-9-10 août 2025. Cette année, les horaires d'ouverture du stand de vente de produits régionaux ont été adaptés, dans le but de favoriser les ventes en fin de journée et d'éviter les problèmes rencontrés lors des éditions précédentes. De plus, l'assortiment de produits a été réduit. Malgré cela, la fréquentation et les ventes ont été faibles.



La collaboration entre la FRI, Jura tourisme et le Parc régional du Doubs pour la tenue du stand en 2026 est en discussion et un nouveau concept prendra place.

Lors de la **Foire du Jura 2025**, sous la tente d'AgriJura, la FRI a tenu un stand de vente de produits du terroir. La boucherie Schnegg proposait des menus terroirs dans la pinte attenante au magasin.

L'alimentation durable a également été mise en avant. Fruit d'une collaboration entre Terroir Juraregion et la Fondation O2, ainsi que le CEDD, le Plan climat Jura, l'Agglomération de Delémont affirme ainsi sa volonté de concilier développement et respect du paysage rural. En 2019, elle avait défini sa vision d'avenir pour cette campagne, dans le cadre d'une démarche participative réunissant des personnes issues de milieux variés (agriculture, associations, institutions et population).

Parmi les thèmes abordés, l'alimentation régionale et durable s'est imposée comme un domaine clé, partagé par de nombreux acteurs de la région. Pour construire des actions qui répondent réellement aux besoins de la population, les citoyennes et citoyens sont associés dès le départ. Un sondage en ligne sur les habitudes alimentaires des Jurassiennes et Jurassiens a ainsi été lancé. Un atelier participatif sera organisé courant 2026 pour discuter des résultats concrets et imaginer ensemble des pistes concrètes pour encourager une alimentation locale et durable. Les partenaires ont ainsi profité de la Foire du Jura pour présenter leurs démarches et échanger avec le public.

Le stand a rencontré un vif succès : près de 300 personnes ont participé au concours et 157 ont répondu au sondage en ligne. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont intéressés à cette thématique !



La troisième édition de la Maison du Père Noël, portée par le Gîte rural, avec le soutien de BEJU Tourisme Rural, Jura Tourisme et de la FRI, a reçu environ 8'000 personnes entre le 6 et le 26 décembre, contre 8'000 en 2023 et 10'000 en 2024. Le recul s'explique principalement du fait du calendrier, avec un dimanche en moins, le site restant très bien fréquenté, tant le plaisir est présent lorsque les visiteurs rencontrent le Père Noël et la Mère Noël. A noter que ces deux protagonistes ont également été présent au Marché de Noël de Delémont, afin de lier les deux événements.



Le 25^e **Salon suisse des Goûts & Terroirs** à Bulle s'est tenu fin octobre, avec les labels régionaux « Jura l'original » et « Grand Chasseral » représentés sous l'appellation Terroir Juraregion. Les producteurs suivants étaient de la partie :

- La Famille Nagel ;
- Le Clos des Cantons ;
- Ciprès Sàrl ;
- O'Lait ;
- Ainsi que la Boucherie Chappuis.

3.6.2.8 SAUCISSE D'AJOIE IGP

La semaine de la Saucisse d'Ajoie IGP a connu sa deuxième édition. Elle est née de l'évolution des cinq journées annuelles de la Saucisse d'Ajoie IGP qui ne permettait pas suffisamment à capitaliser sur les efforts de communication réalisés par le comité de l'interprofession. Du 12 au 17 mai 2025, les 7 boucheries de l'interprofession ont ainsi été mises en avant. Comme aux dernières éditions, une action était proposée lors de l'achat de CHF 30.- de produits en boucherie, une paire de saucisses d'Ajoie était offerte. Les bouchers ont également pu bénéficier de panneau en bois avec un passe-tête qui illustrait les trois petits cochons. Les panneaux ont été posés devant les boucheries durant toute la semaine. Avec l'appui du domaine, les boucheries Domon à Alle et Vallat à Bure ont invité les classes d'école à une visite de leur laboratoire de production. Cette action a rencontré un vif succès auprès du public visé ainsi qu'une couverture médiatique au-delà des attentes. D'autres actions de promotion sont poursuivies.



3.6.2.9 LA MINUTE DES TERROIRS

Cette émission radiophonique de 1min 30 est diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine. Ce sont une vingtaine de producteurs qui ont été interviewés et diffusés sur les ondes régionales.

3.6.2.10 DA BESTE DER REGION (DBR)

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Les marques régionales du Jura et du Jura bernois ont historiquement fait partie de la démarche DBR et de la démarche romande, Regio.garantie. Le financeur principal de ces associations suprarégionales, l'Office fédéral de l'agriculture, a depuis quelques temps changé les règles de financement et demande dorénavant l'annonce des chiffres d'affaires réalisés par les marques régionales. Ceux gérés par la FRI étaient ainsi annoncés au sein de deux associations. Pour régler la situation, la marque « Jura l'original – regio•garantie » a totalement quitté DBR. Celle de « Grand Chasseral – regio•garantie » reste membre (par rapport aux liens avec les autres régions du Canton de Berne), sans prévaloir de contreparties.

**DAS BESTE
DER REGION**
regio•garantie

3.6.2.11 ECOLE À LA FERME

L'Ecole à la ferme est destinée aux élèves scolarisés du cycle 1, 2 et 3. Les ateliers dispensés par les agriculteurs sont directement en lien avec le plan d'étude romand. L'élève acquiert ainsi des compétences et de connaissances enrichissantes au cours d'une journée ou d'une demi-journée dans une ferme. La ferme est un lieu d'enseignement durable pas comme les autres et permet aux élèves de vivre un enseignement riche en émotions qui met tous leurs sens en éveil.

Prestataires

En 2025, L'école à la ferme compte 15 prestataires, 8 sur le territoire jurassien et 7 dans le Jura bernois. 10 d'entre eux ont accueilli au moins une classe en 2025.

2025 en quelques chiffres

- 54 activités à la ferme ;
- 942 élèves ;
- 10 prestataires actifs ;
- 15 prestataires au total.

L'année 2025 a été rythmée par les évènements suivants :

- 21 mars et 9 mai - Journées HEP ;
- 6 juin - Journée des écoliers à la Ferme (50 ans AgriJura) ;
- 16 décembre – Journée des écoles à la Maison du Père Noël, 17 classes ont participé à un concours de décoration de LandArt ;
 - 3 classes ont gagné des bons à faire valoir chez les prestataires.

Offre «Un jour à la ferme » avec le Parc Chasseral

L'offre a rencontré un succès mitigé. Deux classes ont participé à cette offre.

3.6.2.12 PDR CRÉALAIT

Le projet de développement régional (PDR) « Créalait » a vécu sa 5ème année de la phase de réalisation sur les 6 que le programme permet (2021-2026).

Mesures individuelles réalisées en 2025**IND A : Fromagerie de Develier, Gruyère AOP**

Les investissements réalisés l'année dernière et les machines dorénavant pleinement prises en main, ont permis aux sociétaires de la Coopérative de la Fromagerie de Develier de se projeter sur l'inauguration, pleinement fêtée lors du week-end du 5 & 6 avril 2025.

Un riche programme d'animations a été élaboré : partie officielle, portes-ouvertes, dégustation de différents types de Gruyère AOP, restauration, atelier de fabrication de beurre pour les enfants, château gonflable, etc.





Inauguration de la nouvelle fromagerie de Develier en compagnie de l'Interprofession Gruyère AOP, coopérative des 15 producteurs de lait, Ministre Stéphane Theurillat et responsables de l'association Créalait.

IND B : Locaux logistique Fromajoie SA ; IND C : Fromageries Fermières ; IND D : Conversion de fermes laitières en lait de fromagerie

Les autres mesures individuelles sont terminées. En effet, l'entreprise Vivadis SA, en mains des Laiteries Réunies de Genève, a repris les activités de Fromajoie SA, sans posséder les attributs nécessaires pour être soutenue par un PDR.

Mesures collectives réalisées en 2025

COL 1 : Identité visuelle – Communication – Promotion

Offres commerciales coordonnées : le concept de l'offre commerciale coordonnée dans les points de vente partenaires (La Bonne Adresse Terroir Juraregion) a été adapté au cours de l'année 2025. Dans les 4 magasins principaux (ÔVA, Mini-marché Delémont, Le P'tit Mag Mervelier et Kilomètre zéro), 2 matinées de dégustation étaient organisées chaque mois. Des bons d'une valeur de CHF 2.- à faire valoir à l'achat d'un produit du mois étaient distribués par les jeunes dégustateurs. Les offres du mois étaient les suivantes, soit en lien avec les manifestations, des produits médaillés ou des membres :

- **Gruyère AOP** – Fromagerie de Develier ;
- **Saucisse d'Ajoie IGP** – Boucheries membres de l'interprofession ;
- **Sirop de fleurs de sureaux** – Association Broquet-Leuenberger ;
- **Montagne de Movelier aux herbes** – Nouveau fromage de l'Association Broquet-Leuenberger ;
- **Huiles** - Agro Centre Courtételle ;
- **Miel de fleurs** – Médaille de bronze – Distillerie Schneider ;
- **Terrine automnale** – Prix d'excellence – Boucherie St-Hubert ;
- **Fornet** – Fromagerie Amstutz.

Les affiches ci-dessous étaient mises en avant dans les magasins et sur les réseaux sociaux des magasins participants.



Col 1 : produits médaillés au Festival Terroir Suisse mis en valeur dans le cadre des offres commerciales coordonnées.

- **Annonces presse** : un partenariat a été noué avec Le Quotidien Jurassien afin d'avoir un message commun à proposer aux bonnes adresses. Ce partenariat a permis d'assurer une visibilité lors des articles mettant en avant le terroir romand.
- Le Marché de Noël de Delémont a aussi servi de plateforme pour mettre en valeur le terroir.
- En doublant sa surface de vente lors de la rénovation complète du bâtiment, soutenue également par l'outil PDR, **l'Agro Centre** a vu son activité changer d'échelle : le chiffre d'affaires a lui aussi été multiplié par deux en 2025. La Coopérative a ainsi toutes les cartes en main pour continuer son développement et assurer sa pérennité. Toute l'équipe et l'ensemble de leur clientèle ont dignement fêté ce dynamisme le samedi 6 septembre.



2852 Courtételle
www.kilometrezero.ch





LE SITE RÉNOVÉ DE LA COOPÉRATIVE « AGRO CENTRE », COOPÉRATIVE DE 80 MEMBRES, A VU SON MAGASIN RÉNOVÉ, AGRANDI ET INTÉGRÉ AU CONCEPT ALLANT DE LA RÉCOLTE À LA VENTE.

COL2 : Offres touristiques sur sites (services)

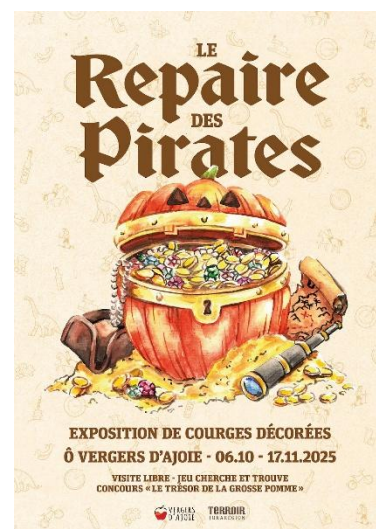
Le déploiement des mesures s'inspire de la nouvelle stratégie mise en place par l'association.

Pôles agritouristiques

Des actions sont menées à la Fromagerie des Franches-Montagnes, au Noirmont, et d'Ô Vergers d'Ajoie, à Porrentruy.

Le premier site a connu des changements au sein de son équipe de direction et n'a pas pu mettre en place les idées développées. Le site OVA a repris le concept qui a bien fonctionné en 2024, soit une exposition de courges en octobre avec un thème très familial. Après le « Village des Sorcières », OVA s'est transformé en « Repaire des pirates » !

Le succès de cette opération est confirmé par les passages en caisse, où les produits laitiers et fromagers trustent les premières places en termes de chiffres d'affaires. OVA reprendra le concept de façon autonome, confirmant ainsi la viabilité commerciale de cette initiative lancée grâce aux fonds PDR.



St-Ursanne

A la suite de l'expérience 2024-2025, un nouveau partenariat a été reconduit pour 2025-2026 avec Talentislab qui mène le projet « St-Ursanne en lumières ».

Ces illuminations nocturnes ont drainé une nouvelle foule dans les rues de St-Ursanne. 2 prestataires (le point de vente Au péché-mignon, avec dégustations de fromagers régionaux, ainsi que la Brasserie Tonnebière qui a organisé des soirées raclettes) ont été soutenus afin d'amener une touche Terroir Juraregion à l'évènement.

L'idée principale est que créer son propre évènement est gourmand en ressources, que cela soit en temps et en argent. Il est ainsi plus efficient de se greffer sur des évènements existants et de tenter de nouer des collaborations régionales, afin d'augmenter l'impact des actions en cours.



COL 3 : Coordination PDR

- Comité : 2 assemblées en 2025
- Bureau : 7 réunions en 2025

Le travail a été conséquent en 2025 : en effet, la FRI a accompagné le comité dans sa volonté de réallouer les montants entre les mesures prévues et de mettre en valeur les deux principaux investissements, soit la **Fromagerie de Develier** et l'**Agro Centre à Courtételle**. D'importants moyens humains et financiers ont ainsi été investis. Naturellement, l'année 2026, sera ainsi orientée vers une pérennisation des mesures et sur le bouclage du projet.

COL 4 : Soutien aux magasins et mise en valeur des producteurs

- **Epicierie La Coutine** : Caroline Kolanek a repris le magasin du village de Lajoux. Soutenu par l'APPR, RM Consult et la FRI via Crealait, Caroline a revu l'aménagement du point de vente et de son équipement. Ouvert en février, le magasin connaît un bon développement.

COL 5 : Commercial multiscartes – activités commerciales

Un mandat a été confié à RM Consult, Monsieur René Métrailler. Cette collaboration se poursuit car elle répond à une réelle demande et permet un soutien très apprécié aux commerçants. Par des mesures simples et efficaces, les ventes sont ainsi soutenues et augmentées de manière durable. Ces actions ont permis à l'équipe du domaine d'acquérir une expérience précieuse.

3.6.3 LES PROJETS EN DISCUSSIONS

3.6.3.1 GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le Plan Climat Jura a lancé un appel à projet afin d'identifier des projets visant à développer l'économie circulaire citoyenne. 6 projets étaient en lien avec l'alimentation. Le Canton a ainsi décidé de les réunir en vue de constituer un projet unique et coordonné. Après d'intenses échanges durant l'été, accompagné par BaselArea, les porteurs de projets ont dégagé deux produits phares : Yocâ (entreprise de distribution régionale en main des producteurs) ainsi qu'un atelier de valorisation du maraichage jurassien.

Les plans d'affaires de ces deux initiatives sont en cours d'élaboration et présente un développement intéressant et pertinent à l'échelle de la région.

3.6.3.2 RESTAURATION COLLECTIVE

Depuis la reprise de l'exploitation de restaurant, le domaine est en contact régulier avec les chefs pour augmenter la part de l'assortiment régional dans l'approvisionnement. En toile de fond, le domaine s'est démené pour obtenir des moyens afin de pouvoir remplir cette mission. La Fondation Sur-la-Croix, l'APPR et le Plan Climat Jura vont amener un apport substantiel pour 2026.

3.6.3.3 ETUDE PRÉLIMINAIRE PDR CHEVAUX ET BOVINS

L'étude préliminaire, réalisée en lien avec le projet de développement régional (PDR), anciennement PDR Cheval FM et ayant évolué en : Chevaux et Bovins : emblèmes de la nature jurassienne a été déposée en octobre 2025.

Dans un esprit de développement régional, le projet s'est élargi à l'ensemble des animaux de rente du Canton du Jura. Un axe fort comprenant la production de denrées alimentaires est ainsi intégré. AgriJura est évidemment autour de la table des discussions afin de relayer les besoins des agriculteurs et de les intégrer plus largement. Des nouvelles mesures sont ainsi poursuivies.

Ainsi, aux idées initiales (« Tous en selle à l'école », formation des éleveurs, digitalisation des réseaux équestres, centre d'interprétation Association Identité Franches-Montagnes) sont venues s'ajouter d'autres propositions de mesures :

- **Abattoir et commercialisation de viande** : sauvegarder les abattoirs locaux et régionaux et fédérer le monde de la viande à l'échelon cantonal ;
- **Marchés de bétail** : créer des synergies et développer les emplacements actuels de marché de bétail ;
- **Communication et commercialisation des produits carnés** : promouvoir et commercialiser les produits régionaux jurassiens et commercialiser la viande régionale par la communication et des évènements ciblés ;
- **Développer des substituts végétaux régionaux** : afin d'éviter cette opposition stérile entre protéines, mettre les acteurs régionaux ensemble et chercher des collaborations. Cet axe s'inscrit dans le développement de l'Agro Centre à Courtételle ;
- **Communication et commercialisation des chevaux** : développer la commercialisation de chevaux sur le territoire suisse.

La plupart de ces idées ont été étudiées et affinées afin de connaître leur plus-value pour les intégrer dans un potentiel futur PDR : visite des marchés de bétail, travail d'étude entre une doctorante et les bouchers régionaux, etc.

Equicea est un élément phare de cet éventuel PDR. Des développements et des précisions sont également attendus du côté de Saignelégier. Les deux démarches doivent se réunir, se renforcer et se compléter. La décision sur la suite à donner devrait intervenir d'ici le printemps 2026.

3.6.4 CONCOURS SUISSE DES PRODUITS DU TERROIR

3.6.4.1 11^e CONCOURS SUISSE DES PRODUITS DU TERROIR

Le 11^e Festival Terroir Suisse s'est déroulé durant le mois de septembre 2025 à Delémont-Courtemelon et a décerné 367 médailles. Sur les 1'182 produits inscrits (1'304 en 2023, 1'206 en 2021), 1'091 produits (1'207 en 2023, 1'106 en 2021) ont été dégustés suite au travail de la Commission d'homologation. La remise des médailles a eu lieu le vendredi soir 26 septembre 2025, permettant une communication des gagnants dans les médias le samedi. Les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché. Un prix a été décerné au produit le plus innovant, toutes catégories confondues. Les critères de sélection regroupaient la nutrition, l'économie, l'écologie et l'éthique. Le Marché des Terroirs suisses a accueilli environ 10'000 visiteurs sur les deux jours des 27 et 28 septembre 2025. La communication qui précède et suit l'événement s'est étendue sur toute la Suisse avec de nombreux articles ou interventions radiophoniques et télévisuelles. 400'000 médailles autocollantes (400'000 en 2023, 300'000 en 2021) ont été imprimées et seront placées sur les produits médaillés dans toute la Suisse durant les 2 ans qui suivent le concours.



En 2025, le Concours Suisse était organisé au niveau national, légitimé notamment par les partenariats et de la part de :

- Association suisse des AOP & IGP ;
- Réseau des Parcs Suisses ;
- Union suisse des paysans, Fondation pour une alimentation durable ;
- Suisse garantie – Agro marketing Suisse ;
- Regio Garantie Romandie. Soutenu par l'Office fédéral de l'agriculture ;
- Etc.

En 2025, le concours a obtenu un soutien de la part de 35 partenaires.



Prix d'Excellence et Meilleurs producteurs suisses 2025

A - Produits laitiers / Milchprodukte / Latticini

Prix d'excellence :

Schafskäse mit sieben Blumen aus dem Wallis

Landwirtschaftszentrum Visp
Tamas Marchis
Talstrasse 3, 3930 Visp (VS)

078 219 93 44 / tamas.marchis@admin.vs.ch



Meilleur producteur :

Fromagerie de Vuadens

Descloux Cédric
Route Principale 163, 1628 Vuadens (FR)
079 576 52 09 / cedric.descloux@gmail.com

B - Produits boulangers et pâtisseries / Bäckerei- und Konditoreiprodukte / Panetteria e pasticceria

Prix d'excellence :

Cuchaule AOP Bio bourgeon

Boulangerie Saudan
Saudan Gérard
Rte de Villars 38, 1700 Fribourg (FR)
026 424 15 83 / Info@boulangerie-saudan.ch



Meilleur producteur :

Afiro, entreprise sociale et formatrice

Merkli Ludovic
Chemin Champ-Colomb 10, 1024 Ecublens (VD)
021 637 24 24 / ludovic.merkli@afiro.ch

C - Produits carnés / Fleischprodukte / Prodotti a base di carne

Prix d'excellence :

Terrine l'Automnale

Boucherie St-Hubert
 Sauser Daniella et Francis
 Rue du 23-Juin 2, 2340 Le Noirmont (JU)
 079 386 39 98 / bocherie.sthubert@gmail.com



Meilleur producteur :

Salaisons d'Anniviers

Genoud Méryl
 Rte des Landoux 35, 3961 Vissoie (VS)
 079 516 89 78 / info@salaisons-anniviers.ch

D - Fruits, légumes, miels, divers / Früchte, Gemüse, Honig, andere / Frutta, verdura, miele, altro

Prix d'excellence :

Erdbeerbalsamico

Naturoel AG
 Kressibucher Ewa
 Im Sulz 185, 8506 Lanzenneunfon (TG)
 078 740 13 33 / info@kressibucher-shop.ch



Meilleur producteur :

Ouliri Sàrl

Heritier Julien
 Route des Eterpys 22, 1964 Conthey (VS)
 078 788 33 25 / julien.heritier@mediplant.ch

E - Boissons alcoolisées / Alkoholische Getränke / Bevande alcoliche

Prix d'excellence :

Nectar Givré

Trois-Lacs Ciders Sàrl
Queloz Maxime
Citadelle 2A, 2525 Le Landeron (NE)
079 893 20 13 / troislacsciders@gmail.com



Meilleur producteur :

Brennerei und Weinbau
Fassbind Erika
Stierlihof 2, 6285 Hitzkirch (LU)
079 606 54 73 / info@stierlihof.ch

Prix de l'innovation

Sirop de feuilles de figuier

Herbula Viola Sàrl
Firoben Laurence
La Riaz 3, 1373, Chavornay (VD)
079 292 78 72 / contact@herbulaviola.ch



3.6.5 COMMUNICATION

La traditionnelle conférence de presse de lancement a été réalisée le 8 avril 2025 au Restaurant de l'Hôtel de Ville de Crissier pour l'ouverture des inscriptions du concours Suisse.

20'000 flyers (17'000 en 2023, 20'000 en 2021) ont été distribués au niveau suisse. Le programme a été publié pour la première fois sous forme de demi-pages de journal dans LQJ, JDJ, mais 0 exemplaires distribués au public. 800 affiches A3 (Pressor) ont été affichées par un afficheur public dans différents lieux public du Jura et Jura Bernois. Les producteurs participant au Marché ont reçu chacun 2 affiches dans leurs langues.



400'000 médailles autocollantes ont été imprimées (Imhof, Courtételle) et seront apposées sur les produits médaillés dans toute la Suisse durant les 2 ans qui suivent le concours.

Le site internet www.concours-terroir.ch communique les noms de tous les produits médaillés des 9 derniers concours, dans tous les cantons suisses.

3.6.6 JURY / CONCOURS

Au total, 181 jurés (185 en 2023, 210 en 2021, 164 en 2019) ont participé à une ou plusieurs journées de dégustation ; une seule catégorie étant dégustée par jour (A, B, C, D et E). Les produits ont ainsi été dégustés durant 5 jours par lots de 2 à 12 produits lesquels ont été anonymisés au préalable, permettant une traçabilité complète. Les « fiches de dégustation » ont été uniformisées pour les 5 catégories du Concours Suisse et les « Schémas d'évaluation sensorielle » ont été rédigés en collaboration avec la Station fédérale de recherche de Liebefeld et l'Ecole de Changins, BEFH Zollikofen et informatisés. Les commentaires ont été plus détaillés.

3.6.7 ORGANISATION

Le personnel de la Fondation Rurale Interjurassienne a géré le mandat. Le travail effectué représente env. 5'400 heures de travail (4'764 en 2023, 3'849 en 2021, 5'150 h en 2019, 4'870 h en 2017, 7'000 h en 2015, 4'575 heures en 2013).

Les 5 catégories suivantes ont été dégustées lors du concours :

- A Produits laitiers
- B Produits boulangers et pâtisseries
- C Produits carnés et issus de la pêche
- D Produits à base de fruits, légumes, miels, divers
- E Boissons alcoolisées

TERROIR JURAREGION

L'organisateur, la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), a collaboré avec les projets supra-régionaux de toute la Suisse, « Alpinavera », « Culinarium », « Das Beste der Region » et « Régio Garantie Romandie », pour contacter les producteurs suisses.

Les produits AOP et IGP suisses ont été mis en valeur aussi bien au Concours Suisse qu'au Marché des terroirs suisses.

Les produits « AOP - IGP » et « Parcs suisses » « Régio Garantie Romandie » ont été recensés séparément. Les listes de tous les produits des Parcs suisses et les produits bio sont envoyés au préalable aux instances concernées.

L'Office fédéral de l'agriculture soutient le projet, via le projet supra-régional « Régio Garantie Romandie ». Au niveau national, l'Union suisse des paysans a pris part au projet, par un financement via la « Fondation pour une alimentation durable ». Ce soutien sera leur dernier ; ils seront remplacés par un important soutien de l'ordre de 20'000.- de AMS – Agro Marketing Suisse.

Le but commun est la promotion de la qualité, de l'authenticité, des savoir-faire artisanaux et de l'innovation des productions régionales. Les journées à Courtemelon ont montré que les producteurs régionaux remplissent des critères d'excellence. Le Jury a constaté une grande diversité, avec parfois des produits d'exception.

	2025	2023	2021	2019	2017	2015	2013
Nombre de producteurs en Concours	316	303	290	461	408	332	240
Cantons présents au Concours	21	20	20	22	25	23	21
Produits inscrits	1'115	1'277	1'177	1'113	1'258	1'036	922
Produits évalués	1'091	1'207	1'106	1'051	1'221	972	812
Nombre de jurés	181	185	210	164	192	113	101
Nombre de médailles	367	402	353	347	417	352	240

3.6.8 REMISE DES MEDAILLES 2025 DELEMONT-CINEMONT

La remise des médailles suisses a eu lieu le vendredi soir à 17h30 dans la Salle Cinémont, en présence de 410 personnes. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le samedi 27 septembre 2025 en présence de notre hôte d'honneur, le Canton de Vaud, des autorités cantonales, Concours ALP'6 et d'environ 150 personnes.

3.6.9 STATISTIQUES

Les 367 médailles 2025 sont réparties comme suit :

Nombre de médailles par catégorie			
	Nbre de médailles	Nbre produits dégustés	Taux de médailles
Catégorie A	121	367	33 %
Catégorie B	80	234	34 %
Catégorie C	67	199	34 %
Catégorie D	68	201	34 %
Catégorie E	31	90	34 %
Taux de médailles du concours 2025			34 %

3.6.10 CONFERENCE INTERNATIONALE

La conférence « Comment accompagner la restauration vers plus de durabilité et de régionalité » a rassemblé 122 personnes en présentiel (85 en 2023, 100 en 2021, 220 en 2019, 130 en 2017) en date du vendredi 26 septembre 2025, en collaboration avec Agridea, Swiss Food Resarch et Cluster Food & Nutrition, ainsi que le Patrimoine Culinaire suisse.

3.6.11 LA RONDE DES PRODUCTEURS ET ATELIERS DU GOUT

Cette année, la Ronde des Producteurs, anciennement appelées animations gourmandes, se sont déroulées dans la grande salle des ateliers. Agriculteurs, bouchers, brasseurs et autres producteurs ont présentés leurs produits et savoir-faire lors d'animation.

Les Ateliers du goût avec les cuisiniers suisses et les paysannes suisses ont accompagné le public à la découverte de produits inédits du marché, afin de mieux comprendre la confection des produits et leur potentiel gustatif.

3.6.12 MARCHE DES TERROIRS SUISSES / HOTE D'HONNEUR CANTON DE VAUD

Le jugement des produits a connu son apogée lors du Festival Terroir Suisse sur le site de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon (www.frij.ch). Le Festival Terroir Suisse a eu lieu les 27 et 28 septembre 2025 et comptait pas moins de 138 exposants (135 en 2023, 120 en 2021, 175 en 2019) qui ont présenté leurs productions sur environ 2'600 m² (2'600 m² en 2023, 2'000 m² en 2021) de halles et surfaces extérieures, allant de l'apiculteur à la famille paysanne ou aux ateliers artisanaux, tels que les boulangeries, fromageries ou boucheries. Le public a répondu présent, puisqu'environ 10'000 visiteurs se sont laissé séduire par les dégustations et découvertes sur les stands des petits producteurs. Les attractions des paysans et producteurs de tous les secteurs, ainsi que la présence d'Hôtes d'honneur ont été particulièrement appréciés et soignés. Une délégation d'environ 100 personnes est venue représenter le Canton de Vaud, avec 22 stands.











« L'automatisation de la saisie des données pour optimiser le traitement des comptabilités »

Il existe une solution pour faciliter et optimiser la gestion des comptabilités, tant par les clients eux-mêmes que pour les collaborateurs de la fiduciaire. L'importation de fichiers informatiques directement depuis les plateformes bancaires et la création de modèles d'écritures comptables permettent de gagner un temps considérable sur la saisie des données. Les logiciels de comptabilité actuels, comme ATWCash 2.0 permettent ces opérations. Vulgariser cette méthode de travail est un objectif majeur.

LES FAITS MARQUANTS

Le départ d'une comptable expérimentée a été l'un des faits marquants au niveau du personnel du département fiduciaire. Les mouvements de personnel représentent toujours un grand défi à surmonter et demandent une grande capacité d'adaptation et de la flexibilité. Des solutions ont été trouvées afin de palier à ce départ et permettre de traiter tous les dossiers avec une qualité équivalente. Le but étant d'éviter que les effets du changement ne s'en ressentent chez les clients. Les ressources à disposition restent limitées et les mutations de personnel mettent à rude épreuve les collaborateurs en place qui atteignent le maximum de leurs capacités de travail. L'engagement d'un collaborateur à 100% dès le 01.03.2026 devrait permettre une meilleure répartition de la charge de travail pour 2026.

Au vu du point ci-dessus, traiter les dossiers dans le respect des délais reste le challenge principal pour la fiduciaire. Encore une fois, il a été relevé avec succès grâce à l'investissement et la grande conscience professionnelle de chaque collaborateur du département.

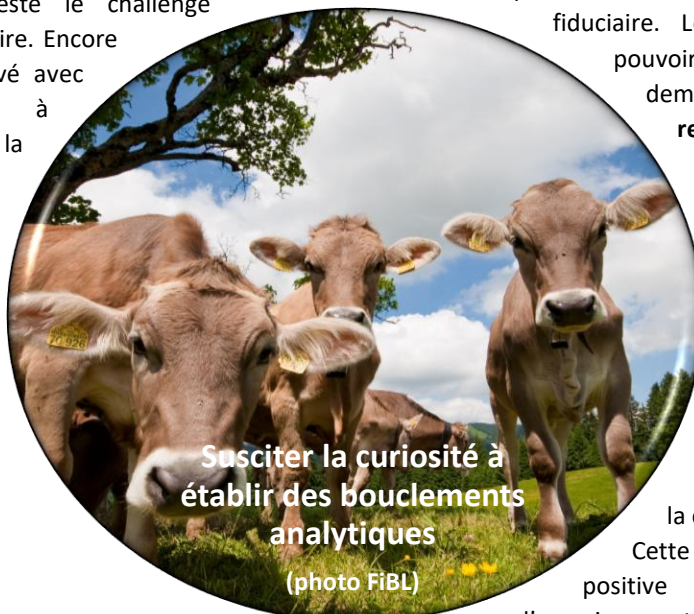
LES DEFIS

Comme évoqué en introduction, l'un des défis sera de continuer à vulgariser les outils permettant d'optimiser les tâches de comptabilité, notamment pour la saisie des écritures comptables. Dans la continuité de cette idée, un outil de mise en valeur des données comptables reste à mettre en place. Il permettra une meilleure interprétation des boucllements comptables par les clients qui pourront s'approprier cet outil d'aide à la décision. Un autre aspect lié à ce défi est de s'adapter au développement constant des **logiciels** de comptabilité afin de s'assurer de travailler avec la solution optimale et garantir l'accès aux bases de données.

Pour les défis en lien avec la clientèle, nous recevons de plus en plus de demandes d'exploitant-e-s qui souhaitent collaborer avec notre fiduciaire. Le défi est donc de pouvoir répondre à la demande avec les **ressources disponibles**.

Encore une fois l'optimisation des processus de travail (automatisation de la saisie des données) permettra de fournir des prestations de qualité et de maîtriser la charge de travail.

Cette perspective est positive dans une optique d'accroissement de parts de marché.



Susciter la curiosité à établir des boucllements analytiques

(photo FiBL)

4.1 MISSION

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des boucllements comptables et toutes prestations de fiduciaire. Elle bénéficie du statut de département et d'un statut particulier en étant imposée fiscalement et assujettie à la TVA. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et doit donc s'autofinancer, notamment afin de respecter les contraintes du marché dans lequel elle est active.

Bien entendu, des synergies sont maintenues avec le domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale » et les liens sont étroitement développés afin de proposer les meilleurs conseils possibles et de fournir des solutions adaptées à chaque client.



Orienté vers la gestion d'entreprise, le département « Fiduciaire FRI » facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur tenant compte des références d'exploitations du même type. Ces éléments permettent une meilleure compréhension de la situation financière et ils aident l'entrepreneur dans ses prises de décisions. Les outils et informations mis à disposition doivent améliorer la confiance des exploitants dans le pilotage de leur entreprise.

La pérennité des entreprises est au centre des attentions et l'optimisation de la situation monétaire, de même que l'optimisation de la charge fiscale, est réalisée en tenant compte des besoins financiers des exploitations pendant toute la durée d'activité et même au-delà, avec la remise d'exploitation. Les aspects liés à la prévoyance sont donc également traités.

La Fiduciaire FRI recherche également à faciliter les tâches de ses clients. Elle les conseille afin d'optimiser les tâches administratives et les travaux de comptabilité. Elle propose des logiciels de comptabilité adaptés aux besoins des clients. Elle cherche également à développer des outils de pilotage permettant une bonne interprétation de la situation économique des exploitations et offrant ainsi un outil d'aide à la prise de décision pour le chef d'exploitation.



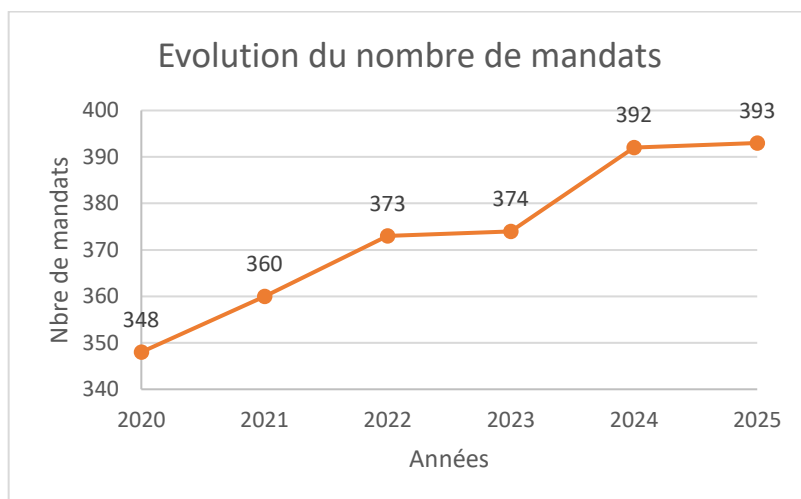
En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.

4.2 Opérations de la fiduciaire et mandats

Comme indiqué dans le chapitre sur la mission de la Fiduciaire FRI, cette dernière est en mesure de réaliser tous types de mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, conseil, etc.).

Les mandats fiduciaires traités en 2025 sont au nombre de 393 (392 en 2024).

Ci-après le graphique démontre l'évolution du nombre de mandats traités par année depuis 2020.



Sur l'ensemble des mandats de la fiduciaire. Les comptabilités d'exploitations agricoles représentent le 77% des dossiers, soit 302. Les autres 23% des dossiers traités sont en grande majorité liés à l'agriculture et sont des mandats de type para-agricoles ou liés à des travaux de fiscalité pour des personnes issues du monde agricole.

Selon les statistiques cantonales 2024, le nombre des exploitations agricoles jurassiennes était de 973. Ainsi, en matière de comptabilités agricoles, la part de marché de la fiduciaire FRI représente environ 31%.

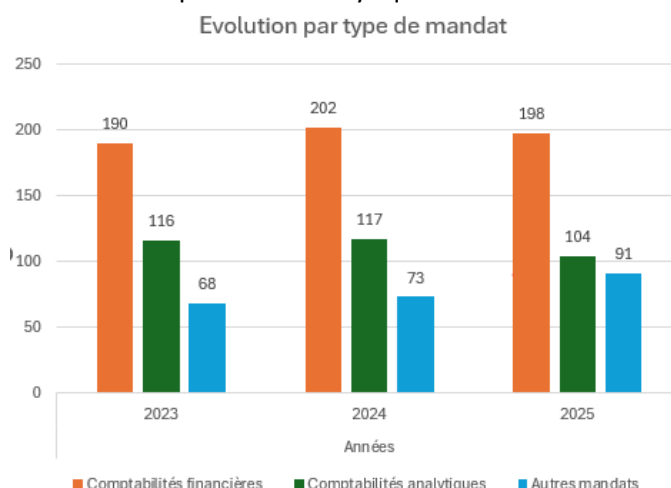
Les types de mandats 2025 traités par la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
➤ Comptabilités financières, saisies par le client :	119	101
➤ Comptabilités financières, saisies par la fiduciaire :	79	101
➤ Comptabilités analytiques, saisies par le client :	81	88
➤ Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	23	29
➤ Aides au boucllement et/ou fiscalité uniquement :	91	73
Totaux :	<u>393</u>	<u>392</u>

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des types de mandats traités sur les 3 dernières années.

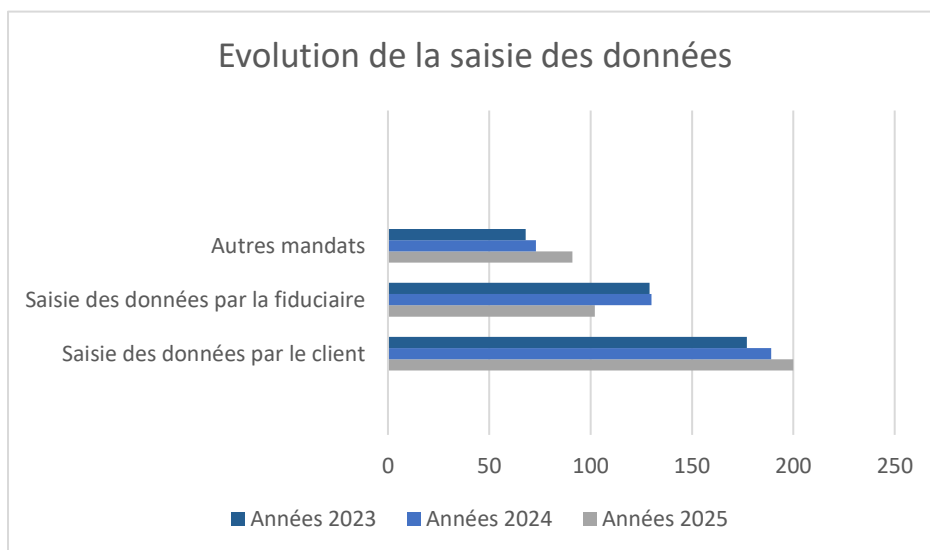
L'objectif est également d'accroître le nombre de comptabilités analytiques afin d'assurer une meilleure compréhension des résultats et des marges brutes. Ceci afin d'identifier les postes à améliorer et maîtriser les coûts spécifiques.

L'augmentation du nombre de comptabilités analytiques poursuit aussi le but de nourrir les bases de données comparables permettant ainsi une analyse pour fournir des indications précieuses pour l'interprétation des données comptables de chaque exploitation. Cet outil de décision permet à l'exploitant de faire des choix stratégiques importants pour son entreprise.



Sur la base de ces données, nous pouvons aussi relever une augmentation des clients qui saisissent eux-mêmes les données comptables. Comme le confirme l'évolution graphique ci-dessous :

Cela fait



notamment suite à la stratégie de la fiduciaire qui incite les exploitants à maîtriser leurs données. En proposant également des logiciels comptables adaptés aux nouvelles générations d'exploitants lors des remises d'exploitations, nous favorisons l'accroissement des clients saisissant eux-mêmes les données comptables.

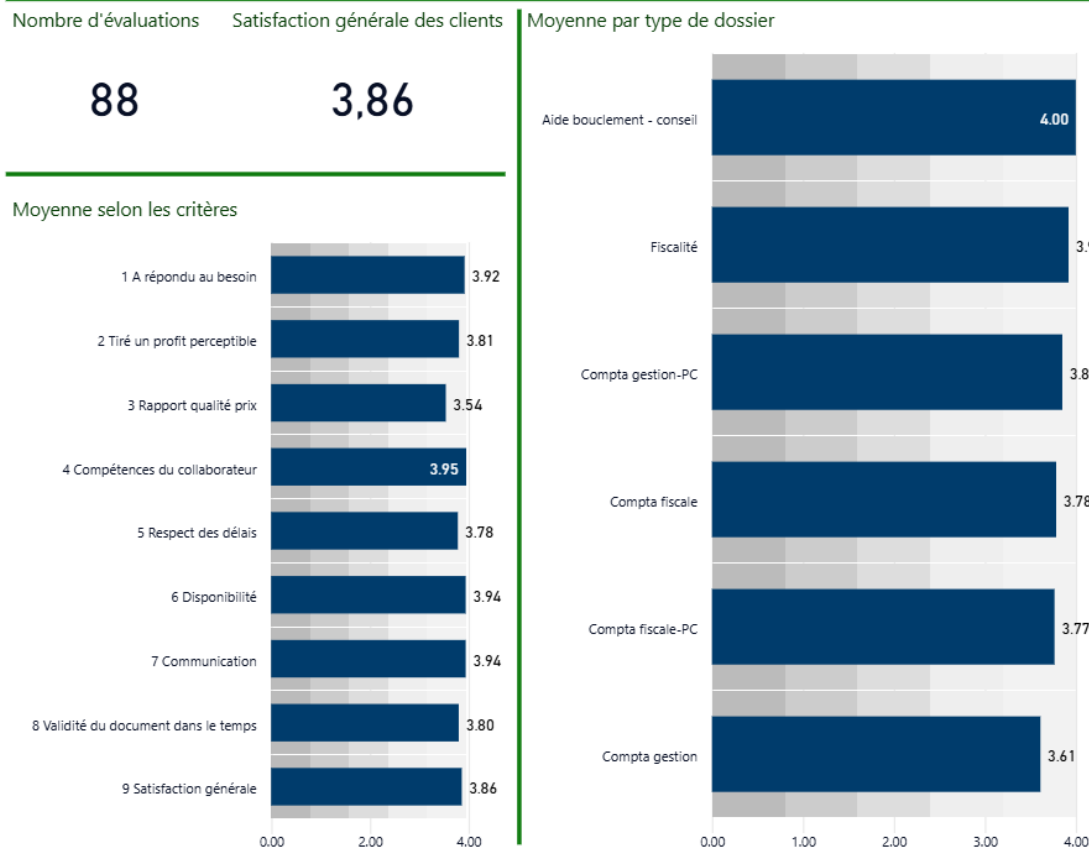
La promotion de l'utilisation des logiciels par les clients est également réalisée. Ceci afin d'optimiser les tâches des entrepreneurs, ainsi que les coûts du bouclage. Au vu des informations ci-dessus, environ 66% des comptabilités sont saisies par le client lui-même.

Un accent particulier est à mettre sur la promotion des bouclages de gestion car nous constatons que le nombre de comptabilités analytiques traitées est en recul.

4.3 Satisfaction clients

Les mises en valeur des documents d'enquête de satisfaction révèlent que les clients sont très satisfaits des prestations proposées avec une note globale de **3.86 points** sur un maximum de 4 points possibles. Les compétences des collaborateurs sont-elles très appréciées et reconnues avec une moyenne de 3.95 points sur 4.

Dans l'ensemble ces résultats donnent du crédit à la stratégie menée par le département fiduciaire et incite notre organisation à poursuivre sur cette voie.



4.4 Statistiques

Dans l'optique de maintenir un observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale, le département « Fiduciaire FRI » participe à la récolte de données statistiques en fournissant des données comptables de manière anonyme.

« YouGov » est mandaté pour la récolte des données et l'établissement de statistiques. Notre fiduciaire contribue donc à fournir les éléments nécessaires. En 2025, nous avons pu transmettre les données de 25 dossiers.

En outre, la FRI peut également établir des statistiques régionales sur la base des comptabilités établies et livrées au « Datapool » d'Agro-Twin. De plus, ce centre de données permet l'établissement des comptabilités analytiques et fournit des éléments de comparaison entre exploitations, apportant ainsi des informations essentielles aux agriculteurs pour un pilotage optimal de leur entreprise.

4.5 Outils informatiques

La Fiduciaire FRI étant membre et actionnaire d'Agro-Twin AG, elle utilise la gamme de produits de l'entreprise ainsi que le logiciel Winbiz.Agro pour la réalisation des bouclements comptables.

La Fiduciaire propose à ses clients de travailler avec les outils ATwinCash 2.0. Ces outils sont pratiques et, par leur facilité d'utilisation, sont également adaptés aux personnes qui n'ont que peu de connaissances en comptabilité.

ATW.Banking est, lui, un module qui permet de réaliser les paiements par e-banking et de les comptabiliser directement ou offre aussi la possibilité d'importer un fichier bancaire (format Camt) contenant toutes les écritures financières à ventiler. Avec la création de modèles pour traiter les écritures, le gain de temps à la saisie des données est considérable.

En outre, ATW.Landi donne la possibilité d'importer et de comptabiliser directement les factures Landi. Par conséquent, cette automatisation facilite grandement le travail de saisie et de ventilation des factures parfois fastidieuse.

Ces outils permettent donc d'optimiser les tâches de saisie des données comptables, ce qui représente un gain de temps considérable et donc un avantage financier pour le client.

En tant que fiduciaire, afin d'optimiser au mieux nos tâches et dans la mesure du possible, nous automatisons également le traitement des données à saisir.

De plus, dans le but d'apporter les meilleures solutions, notre environnement informatique permet de travailler avec un Terminal Server spécifique dit « Agro-Cloud ». Cette plateforme nous permet de travailler de manière optimale et confidentielle avec des outils informatiques modernes.

Par ailleurs, tous nos clients qui saisissent leur comptabilité sur un logiciel informatique ont également la possibilité de travailler avec cette plateforme aux avantages multiples :

- Suppression des difficultés liées à l'envoi ou la recharge des données ;
- Stockage sécurisé. Plus de risque de perte de données ;
- Dernière version des logiciels à disposition. Plus besoin de faire de mise à jour ;
- L'accès est disponible en tout temps, 24h/24h et 7/7 jours.

A-TWIN.Cash 2.0

Pour un traitement professionnel de votre comptabilité en collaboration avec la fiduciaire

A-TWIN.Cash 2.0 est basé sur une technologie d'application web d'avant-garde. Vous et votre fiduciaire avez un accès en ligne direct à votre comptabilité en tout temps. L'accès à votre travail est beaucoup plus simple – à toute heure, de n'importe où et depuis votre appareil préféré.

Grâce à sa structure modulaire, vous et votre fiduciaire pouvez rapidement et facilement configurer un logiciel sur mesure, adapté à vos besoins.

A-TWIN.Cash 2.0 est composé de quatre modules :

- **A-TWIN.CashBooking** pour le suivi de vos comptes financiers. Saisissez vos recettes et vos dépenses facilement et efficacement avec l'assistant de comptabilisation dans le journal. Votre fiduciaire s'occupe du bouclage. Vous avez à tout moment un aperçu de l'évolution financière de votre exploitation.
- **A-TWIN.CashBanking** vous évite la double saisie des écritures. Vous économisez un temps précieux, car vous pouvez comptabiliser vos paiements au moment de leur envoi à l'institut financier.
- **A-TWIN.CashFarmdata** vous permet de saisir les quantités et les valeurs de vos stocks, l'inventaire du bétail, vos créances et vos dettes à court terme.
- **A-TWIN.CashLandi** pour l'importation et la comptabilisation automatique de vos factures LANDI. Ce service gratuit vous permet de télécharger les factures simplement depuis le site internet LANDI. Le programme attribue automatiquement les numéros de comptes financiers et les centres analytiques en fonction des codes de groupes d'articles LANDI.

Configuration système requise :
Microsoft Windows 8.1 ou version supérieure

Votre fiduciaire vous donne volontiers plus d'informations sur les tarifs, les conditions et les autres avantages de A-TWIN.Cash 2.0



Caracteristiques générales

- Accès internet nécessaire
- Langues : Allemand et Français
- Variantes d'installation :
 - Locale avec accès aux données par internet
 - Accès via Remote Desktop ou Terminal Serveur
- Stockage des données en ligne avec des droits d'accès définis pour les utilisateurs et les administrateurs
- Protection contre les accès non autorisés
- Aide intégrée

A-TWIN.CashBooking



Plan comotable

- Plan comptable et plan analytique définis par la fiduciaire

Ecritures

- Aide à la saisie par les types d'écritures
- Modèles d'écritures personnalisables
- Fonctions de recherches étendues

TVA

- Saisie de la TVA

Bouclément

- Bouclément comptable via **WinBIZ.Agro**
- Mises en valeur complémentaires via **A-TWIN.Datapool**

A-TWIN.CashBanking



Exigence

- Contrat eBanking valable avec au moins un institut financier

Paielements

- Compatible ISO 20022
- QR-Code ready
- Gestion de plusieurs comptes de débit en CHF et à l'étranger
- Saisie facile de virements bancaires et postaux en Suisse
- Sauvegarde de plusieurs relations bancaires possible par fournisseur, ainsi que plusieurs modèles de comptabilisation
- Transfert automatique des paiements à la plupart des instituts financiers
- Aperçu rapide des paiements ouverts et effectués
- Utilisation d'un lecteur optique pour les numéros de référence
- Paiements en CHF et Euro

Comptabilisation

- Informations de comptabilisation saisies en même temps que le paiement ou ultérieurement
- Plusieurs écritures par paiement
- Reprise du fournisseur dans le libellé
- Comptabilisation automatique dans **A-TWIN.CashBooking**

Documents

- Téléchargement des extraits de comptes
- Journal de transfert des paiements
- Archive des paiements effectués

Equilibrage des comptes

- Comparaison assistée entre l'extrait de compte de la banque/poste et l'extrait de compte correspondant de votre comptabilité. Les écritures manquantes peuvent être immédiatement saisies et comptabilisées

A-TWIN.CashFarmdata



Plan comptable

- Liaison directe avec le plan comptable de **A-TWIN.CashBooking**

Inventaire

- Transfert des inventaires dans **WinBIZ.Agro**
- Reprise automatique de l'inventaire final de la période précédente comme inventaire initial de la période en cours et préparation des positions du nouvel inventaire final. Saisie simple des nouvelles quantités

- Quatre catégories d'inventaires : Créances et dettes à court terme, régularisation, animaux-marchandises et livraisons internes
- Selon le produit sélectionné le programme peut vous proposer plusieurs données dont la désignation, le compte et les centres, ainsi que le prix et l'unité. Ces informations peuvent également être personnalisées
- Importation annuelle des valeurs indicatives publiées par l'association des fiduciaires agricoles suisses Fidagri

Documents

- Impression des listes d'inventaires

A-TWIN.CashLandi



Pré-requis

- Accès au plan comptable de **A-TWIN.CashBooking** pour l'importation des factures LANDI
- Accès au schéma de conversion (lien entre numéros d'articles et comptes comptables)
- Inscription sur le site www.land.ch > Factures électroniques, téléchargement des factures

Comptabilisation des factures

- Importation des factures LANDI dans **A-TWIN.CashBooking**
- Disponibilité rapide des factures
- Plus de comptabilisation manuelle
- Le schéma de conversion s'adapte à votre plan comptable individuel
- La TVA est prise en compte, si assujettissement

agro-twin@agridea.ch
www.agro-twin.ch

AGRO-TWIN AG • Belpstrasse 26 • CH-3007 Bern
 Tél. +41 (0)52 354 97 00 • info@agro-twin.ch • www.agro-twin.ch

4.6 Informations RH sur le département fiduciaire

L'équipe de la Fiduciaire FRI est constituée de 10 personnes qualifiées et expérimentées représentant 5.2 emplois plein temps (EPT). La bonne qualité du lieu de travail et l'excellente ambiance qui règne au sein du département lui permet de faire face à toutes situations. Cet élément est relevé par les collaborateurs lors des entretiens annuels. L'échange et le partage du savoir entre les collaborateurs sont des éléments importants auxquels la fiduciaire voue une attention particulière afin de permettre aux collaborateurs d'évoluer au mieux dans l'environnement de la comptabilité et de la fiscalité.

La composition de l'équipe au 31.12.2025 est la suivante :

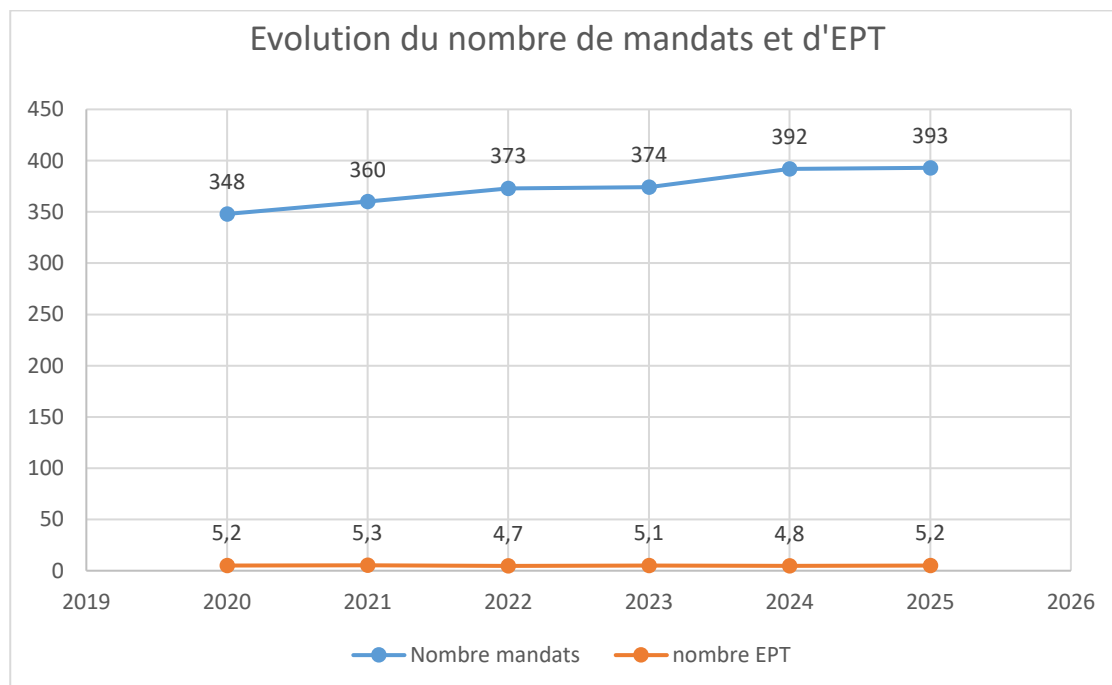
- 5 comptables / (3.7 EPT) ;
- 2 ingénieurs agronomes / (0.1 EPT) ;
- 2 secrétaires comptables/ assistant-e-s (1.2 EPT) ;
- 1 opératrice de saisie / (0.2 EPT).

Les EPT comptables sont passés de 3.5 à 3.7 en 2025. Le total des EPT est passé de 4.8 à 5.2, notamment en raison de l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice à un taux de 40%.

Il est nécessaire de disposer d'assez de ressources pour faire face aux périodes de surcharge de travail et aux mouvements de personnel.

Une comptable expérimentée a quitté l'institution en cours d'année mais a été remplacée à court terme par un ancien collaborateur étant disposé à réaliser un intérim. Afin de compléter l'équipe, un comptable a été engagé et entrera en fonction le 01.03.2026.

Figure 9



FIDUCIAIRE FRI

Le graphique ci-dessus montre l'évolution historique du nombre de mandats mis en relation avec les EPT. Les mandats à traiter ont augmenté mais les EPT sont restés stables.

Cela illustre l'efficacité de l'optimisation des processus mise en place au fil des années. Néanmoins, la charge de travail rapportée par EPT reste très élevée et les collaborateurs atteignent le maximum de leur capacité.

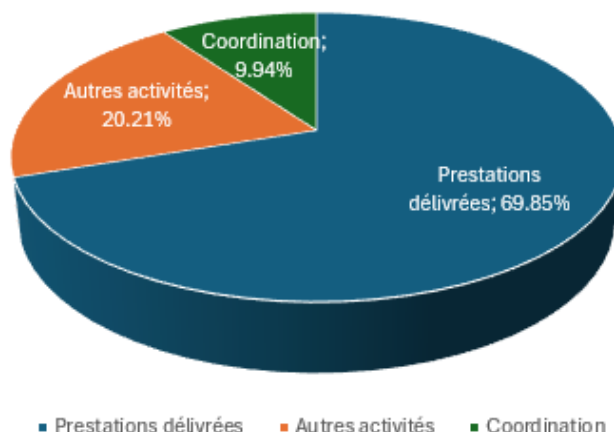
Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs et imputés au département totalisent 9'034 heures (8'228 en 2023). L'augmentation constatée provient notamment de l'augmentation de la dotation en EPT et met en évidence que l'efficacité opérationnelle des nouvelles personnes actives au sein de la fiduciaire n'est pas encore atteinte. Une période d'adaptation est nécessaire avant que les collaborateurs soient pleinement opérationnels.

Le 69.80% de l'imputation des heures, soit 6'310 heures, est attribué aux prestations facturables de l'activité fiduciaire. Le solde est imputé à divers éléments (administration et autres tâches).

Compte tenu de la structure organisationnelle de la FRI, l'objectif de taux de prestation délivré est fixé à 70% pour l'ensemble des collaborateurs. Malgré les mouvements de personnel intervenus en 2025, cet objectif est quasiment atteint. Il existe donc un potentiel pour obtenir encore de meilleurs ratios.

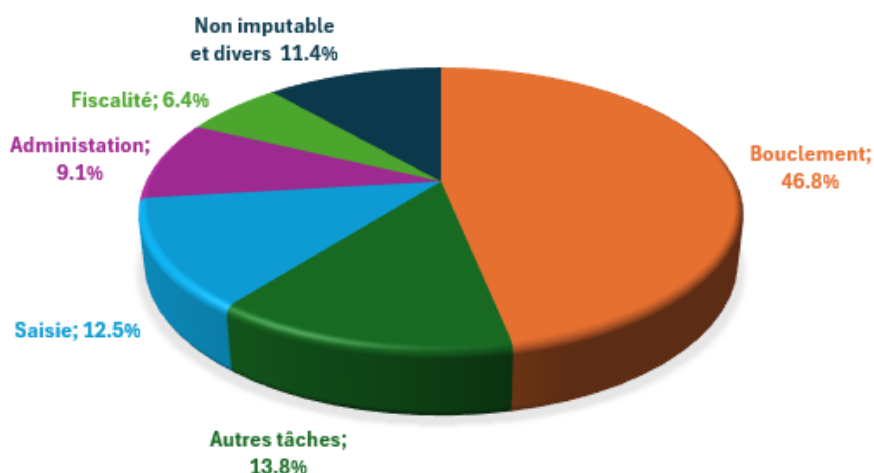
La répartition des heures 2025 par activité au projet 4000 est réalisée comme suit :

Activités en % des heures réalisées



La répartition des heures 2025 par tâches au projet 4000 est réalisée comme suit :

TÂCHES EN % DES HEURES RÉALISÉES



5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales poursuit son développement dans ses différents domaines d'activité : les cultures maraîchères, l'arboriculture ainsi que la formation. Les jardins servent également de plateforme d'essais, notamment dans le cadre du projet ENHANCE, avec des expérimentations portant sur des capsules de consortiums bactériens et fongiques destinées à des applications agricoles.

À l'occasion du marché aux plantons, organisé de fin avril à début juin (du 29 avril au 7 juin), nous avons proposé une production BIO comprenant des plantes aromatiques, des fleurs sauvages, des plantons de légumes, des petits fruits ainsi que certaines vivaces. Des plantes ornementales horticoles non biologiques ont également été proposées à la revente. En parallèle, un marché réunissant plusieurs producteurs partenaires a été organisé le 10 mai et a rencontré un vif succès.

Le marché de légumes, ouvert de fin avril à début décembre chaque jeudi après-midi, continue de satisfaire une clientèle fidèle, particulièrement sensible à une offre BIO, locale et de saison. Nos légumes sont également livrés à plusieurs commerces de la région. Un service de paniers de légumes destiné aux collaborateurs du site de Courtemelon a par ailleurs été mis en place.

La collaboration avec le restaurant de la FRI s'est poursuivie en 2025. La production maraîchère sur le site de Courtemelon s'est déroulée dans de bonnes conditions et la récolte fruitière a été satisfaisante. La gestion et le suivi des cultures biologiques sont désormais bien maîtrisés.

Les jardins ont accueilli de nombreuses formations, notamment pour les participants aux formations agricoles et de conciergerie, aux cours à option du CFC ainsi qu'à différentes formations continues (patente arboricole, cours de jardinage, etc.).

Enfin, Elise Liechti, apprentie maraîchère, a terminé sa formation au sein de notre exploitation et obtenu son CFC.

5.2 Secteur hôtelier

5.2.1 RESTAURANT DE COURTEMELON

La restauration représente une activité importante au sein de la FRI. Les personnes en formation professionnelle initiale ont la possibilité de bénéficier d'un repas équilibré, de provenance régionale et à un prix accessible. Environ la moitié de la clientèle du restaurant de la FRI est constituée par les personnes en formation et l'autre moitié par le personnel et par des personnes externes à l'institution, notamment des employés de la RCJU.

Le restaurant a pour vocation de promouvoir les produits issus de la production régionale et il privilégie un approvisionnement en légumes auprès de l'exploitation en cultures spéciales de la FRI.

D'autre part, le secteur hôtelier participe activement à la formation des apprenties gestionnaires et employées en hôtellerie-intendance de l'EMI par l'intermédiaire de mises en situation pratiques. Cette collaboration s'instaure également par l'intégration d'apprenties dans le cadre d'apéritifs, de repas ou manifestations diverses.

L'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes représente un défi au quotidien. Le label « Fourchette verte » permet une visibilité et un appui dans cette démarche.

Le secteur hôtelier participe également à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour différents groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site.

5.2.2 Restaurant DIVCOM et DIVART

Depuis le 1^{er} août 2023, la FRI a reçu le mandat de gestion des restaurants scolaires des divisions commerciales (DIVCOM) et artisanales (DIVART) du CEJEF de la part du Service de la formation postobligatoire (SFP). Ce mandat a été reconduit à l'issue de la procédure de mise en soumission pour une période de cinq ans.

Le restaurant de la DIVCOM prépare et sert les repas pour la division santé-social-arts (DIVSSA) et livre les repas pour le Collège de Delémont, ainsi qu'à la Maison de l'Enfance de la ville de Delémont (depuis la rentrée d'août 2025).

L'objectif relatif à la satisfaction des clients semble atteint, selon les retours obtenus par le biais des séances du Groupe de pilotage qui réunit les directeurs des divisions concernées, le représentant du SFP, BIOJURA et les personnes de la FRI impliquées dans le projet.

L'objectif de tendre à assurer un approvisionnement en produits cuisinés de 50% à l'échelon régional et également de 25% issus de l'agriculture BIO régionale n'est à ce stade pas atteint. Certains freins sont apparus, en termes de logistique, de disponibilité régulière et du niveau de prix de certains produits. Les actions mises en œuvre avec les associations de producteurs régionaux sont à poursuivre.

Durant l'année écoulée, plus de 45'000 repas ont été servis (Collège de Delémont et Maison de l'Enfance y compris), dont environ 80% pour les élèves des divisions susmentionnées et soumis à la subvention cantonale.

L'équilibre financier du projet représente un défi de taille. En effet, la seule contribution des clients et les subventions cantonales ne permettent pas de couvrir les charges. D'autres sources de financement ont été ainsi sollicitées, en vue d'atteindre les objectifs financiers attendus.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 COURTEMELON

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m² de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier des cours organisés par les services de l'Etat jurassien. La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande. La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

5.3.2 LOVERESSE

Un contrat de gestion est signé avec le canton de Berne pour la gérance des locaux. Ce mandat consiste essentiellement à la promotion, l'administration et à l'entretien des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC). Les locaux sont loués à la FRI et à d'autres utilisateurs. Le départ de deux locataires (OrTra santé-social et O-Purée) en 2025 a eu un impact relatif à la fréquentation du site. Une réflexion est ainsi menée, en vue d'améliorer l'attractivité du site.

Différents travaux sont régulièrement effectués, afin de maintenir le bâtiment conforme aux différentes normes.

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva (anciennement Horizon Ferme) dont le siège est à Winterthur, agit depuis bientôt 80 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 15 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse. Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

L'organisation offre aux jeunes entre 14 et 25 ans la possibilité de découvrir la vie quotidienne à la ferme. Pour cela les familles paysannes Agriviva propose des stages de découvertes entre 2 à 8 semaines dans différents domaines du monde agricole, qui leur est souvent inconnu. Chaque année, près de 800 jeunes retroussent leurs manches et mettent la main à la pâte dans une ferme en Suisse, que ce soit dans le ménage, au jardin, à l'étable ou aux champs. Les futurs consommateurs deviennent des acheteurs éclairés qui connaissent le contexte de la production alimentaire. Agriviva favorise ainsi le développement personnel et élargit l'horizon de ces jeunes. Pour les jeunes de plus de 16 ans, un stage est possible dans une région linguistique autre que celle de leur langue maternelle (moyennant des connaissances suffisantes pour un vocabulaire de tous les jours).

Durant l'année 2025, 774 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 56 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet, www.agriviva.ch par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un stage à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles d'accueil et de jeunes stagiaires intéressés. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.

Les grands changements qui caractérisent fortement notre espace de vie, la société, le travail et l'économie n'épargnent pas Agriviva. L'association doit elle aussi faire face aux nouveaux besoins des

Participant-e-s ainsi qu'aux conditions techniques et sociales. Dans cette optique, elle est tenue d'élaborer des solutions appropriées. Le comité a intégré ces thèmes dans la nouvelle stratégie 2024–2028 et dans la planification à moyen terme. Entre autres, Agriviva fera avancer la numérisation et remplacera le portail de réservation actuel pour le 1er semestre de l'année 2026. Ce remaniement se traduira par une révision des processus de placement et une réorganisation du travail dans les antennes.

5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, le Centre de documentation FRI, de Courtemelon, met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves et des autres bibliothèques faisant parties du même groupe, près de 2'000 ouvrages qui sont régulièrement mis à jour.

La gestion des prêts d'ouvrages se fait à l'aide d'une plateforme. L'ouvrage est ensuite envoyé par poste à la bibliothèque qui en a fait la demande et qui peut ensuite le transmettre pour une durée d'un mois, renouvelable à son client.

La bibliothèque FRI propose principalement des ouvrages en lien avec l'agriculture, le maraîchage, les insectes et divers.

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

6.1 Etats financiers (en CHF)

Actif (en CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Trésorerie	336'810	838'393
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'254'276	1'470'017
Autres créances à court terme	328'195	166'140
Stocks et prestations de services non facturées	786'872	836'480
Actifs de régularisation	628'069	335'623
Total de l'actif circulant	3'334'222	3'646'653
Immobilisations financières	30'201	30'201
Immobilisations corporelles	89'872	70'574
Total de l'actif Immobilisé	120'073	100'775
Total ACTIF	3'454'295	3'747'427

Passif (en CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	758'298	776'109
Dettes à court terme portant intérêt	1'594	1'244
Autres dettes à court terme	618'825	424'623
Passif de régularisation	1'099'942	1'348'450
Total des capitaux étrangers à court terme	2'478'659	2'550'427
Total des capitaux étrangers à long terme	0	0
Total des capitaux étrangers	2'478'659	2'550'427
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	827'000	769'506
Résultat de l'exercice	-221'365	57'494
Total capitaux propres	975'635	1'197'000
Total du passif	3'454'295	3'747'427

FINANCES

Compte de résultat (en CHF)	2025	2024
Produits nets des prestations de services	5'067'204	4'772'980
Autres produits d'exploitation	7'777'338	7'118'700
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	-45'597	318'256
Total des produits d'exploitation	12'798'944	12'209'936
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'989'023	-1'832'651
Charges de personnel	-8'536'070	-8'138'424
Autres charges d'exploitation	-2'409'702	-2'266'502
Total des charges d'exploitation	-12'934'795	-12'237'577
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	-135'851	-27'641
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	-9'286	151
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-34'451	93'308
Total des amortissements et corrections de valeurs	-43'737	93'459
Résultat d'exploitation net (EBIT)	-179'588	65'819
Résultat financier	-7'451	-8'624
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	0	4'240
Résultat avant impôts	-187'039	61'435
Impôts directs	-34'325	-3'941
Résultat de l'exercice	<u>-221'365</u>	<u>57'494</u>

Tableau 25

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements, trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1'800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS						
		Heures de travail en 2025	TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement				672		40	713
1010	AQ-Formation				72		14	86
1100	CFC agricole	43			5 783	2 196	747	8 769
1110	CFC Agr spéc agr bio				11	43	20	75
1120	CIE CFC agricole				118	10	9	136
1150	AFP agropraticien				359	112	16	487
1160	CIE AFP agropraticien						1	1
1200	CFC GEF-GEI				6 063	5	426	6 494
1210	CIE CFC GEI				417			417
1250	AFP EEI				2 443		67	2 510
1260	CIE AFP EEI				160			160
1300	AFP ASA				129			129
1400	Commission formation professionnelle				347		194	540
1410	Examens CFC agricole				671	96	61	828
1420	Examens AFP agropraticiens				44	3	12	60
1430	Examens CFC GEI				424		24	448
1440	Examens AFP EEI				86		25	111
1500	Brevet et maîtrise agricoles		15		628	456	474	1 574
1510	Commission de maîtrise agricole				204			204
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	26	9		1 123	70	191	1 419
1560	Commission Formation paysanne				101		1	102
1600	Brevet fédéral de concierge				9		106	115
1700	Formation continue prestée	95	3		863	867	713	2 541
1701	Visites cultures et herbages				5	178		182
1703	Diffusion contenu numérique	57				205	50	312
1710	Formation continue prestée - formateurs				116		15	131
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP				547			547
1712	Accompagnement stagiaires externes				1			1
1731	Formation continue prestée - Apiculture					25		25
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex				107			107
1750	Conférence internationale	100	2		6		27	135
1771	Formation continue prestée - Echange IAO				9			9
1950	Exploitation cultures spéciales					93	6 375	6 468
2000	Conseil					1 043		1 043
2100	Conseils en production animale				4	1 391	37	1 432
2110	Parasites des bovins					4		4
2135	Apiculture					1 111	4	1 115

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS						
		Heures de travail en 2025	TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
2136	Frelon asiatique	3				1 590		1 593
2141	Une Santé VL					74		74
2152	Climate Farm Demo					90		90
2160	Mesure de protection des troupeaux					121		121
2200	Coordination DA PVE			379				379
2205	Conseils en production végétale		27	6		2 513	2	2 548
2210	Aménagement pâturages					206		206
2220	Essais grandes cultures			15		371		386
2225	Réflexe SOLS					48		48
2230	Expertises sols & érosion					31		31
2240	Réseaux écologiques JU					512	1	513
2242	Réseaux et qualité du paysage JB					6		6
2244	Projets qualité du paysage JU					1		1
2251	Terres Vivantes			26		2 132	2	2 160
2252	Agroforesterie					147		147
2280	Protection des sols sur chantier (A16)					9		9
2282	Cartographie des sols					2 138		2 138
2285	Expertises en production végétale					313		313
2289	Désherbage avec robotique					200		200
2292	Conseils en environnement					898		898
2294	Bilans carbone					1 890		1 890
2300	Conseils, essais et développement arboricoles					676	7	683
2310	VERGERS +					81		81
2400	Station phytosanitaire			27		1 664		1 691
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		3	26		9 131	24	9 185
2630	Développement régional					27		27
2640	Conseil énergétique					3		3
2650	Bien dans ses bottes					19		19
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique					177	20	197
2900	Coordination CEDD					1 943	36	1 979
2910	Auxiliaires colza					774		774
2920	Climagriculture					844		844
2930	Gestion Collective Pollinisateurs					609		609
3300	Concours suisse : Concours	1 465	59	217		47	339	2 126
3310	Concours suisse : Marché	14	81	184		573	180	1 032
3320	Concours suisse : Communication	726				4	868	1 598
3330	Soirée de Gala - Concours	241	7	44			330	622
3410	Certifications	246					115	362
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	377					13	390
3441	Saucisse d'Ajoie IGP	135					1	136
3455	Produire et Manger local	606				3	4	613
3480	Viande de cheval du Jura	440						440
3485	Restauration collective	151	35	33			304	522
3490	Fillière Laitière- CREALAIT	2 375		6		4	256	2 641

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3525	Communication globale JU	800			2	13	815
3530	Foires et manifestations Supra JU	28				7	35
3545	Projets régionaux JU	862		5		156	1 022
3610	Coordination et Administration JB	124				6	130
3620	Communication globale JB	304				10	314
3630	Foires et manifestations Supra JB	286				6	292
3640	Projets régionaux JB	296				44	340
3700	Agritourisme - Tourisme rural	69					69
3710	Ecole à la Ferme	165				3	168
3800	DBR					13	13
3920	Concours Internationaux	4					4
3921	ALP	16				10	25
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		8 934		101		9 035
6000	Restaurant DivCom			31		7 783	7 814
6100	Restaurant DivArt			8		4 398	4 406
7000	Gestion administration FRI		2 949	8		6 464	9 420
7020	Formation continue collaborateurs				9		9
7021	Formation initiale					1 904	1 904
7050	Agriviva					139	139
7060	Informatique					298	298
7100	Relations publiques - médias - communication	24		12	30	377	443
7110	Terrien interjurassien					161	161
7200	Restaurant FRI		39	43		6 364	6 446
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion			281		4 063	4 344
8010	Entretien , aménagement, par expl hort				12	1 276	1 287
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			86		968	1 054
8110	Loveresse: Contrat de gérance			27		1 333	1 360
Total général		10 077	12 162	22 984	37 929	47 944	131 096

Tableau 26

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
7000	Gestion administration FRI		2 949	8		6 464	9 420
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		3	26	9 131	24	9 185
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		8 934		101		9 035
1100	CFC agricole	43		5 783	2 196	747	8 769
6000	Restaurant DivCom			31		7 783	7 814
1200	CFC GEF-GEI			6 063	5	426	6 494
1950	Exploitation cultures spéciales				93	6 375	6 468
7200	Restaurant FRI		39	43		6 364	6 446
6100	Restaurant DivArt			8		4 398	4 406
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion			281		4 063	4 344
3490	Fillière Laitière- CREALAIT	2 375		6	4	256	2 641
2205	Conseils en production végétale		27	6	2 513	2	2 548
1700	Formation continue prestée	95	3	863	867	713	2 541
1250	AFP EEI			2 443		67	2 510
2251	Terres Vivantes			26	2 132	2	2 160
2282	Cartographie des sols				2 138		2 138
3300	Concours suisse : Concours	1 465	59	217	47	339	2 126
2900	Coordination CEDD				1 943	36	1 979
7021	Formation initiale					1 904	1 904
2294	Bilans carbone				1 890		1 890
2400	Station phytosanitaire			27	1 664		1 691
3320	Concours suisse : Communication	726			4	868	1 598
2136	Frelon asiatique	3			1 590		1 593
1500	Brevet et maîtrise agricoles		15	628	456	474	1 574
2100	Conseils en production animale			4	1 391	37	1 432
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	26	9	1 123	70	191	1 419
8110	Loveresse: Contrat de gérance			27		1 333	1 360
8010	Entretien , aménagement, par expl hort				12	1 276	1 287
2135	Apiculture				1 111	4	1 115
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			86		968	1 054
2000	Conseil				1 043		1 043
3310	Concours suisse : Marché	14	81	184	573	180	1 032
3545	Projets régionaux JU	862		5		156	1 022
2292	Conseils en environnement				898		898
2920	Climagriculture				844		844
1410	Examens CFC agricole			671	96	61	828
3525	Communication globale JU	800			2	13	815
2910	Auxiliaires colza				774		774
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			672		40	713
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				676	7	683
3330	Soirée de Gala - Concours	241	7	44		330	622

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3455	<i>Produire et Manger local</i>	606			3	4	613
2930	<i>Gestion Collective Pollinisateurs</i>				609		609
1711	<i>Formation continue prestée - Mandat IFFP</i>			547			547
1400	<i>Commission formation professionnelle</i>			347		194	540
3485	<i>Restauration collective</i>	151	35	33		304	522
2240	<i>Réseaux écologiques JU</i>				512	1	513
1150	<i>AFP agropraticien</i>			359	112	16	487
1430	<i>Examens CFC GEI</i>			424		24	448
7100	<i>Relations publiques - médias - communication</i>	24		12	30	377	443
3480	<i>Viande de cheval du Jura</i>	440					440
1210	<i>CIE CFC GEI</i>			417			417
3430	<i>Conseils en produits du terroir et tourisme rural</i>	377				13	390
2220	<i>Essais grandes cultures</i>			15	371		386
2200	<i>Coordination DA PVE</i>			379			379
3410	<i>Certifications</i>	246				115	362
3640	<i>Projets régionaux JB</i>	296				44	340
3620	<i>Communication globale JB</i>	304				10	314
2285	<i>Expertises en production végétale</i>				313		313
1703	<i>Diffusion contenu numérique</i>	57			205	50	312
7060	<i>Informatique</i>					298	298
3630	<i>Foires et manifestations Supra JB</i>	286				6	292
2210	<i>Aménagement pâturages</i>				206		206
1510	<i>Commission de maîtrise agricole</i>			204			204
2289	<i>Désherbage avec robotique</i>				200		200
2700	<i>Conseils et coordination en agriculture biologique</i>				177	20	197
1701	<i>Visites cultures et herbages</i>			5	178		182
3710	<i>Ecole à la Ferme</i>	165				3	168
7110	<i>Terrien interjurassien</i>					161	161
1260	<i>CIE AFP EEI</i>			160			160
2252	<i>Agroforesterie</i>				147		147
7050	<i>Agriviva</i>					139	139
3441	<i>Saucisse d'Ajoie IGP</i>	135				1	136
1120	<i>CIE CFC agricole</i>			118	10	9	136
1750	<i>Conférence internationale</i>	100	2	6		27	135
1710	<i>Formation continue prestée - formateurs</i>			116		15	131
3610	<i>Coordination et Administration JB</i>	124				6	130
1300	<i>AFP ASA</i>			129			129
2160	<i>Mesure de protection des troupeaux</i>				121		121
1600	<i>Brevet fédéral de concierge</i>			9		106	115
1440	<i>Examens AFP EEI</i>			86		25	111
1741	<i>Formation continue prestée FAS_Spitex</i>			107			107
1560	<i>Commission Formation paysanne</i>			101		1	102
2152	<i>Climate Farm Demo</i>				90		90
1010	<i>AQ-Formation</i>			72		14	86

ANNEXES

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
2310	VERGERS +				81		81
1110	CFC Agr spéc agr bio			11	43	20	75
2141	Une Santé VL				74		74
3700	Agritourisme - Tourisme rural	69					69
1420	Examens AFP agropraticiens			44	3	12	60
2225	Réflexe SOLS				48		48
3530	Foires et manifestations Supra JU	28				7	35
2230	Expertises sols & érosion				31		31
2630	Développement régional				27		27
1731	Formation continue prestée - Apiculture				25		25
3921	ALP	16				10	25
2650	Bien dans ses bottes				19		19
3800	DBR					13	13
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				9		9
1771	Formation continue prestée - Echange IAO			9			9
7020	Formation continue collaborateurs				9		9
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				6		6
2110	Parasites des bovins				4		4
3920	Concours Internationaux	4					4
2640	Conseil énergétique				3		3
1160	CIE AFP agropraticien					1	1
1712	Accompagnement stagiaires externes			1			1
Total général		10077	12162	22984	37929	47944	131096

Figure 10

Analyse des activités de la FRI, en 2025, en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.

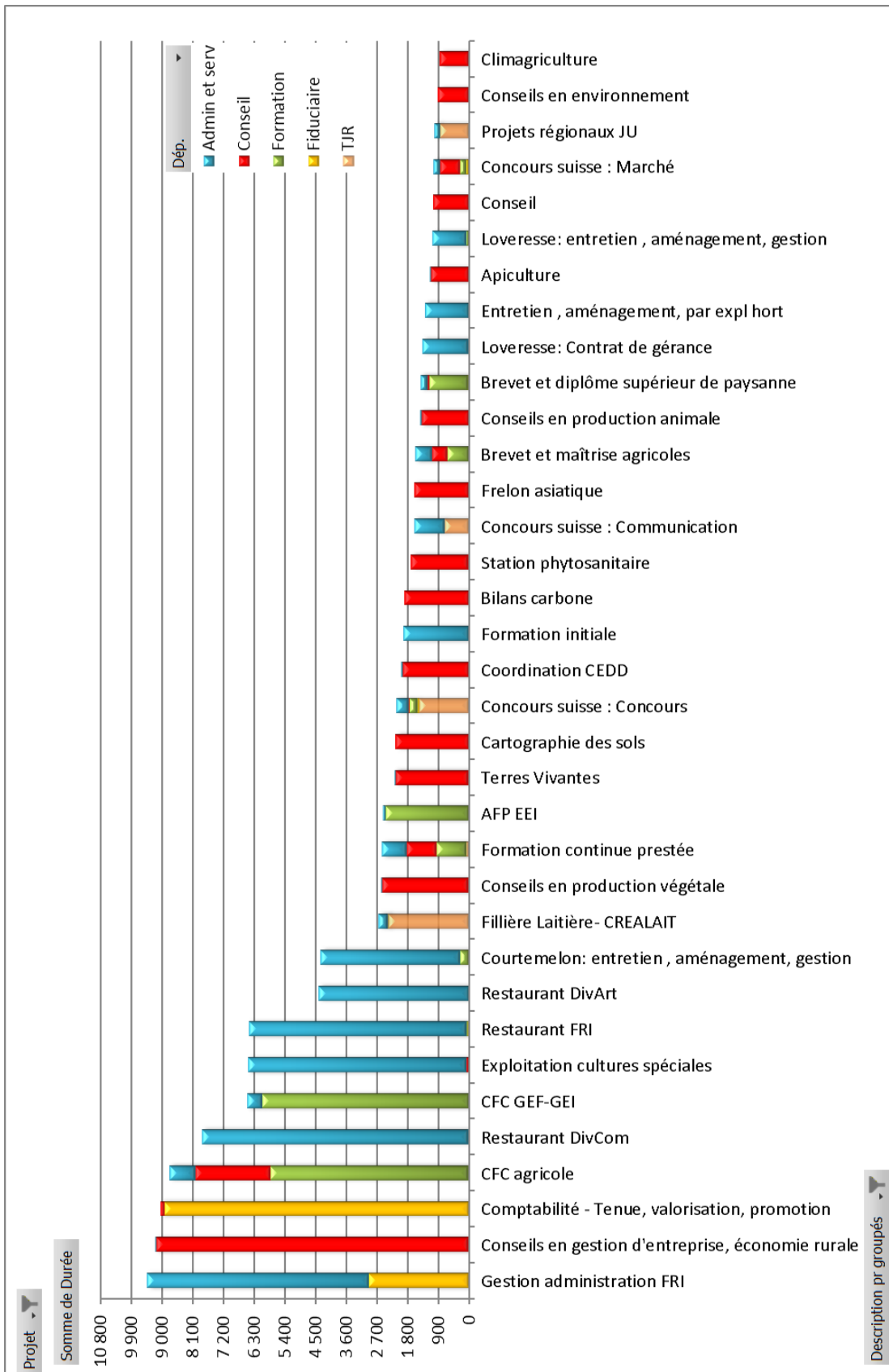


Tableau 27*Conseil de Fondation au 31 décembre 2025.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Tschanz	Christian	La Cibourg BE	Président	Canton BE
Monsieur	Pape	Nicolas	Pleigne JU	Vice-président	AgriJura - JU profession
Monsieur	Monin	François	Delémont JU		AgriJura - JU profession
Monsieur	Habegger	Walter	Crémigne BE		Canton BE
Monsieur	Schlappach	Michael	Loveresse BE		Canton BE
Monsieur	Geiser	Alexandre	Tavannes BE		CAJB - JB profession
Madame	Gerber-Soguel	Valérie	Vendlincourt JU		Canton JU
Madame	Allemann-Gerber	Daniela	Loveresse	Secr. générale	CAJB
Monsieur	Balmer	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Erard	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	Schlüchter	Claude	Delémont JU		Canton JU
Monsieur	Blaser	Thierry	Courtedoux JU		AgriJura– JU profession
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	Michael	Gysi	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Bourquin	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 28*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2025.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Cerf	Maélys	2854 Bassecourt
Madame	Lópe Pena	Noelia	2926 Boncourt
Madame	Nkina	Evelyne	2800 Delémont
Madame	Ebah	Micheline	2740 Moutier

Tableau 29*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2025.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Chételat	Eve	2802 Develier
Madame	De Carvalho	Rayane	2603 Péry
Madame	Gatherat	Cloé	2923 Courtemaîche
Madame	Gerber	Lucie	2732 Saicourt
Madame	Inzitari	Sandra Rosa	2710 Tavanne
Madame	Monin	Aurélié	2854 Bassecourt
Madame	Sankara	Andrea	2800 Delémont
Madame	Siegenthaler	Ayla	2800 Delémont
Madame	Suliman	Danial	2800 Delémont

Tableau 30*Lauréats AFP Agropaticien 2025.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Dominé	Dylan	2800 Delémont
Monsieur	Frésard	Noha	1955 Chamoson
Madame	Gerber	Elodie	2745 Grandval
Madame	Hügli	Delphine	2952 Cornol
Monsieur	Monin	Loris	2855 Glovelier
Monsieur	Rossé	Joé	2738 Court

Tableau 31*Lauréats diplôme de paysanne 2025.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2024			

Tableau 32*Lauréats CFC Agriculteur 2025.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Amstutz	Aymerci	2362 Montfaucon
Monsieur	Amstutz	Sebastian	2717 Fornet-Dessous
Monsieur	Aubry	Thibault	2338 Les Emibois
Madame	Berger	Cécilie	2613 Villeret
Monsieur	Boegli	Xavier	2607 Cortébert
Monsieur	Bühler	Arnaud	2605 Sonceboz-Sombeval

ANNEXES

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Chételat	Rémy	2827 Mervelier
Monsieur	Christen	Nolan	2762 Roches
Monsieur	Comisso	Guillaume	2824 Vicques
Monsieur	Daucourt	Loïc	2916 Fahy
Monsieur	Freiburghaus	Ludovic	2740 Moutier
Monsieur	Frésard	Sylvain	2340 Le Noirmont
Monsieur	Gerber	David	2886 Epiquerez
Monsieur	Gilgen	Cédric	2710 Tavannes
Monsieur	Girardin	Noah	2883 Montmelon
Madame	Glaus	Léa	2916 Fahy
Madame	Hirschi	Blanca	2805 Soyhières
Monsieur	Hirschi	Timothée	2902 Fontenais
Madame	Hulmann	Anaïs	2883 Montmelon
Monsieur	Lambert	Léni	2824 Vicques
Monsieur	Laville	Kilian	2908 Grandfontaine
Monsieur	Lemmenmei	Ramon Noel	2333 La Ferrière
Monsieur	Mouhay	Rémi	2907 Rocourt
Madame	Odiet	Laura	2803 Bourrignon
Monsieur	Oppliger	François	2608 Courtelary
Madame	Oppliger	Lorraine	2333 La Ferrière
Monsieur	Parrat	Mathieu	2803 Bourrignon
Madame	Paupe	Nowen	2336 Les Bois
Monsieur	Pfister	Nathan	2716 Sornetan
Monsieur	Scheidegger	Jean	2613 Villeret
Monsieur	Scheidegger	Ivo	2314 La Sagne
Monsieur	Scheidegger	Maël	2720 Tramelan
Madame	Scheurer	Marine	2802 Develier
Monsieur	Schläppy	Mael	2832 Rebeuvelier
Monsieur	Schneider	David	2952 Cornol
Monsieur	Schori	Luc	2946 Miécourt
Monsieur	Sütterlin	Patrik	2813 Ederswiler
Monsieur	Tschan	Damien	2606 Corgémont
Monsieur	Tschan	Luca	2608 Courtelary
Monsieur	Tschudi	Bastien	2350 Saignelégier

Titre	Nbre	Prénom	Localité	Localité
Madame	Tschumi	Tania	2742 Perrefitte	
Monsieur	Weibel	Nolan	2608 Courtelary	
Madame	Zmoos	Cynthia	2828 Montsevelier	
Monsieur	Zuber	Lionel	2800 Delémont	

Tableau 33*Lauréat maîtrise fédérale agricole 2025.*

Titre	Nbre	Prénom	Localité	Localité
Madame	Erard	Valérie	2823 Courcelon	
Madame	Girardin	Alicia	2952 Cornol	
Monsieur	Girardin	Quentin	2855 Glovelier	
Monsieur	Lachat	Jonathan	2826 Corban	
Madame	Roy	Juliane	2900 Porrentruy	
Monsieur	Wermeille	Yvan	2350 Saignelégier	

Tableau 34*Lauréats brevet fédéral agricole 2025.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Auroi	Emmanuel	2534 Orvin
Monsieur	Beuchat	Matthieu	2738 Court
Monsieur	Cuenin	Geoffrey	2885 Epauvillers
Madame	Frésard	Célia	264 St-Brais
Monsieur	Gasser	Xavier	2738 Court
Monsieur	Kunz	Régis	2812 Movelier
Monsieur	Petignat	Adrien	2942 Alle
Monsieur	Schnegg	Yannick	2333 La Ferrière
Monsieur	Wüthrich	Colin	2830 Courrendlin

Tableau 35*Lauréats brevet fédéral de paysanne 2025.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Cattin	Cynthia	2933 Dampheux
Madame	Flury-Fringeli	Charlotte	2825 Courchapoix
Madame	Huguelet-Fleury	Emilie	2904 Bressaucourt
Madame	Juillard	Céline	2906 Chevenez

2 REMERCIEMENTS À NOS

FIDÈLES PARTENAIRES

Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

BIO Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton de Vaud par le SAVI

Car Postal Suisse SA, MOBIJu

Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS)

Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB)

Chambre jurassienne d'agriculture (AgriJura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV)

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Conférence des Ecoles d'agriculture (SLK)

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

REMERCIEMENTS À NOS FIDÈLES PARTENAIRES

Ecole d'agriculture de Châteauneuf
Centre de formation professionnelle neuchâtelois - Cernier (CPNE)
Fédération jurassienne d'apiculture
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)
Fondation suisse pour une alimentation durable
Fondation Sur La Croix
Fonds suisse pour le paysage
FRC Fédération romande des consommateurs
Gastro Jura
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), Zollikofen
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Institut agricole d'Obala, Cameroun (IAO)
IP Suisse
Jura bernois Tourisme
Jura Tourisme
Landi Arc Jura SA
Le Quotidien jurassien
Marché Paysan
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage en Côte d'Ivoire
Neuchâtel Vins & Terroir
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)
Office de l'agriculture et la nature (OAN)
Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
OIC Organisme intercantonal de certification
ONU, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OrTra Intendance interjurassienne
OrTra Intendance suisse
OrTra Santé-Social Jura
Parc naturel régional Chasseral
Parc naturel régional du Doubs
Patrimoine culinaire suisse
Régio.garantie romandie

REMERCIEMENTS À NOS

FIDÈLES PARTENAIRES

Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût – Fondation pour la Promotion du Goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR)

Services industriels de Delémont (SID)

Société romande d'apiculture (SAR)

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des producteurs suisses de Lait

Terre & Nature

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USFP)

Ville de Delémont

Ville de Porrentruy



Diplomé-e-s FRI 2025, Ecole des métiers et de l'intendance et CFC Agricole, à Loveresse.



Courtemelon



Loveresse

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon & Loveresse.

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat – Communication.

Photos de couvertures : FRI, Robert Spaderna.

Impression : Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont.



Courtemelon 5
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON - LOVERESSE

